This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

73
20.5

Bd. Jan. 1941

HARVARD LAW SCHOOL
LIBRARY

Received April 21. 1932

BISMARCK et CAVOUR

L'UNITÉ de L'ALLEMAGNE ET L'UNITÉ de L'ITALIE

par
N. REYNTIENS
Membre du Sénat Belge

Deuxième Edition

BRUXELLES & LEIPZIG
Librairie C. MUQUARDT.
1875

Dec 2 10
73
20.5

STOLBERG SEAL

Geschk. v. d. des Fürsten. 10.2.21.

55

L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE

&

L'UNITÉ DE L'ITALIE

n. v.

APRIL 21. 1932

73
20.5
X
cd
55
10

BISMARCK & CAVOUR

L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE

&

L'UNITÉ DE L'ITALIE

PAR

H. N. REYNTIENS
MEMBRE DU SÉNAT BELGE

DEUXIÈME ÉDITION

KÖNIGERODE FÜRSTLICH STOLBERG BIBLIOTHEK

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK
LIBRAIRES DE LA COUR
MÊME MAISON A LEIPZIG

1875

Tous droits réservés

APRIL 21, 1933

L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE & L'UNITÉ DE L'ITALIE

« La Prusse et le Piémont ont des intérêts politiques « communs. L'une défend la nationalité allemande et l'autre « la nationalité italienne. »

(CAVOUR. 1859, *Dépêche à M. de Launay, chargé d'affaires du Piémont à Berlin.*)

LES PROLÉGOMÈNES DE L'ALLIANCE ITALO-PRUSSIENNE

L'alliance italo-prussienne a eu une importance européenne. On ne peut contester son influence sans méconnaître la plus grande transformation à laquelle nous ayons assisté dans le XIXe siècle. En effet, l'unité allemande et l'unité italienne, provoquant la fin du pouvoir temporel du pape, sont des faits qui ont non seulement changé les relations des grandes puissances, mais qui ont encore donné une impulsion nouvelle à la civilisation européenne.

N'est-il pas évident que l'Autriche, hostile au principe des nationalités, a été l'adversaire de l'unité allemande tout autant qu'elle a été l'ennemie de l'indépendance italienne? On peut affirmer que l'intérêt politique a dicté l'alliance italo-prussienne, et que la Prusse, à Sadowa, a affranchi l'Italie de la prépondérance française, comme elle a régénéré l'Autriche, en coupant le lien qui la rattachait à l'Allemagne et à l'Italie.

L'entrevue de Victor-Emmanuel et de François-Joseph a effacé la dernière trace des haines séculaires entre l'Italie et l'Autriche. La maison de Hapsbourg, en renonçant au concordat qui l'inféodait à la théocratie romaine, a retrouvé des

forces nouvelles. Rajeunie par l'esprit moderne, elle a compris qu'elle ne pouvait s'affranchir des prétentions ultramontaines à Vienne, sans reconnaître les faits accomplis de l'autre côté des Alpes.

L'alliance de l'Italie avec la Prusse a été non seulement le prologue de l'unité allemande, mais elle a été encore la cause de la réconciliation de l'Autriche avec la Hongrie. On a fait, à Vienne comme à Pesth, des concessions mutuelles : ces transactions ont abouti au dualisme austro-hongrois qui a fortifié l'empire et l'a rendu plus indépendant de l'Allemagne. Il est incontestable que la Prusse, par l'affranchissement de la Vénétie, en 1866, a pu maintenir ses bons rapports avec l'Italie, et que les relations établies à cette époque ont facilité, en 1870, tout à la fois le complément de l'unité allemande et l'entrée de Victor-Emmanuel au Quirinal.

La suppression du pouvoir temporel a réalisé la théorie du grand ministre italien : l'Église libre dans l'État libre. Cette grande réforme a provoqué la séparation des pouvoirs au siége de la catholicité, et elle a rendu l'Église indépendante de l'État, en appliquant à Rome le principe préconisé par les catholiques eux-mêmes dans les pays où ils sont en minorité.

La correspondance du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avec Bunsen, jette une vive lumière sur la transformation de l'Allemagne et sur les motifs de son alliance avec l'Italie. Elle montre que l'alliance italienne a été imposée à la Prusse par les épreuves diverses auxquelles le principe national allemand avait été soumis, aussi bien à Francfort qu'à Vienne, où l'on favorisait tout autant les rivalités en Allemagne qu'en Italie.

L'idée de l'unité préoccupait l'Allemagne depuis 1815. Les États secondaires et la diète germanique étaient intéressés à maintenir les divisions favorables au despotisme des princes. L'Autriche avait conservé la prépondérance en Allemagne, tout en étant étrangère à ses intérêts et à ses traditions nationales. Il n'en était pas de même de la

Prusse. Mortellement frappée à Iena, elle semblait avoir entraîné l'Allemagne dans sa défaite. Les mémoires de Bunsen et sa correspondance avec Frédéric-Guillaume IV révèlent les incertitudes de la politique prussienne et l'hésitation du roi à réaliser les aspirations nationales de l'Allemagne. Tout en étant préoccupé de l'indépendance et de l'avenir de l'Allemagne, Bunsen avait une foi complète dans les tendances libérales de son époque, tandis que le roi confondait le progrès avec l'anarchie. La révolution de 1848 donnait des espérances à Bunsen; il pensait que l'unité allait se réaliser par le concours de la maison de Hohenzollern et qu'on allait rétablir l'empire avec la Prusse.

La question nationale allemande, dont on s'occupait peu en France et en Angleterre, agitait tous les esprits au delà du Rhin. Elle faisait son chemin par les lettres, les sciences et les arts. On peut dire que les poètes l'avaient chantée avant que les politiques ne l'eussent discutée. Tout le monde était d'accord pour la souhaiter; on ne différait que sur les moyens à employer pour la réaliser. A Francfort, les uns voulaient l'unité par l'Autriche, tandis que d'autres ne la désiraient que par la république et qu'une fraction importante ne comprenait l'indépendance de l'Allemagne que par une fédération; mais la majorité comptait sur le concours de la Prusse, parce que celle-ci représentait les plus grandes traditions nationales : la réforme, les souvenirs glorieux du grand Frédéric et la délivrance de la patrie, en 1813. Le roi Frédéric-Guillaume IV n'avait ni la fermeté ni la décision nécessaires pour prendre un parti. Hostile à l'Autriche, ennemi des radicaux, il ne voulait pas davantage s'appuyer sur les constitutionnels, de crainte de s'aliéner les princes allemands et de compromettre le droit divin dont il se croyait le représentant. A en croire la correspondance de Bunsen avec le roi, la Prusse devait disparaître dans l'Allemagne ou succomber avec elle[1]. On chantait partout, à cette époque, la célèbre

[1] Léopold Von Ranke, Aus dem Briefwechsel Friedrich-Wilhelm IV und Bunsen.

chanson de Arndt : *Was ist des deutschen Vaterland.* On voulait supprimer les divisions nationales et dynastiques, mais personne ne songeait à exclure l'Autriche de l'Allemagne. La majorité de la diète était plus dévouée peut-être à la maison de Hapsbourg qu'à la maison de Hohenzollern. En Prusse même, on prétendait justifier la théorie de M. de Radowitz qui confondait les intérêts de l'Autriche avec ceux de l'Allemagne. Cet homme d'État, ami de Frédéric-Guillaume IV, disait qu'on ne pouvait protéger efficacement l'Allemagne, *sans admettre comme un axiôme* qu'on devait défendre le Rhin sur le Mincio. La majorité du premier parlement allemand devait être du même avis, car elle émit, en 1848, un vote favorable à la domination autrichienne au delà des Alpes. Cette théorie, repoussée depuis lors par une grande fraction du parti national allemand, avait conservé de nombreux adhérents en Prusse ; mais l'exemple du Piémont et les revers infligés par l'Autriche à Frédéric-Guillaume IV, ramenèrent les sympathies nationales à la maison de Hohenzollern.

On comprit à Berlin que le Piémont représentait en Italie le même principe que la Prusse représentait en Allemagne. L'Autriche, formée de nationalités diverses, était un obstacle à l'unité fédérale de l'Allemagne, comme elle avait été un obstacle à la fédération de l'Italie. On n'avait pas voulu admettre l'Autriche, en 1848, dans la constitution fédérale formulée à Francfort, sous prétexte qu'elle renfermait des éléments étrangers à l'Allemagne. M. de Cavour invoqua le même argument pour rejeter, en 1859, une fédération italienne, en prétextant que l'Italie ne pouvait se fédérer avec un élément étranger, dont les intérêts étaient opposés à ceux du Piémont et de l'Italie.

La question de l'unité allemande que l'on agitait au delà du Rhin avait beaucoup d'analogie avec celle de l'unité italienne que l'on discutait déjà à Turin. Le roi Victor-Emmanuel n'avait pas hésité dans la question de l'indépendance nationale comme le roi de Prusse. Son père, le roi Charles-Albert, avait perdu la couronne de Piémont, à Novare, pour avoir défendu les droits de l'Italie. Victor-Emmanuel n'hésita

jamais à compromettre son trône dans l'intérêt de la grande patrie. Il conquit l'Italie par la liberté dont le Piémont était devenu le dernier asile au delà des Alpes. Le statut octroyé par Charles-Albert avait été le trait d'union entre la maison de Savoie et l'Italie. Les mêmes liens n'existaient pas entre Frédéric-Guillaume IV et l'Allemagne. La maison de Hohenzollern, au contraire, ne sut pas transiger en temps opportun avec la révolution. On se bornait, à Berlin, à faire des concessions illusoires qui mécontentaient les constitutionnels, sans satisfaire les libéraux. Frédéric-Guillaume IV n'avait-il pas dit, en parlant de la couronne impériale : « La couronne qu'un Hohenzollern prendra, quand les circonstances le permettront, n'est pas dans le genre de la couronne ramassée sur les pavés par Louis-Philippe, mais une couronne qui porte le sceau divin[1]. » Un pareil langage n'était-il pas trop féodal et ne devait-il pas blesser tout autant les libéraux prussiens que les patriotes allemands? Illuminé comme un visionnaire, le roi de Prusse n'admettait que le droit divin qu'il croyait incarné dans sa personne. Il regardait tout pacte avec la nation comme un engagement envers la révolution. Au lieu de faire consacrer par le peuple le vote de l'assemblée de Francfort, qui le proclamait empereur d'Allemagne, le roi répondait : *Rien sans les princes*[2]. Bunsen n'était pas effrayé de la révolution, quand il s'agissait de l'unité de la patrie, tandis que Frédéric-Guillaume IV, en parlant de la couronne impériale qu'on lui offrait à Francfort, écrivait : « Elle est déshonorée par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848, la plus niaise, la plus sotte, la plus stupide, et non pas cependant, Dieu soit loué! la plus criminelle des révolutions de ce siècle. Quoi! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétrie de terre glaise et de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse qui a eu cette bénédiction de porter, non pas la plus puissante, mais la plus

[1] Léopold Von Ranke, correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec Bunsen.

[2] *Idem.*

noble des couronnes royales, celle qui n'a été volée à personne[1]. » Bunsen, ancien chargé d'affaires de Prusse en Angleterre, avait apprécié les bienfaits de la liberté et la grandeur de ces institutions constitutionnelles qui sont tout à la fois la garantie de la nation et la force de la dynastie. Il disait au roi : « Aucun prince, pas même vous, pas même l'assemblée des princes, aucun prince n'est maître de l'Allemagne, en tant que nation. L'Allemagne a le droit de vouloir redevenir une nation, et, par conséquent, d'établir au dessus d'elle, comme au dessus des princes, dans la sphère de la fédération, un souverain, quel qu'en soit le titre, empereur, roi ou tout autre, comme on voudra. Vous méconnaissez ce droit; vous méconnaissez, en outre, la ferme volonté des plus nobles citoyens de déjouer les intrigues de l'Autriche et de la Bavière, de combattre les dispositions hostiles de tous les autres droits, de ne pas se reposer un instant jusqu'à ce que l'unité de l'Allemagne soit fondée. Vous oubliez que le parlement a dirigé ce mouvement dans les voies constitutionnelles, qu'il a été en somme un élément conservateur, que la constitution, sortie de ses débats et de ses votes est, dans les points essentiels, la constitution nécessaire au pays. C'est mon devoir, un devoir pénible, d'adresser ces avertissements à Votre Majesté[2]. » Frédéric-Guillaume IV n'écouta point les conseils de Bunsen; il refusa la dignité d'empereur d'Allemagne qui lui avait été offerte par l'assemblée de Francfort, et il ne voulut même pas reconnaître la constitution de l'empire.

La rupture fut complète entre le roi et l'Allemagne. Après avoir dissous la seconde chambre de Prusse et prorogé la première, Frédéric-Guillaume IV convoqua un congrès de princes pour reconstituer l'Allemagne, car il était plus préoccupé du droit divin des princes que des aspirations nationales de l'Allemagne. « Nous habitons deux mondes différents, écrivait-il à Bunsen. Vous êtes dominé par les impressions de la révolution de 1848. Vous avez donné un

[1] L. Von Ranke, Friedrich-Wilhelm IV und Bunsen.
[2] *Idem.*

noble nom à l'abominable bâtard du diable et de la race humaine, vous l'avez appelé l'Allemagne. Sachez-le, cher Bunsen, voilà les circonstances qui rendent, humainement parlant, toute entente impossible entre nous[1]. »

Frédéric-Guillaume IV voulait la régénération de l'Allemagne par le consentement des princes, tandis que Bunsen demandait que les principes constitutionnels fussent le trait d'union entre la Prusse et les différents peuples de l'Allemagne. L'Autriche a représenté l'Allemagne, disait-on, dans les conditions de l'ancien régime; dans la société moderne, c'est à la Prusse que ce rôle appartient.

La Prusse ne comprit pas sa mission en Allemagne comme le Piémont en Italie. Frédéric-Guillaume IV cherchait à dompter la révolution, sans tenir compte des aspirations légitimes de l'Allemagne. Victor-Emmanuel, au contraire, transigeait avec la révolution en Piémont pour lui imprimer une impulsion favorable aux intérêts nationaux de l'Italie.

Pour apprécier les événements de 1866 et pour juger avec impartialité l'union italo-prussienne, il faut se rappeler tous les sacrifices imposés à la Prusse dans le but de maintenir la suprématie autrichienne en Allemagne. A Francfort, Frédéric-Guillaume IV refusa la couronne impériale pour ne pas diviser l'Allemagne, mais à Dresde comme à Hanovre, l'armée prussienne combattit la Révolution et sacrifia le principe national allemand à l'intérêt dynastique et séparatiste. On confondait, à Berlin, sur le Danube comme sur le Mincio, les intérêts de l'Allemagne avec ceux de l'Autriche.

On croirait, écrit Bunsen, alors ambassadeur à Londres, que « *la dernière heure de la Prusse* a sonné, si elle *ne se lève pas comme en* 1813. *Une foule de choses, en ce moment, rappellent trait pour trait la situation de* 1806, *avec cette différence toutefois que la Prusse ne sera pas seule en Allemagne, si elle le veut bien.* Personne ne prendrait parti pour la Prusse des hobereaux poursuivant des intérêts dynastiques; la Prusse constitutionnelle et allemande aurait pour

[1] L. Von Ranke, Friedrich-Wilhelm IV und Bunsen.

elle non seulement les trois quarts des pays germaniques, mais l'Angleterre elle-même. C'est ce que j'ai fait savoir à Berlin, en y mettant toute la vigueur d'accent dont je suis capable : si la Prusse ne se décide pas à déployer *la bannière constitutionnelle et allemande, on la considère ici comme perdue, perdue par la paix comme par la guerre.* Déployer cette bannière, est-ce donc arborer le drapeau de la révolution? Dieu veuille qu'on ne persiste pas à le croire dans les conseils de Berlin! Sinon, c'en est fait de nous. Nous serons vaincus comme en 1806, et la ruine de l'Allemagne est consommée. Maintenant, je le crains, nous sommes placés entre les cours, qui toutes nous sont hostiles, et les peuples, qui ont perdu confiance en nous[1]. » L'indécision et le mysticisme de Frédéric-Guillaume IV retardèrent d'un quart de siècle le réveil de la Prusse et l'influence de l'Allemagne en Europe. Il n'en était pas de même de Victor-Emmanuel en Italie.

La maison de Savoie, au delà des Alpes, avait compris la grandeur de sa mission. Quoique alliée à l'Autriche par de nombreux liens de famille, elle devint le symbole de ralliement de tous les patriotes italiens. Vaincue à Novare par le sort des armes, elle cessa d'être piémontaise pour devenir italienne, tandis que les autres gouvernements de la Péninsule, satellites de l'Autriche, dont ils avaient accepté la politique, succombèrent avec elle à Magenta et à Solferino.

La politique de Frédéric-Guillaume était aussi nuisible aux intérêts de la Prusse qu'à l'avenir de l'Allemagne. Partout elle provoqua les plus grandes récriminations.

Nulle part l'impression produite par cette politique n'a été exprimée avec autant de violence que dans la lettre écrite à Bunsen par M. le comte de Pourtalès, ministre de Prusse à Constantinople. L'alliance franco-italienne préconisée en 1856 par Cavour, conseillée en 1860 par le grand Italien, y est annoncée avec éclat par le diplomate prussien. Ce document prophétique, daté du 18 janvier 1851, près de seize ans

[1] Lettre à M. Camphausen.

avant Sadowa, reflète l'impression générale de l'Allemagne. « Si je suis plein d'amertume contre Radowitz, très honorable ami, écrit Pourtalès, je n'ai point de termes pour exprimer mon indignation contre Manteuffel, car malgré Haugewitz, malgré George-Guillaume, malgré Tilsitt, notre histoire n'offre rien, à mon avis, qui puisse être comparé à la défaite d'Olmutz. Réunir les chambres et l'armée au roulement du tambour pour recevoir un soufflet en cérémonie de gala! jouer avec les souvenirs de 1813, et jouer quel jeu! parler des concessions de l'Autriche, parce qu'auprès du bourreau Rechberg on nous permet de placer un valet de bourreau, parce qu'on nous permet aussi de nous traîner sournoisement vers le Holstein, comme des complices ou des recéleurs! être obligés de publier nous-mêmes notre honte, notre ignominie, au son des trompettes, au bruit des timbales, avec protocoles et documents, tout cela est si douloureux, j'en ai le cœur si déchiré, si écrasé, que je ne trouve pas d'expressions pour le dire.

« Mais aide-toi, le ciel t'aidera! Nous ne pouvons pas demander que les autres agissent pour nous, si nous-mêmes nous ne faisons rien.

« Si mauvaise, si honteuse que soit notre situation présente, il y a pourtant un fait que ni la lâcheté, ni la trahison ne peuvent détruire, c'est *que l'Allemagne a un avenir et que la Prusse est appelée to take the lead.* L'histoire des dernières années prouve que la force des circonstances nous rend toujours cette hégémonie que nous refusons si souvent et si misérablement. *En attendant, conseillons aux Italiens de se grouper autour de la maison de Savoie; nous tâcherons de faire comprendre au parti révolutionnaire national dans toute l'Europe que le Piémont et la Prusse sont les deux seuls États européens dont l'existence et l'avenir soient étroitement liés au succès de l'idée de nationalité en ce qu'elle a de raisonnable...* Nous empêcherons à tout prix l'accroissement des États moyens de l'Allemagne, nous étoufferons cette idée diabolique et digne des Hapsbourg d'un Sonderbund hanovrien-saxon, oldenbourgeois... Puis, nous atten-

drons le moment où l'Autriche, essayant de régler ses finances et d'organiser son système politique, fera un éclatant fiasco; alors, comme on dit, *chacun son tour*. Alors, *nous lui rendrons, à ce Schwarzenberg*, nous lui rendrons avec usure ce qu'il nous a fait[1]. » L'union italo-prussienne avait donc été prévue par les hommes d'État en Prusse. L'intérêt national rapprocha les deux peuples et servit de lien à l'alliance entre les gouvernements.

La Prusse devait s'entendre avec l'Italie pour vaincre l'Autriche, aussi hostile à l'unité allemande qu'à l'unité italienne. Frédéric-Guillaume IV ne comprit pas cette politique. Il était plus soucieux du droit divin des princes que des intérêts de la Prusse et de l'avenir de l'Allemagne, tandis que Victor-Emmanuel oubliait les intérêts de sa couronne pour revendiquer les droits de l'Italie. Le Piémont se releva par la liberté, tandis que la Prusse, abandonnée par le peuple allemand et trahie par les États secondaires, fut réduite, à Olmutz, à l'état de puissance de second ordre.

Frédéric-Guillaume IV jouait le même rôle en Allemagne que Pie IX en Italie. Le pape, toujours indécis entre l'Autriche et le Piémont, voulait aussi concilier le principe national avec la légitimité.

Beaucoup de catholiques libéraux se souviennent encore des premières années du règne de Pie IX. La régénération de l'Italie, a commencé par le pape. « Si Pie IX continue, il devient *le chef* moral de l'Europe : il rétablira l'unité du christianisme[2]. » En 1848, un souffle libéral animait l'Église catholique; la tribune française encourageait les réformes inaugurées à Rome, et l'Europe croyait que le pape, après avoir rendu l'indépendance à la Péninsule, régénérerait le monde par la liberté. Le père Ventura, Gioberti, le comte Balbo, Massimo d'Azeglio, Manzoni, etc., voulaient affranchir l'Italie par l'influence de la cour de Rome, comme en France, en 1848, on espérait trouver dans l'Église un concours efficace pour établir la république. Immédiatement

[1] *Mémoires de Bunsen.*
[2] Correspondance d'Azeglio.

après la révolution de Février, les mandements républicains de Mgr. Sibour et les discours du père Lacordaire reflétaient les aspirations libérales des catholiques. A cette époque, le clergé semblait vouloir devancer les événements en acclamant la république.

L'exemple donné par Pie IX en Italie était contagieux. Il est incontestable que les aspirations libérales du Vatican donnaient partout une vie nouvelle au catholicisme. Pie IX n'était pas seulement le régénérateur de l'Italie, c'était encore un pontife réformateur qui allait, croyait-on, transformer l'Église, abolir les abus et communiquer une vie nouvelle à la papauté. Les catholiques libéraux acclamaient le pontife roi et les protestants eux-mêmes, entraînés par la nouveauté du spectacle, encourageaient le pape et lui accordaient un appui sympathique.

« Jamais prince écrivait le comte Rossi qui représentait la France à Rome, ne s'est trouvé plus maître de toutes choses que Pie IX, dans les huit premiers mois de son pontificat. Tout ce qu'il aurait fait aurait été accueilli avec enthousiasme. C'est pour cela que je disais : Fixez donc les limites que vous voulez; mais, au nom de Dieu, fixez-les et exécutez sans retard votre pensée [1]. »

Les patriotes s'enrôlaient dans l'armée papale pour attaquer l'Autriche. Massimo d'Azeglio, plus tard ministre des affaires étrangères du roi d'Italie, cédant à l'enthousiasme patriotique, s'engagea comme volontaire pontifical. Son illusion ne fut pas de longue durée. Il vit bientôt que la régénération de l'Italie par le pape était un rêve que les événements allaient dissiper.

« J'ai eu, comme vous le savez, la malheureuse idée de devenir soldat du pape, écrivait-il, c'est à dire de renoncer au poste que je pouvais occuper dans une armée disciplinée, pour me mettre au milieu de la désorganisation la plus complète. J'avais imaginé que mon exemple aurait pu servir à quelque chose — ce jour-là, je n'étais pas modeste. — Mon

[1] Dépêche du 28 juillet 1847 à M. Guizot, ministre des affaires étrangères.

donquichottisme tant soit peu orgueilleux n'a abouti qu'à me faire rager pendant cinq mois ; et les soldats du pape sont restés ce qu'ils étaient. La « civica » et les volontaires se sont bien battus. Mais quels bédouins pour la discipline ! Au beau milieu de la campagne, Pie IX s'est avisé de déclarer qu'il n'était nullement en guerre avec l'Autriche, et qu'il ne savait pas à quoi nous nous amusions.

« Le jour où l'Encyclique nous est arrivée, et que notre armée s'est éparpillée comme un vol de moineaux, je me suis senti une envie démesurée de me faire Turc. Vous pensez que nous ne sommes plus aussi amoureux de Pie IX que nous l'étions[1]. »

L'Encyclique de 1848 montra à l'Italie les tergiversations du souverain pontife. On comprit à Turin comme à Rome que le sentiment national n'était pas en harmonie avec les devoirs du chef de l'Église. L'incompatibilité de deux pouvoirs ne fut jamais démontrée d'une manière plus évidente : prince italien, Pie IX se devait à l'Italie, mais il était chef de l'Église avant d'être roi, et à ce titre il devait rester neutre dans une lutte engagée entre deux peuples catholiques. Pie IX, un moment entraîné par l'enthousiasme national et par les aspirations des catholiques libéraux, pencha pour l'Italie, mais il s'arrêta au milieu de la lutte. Comme prince, Pie IX était Italien de cœur ; mais comme pape, il devait être avant tout pontife par raison et par tradition. Il rompit tout à la fois avec les patriotes italiens et avec les libéraux qui avaient voulu réconcilier l'Église romaine et les principes de la civilisation moderne. « Deux partis, écrivait le comte Rossi en 1848, s'offraient au pape : l'intervention pacifique et la guerre. Grands et glorieux partis, simples et clairs l'un et l'autre. Le premier qui était plus d'un pape, le second, plus d'un roi italien. De ces deux partis qui, pour être efficaces, devaient être adoptés franchement, sans tergiverser, et appuyés de la menace de recourir au second, si

[1] Lettre du 24 septembre 1848 à la fille de lord Minto, envoyé officieux du gouvernement anglais en Italie.

le premier était infructueux, ni l'un, ni l'autre ne fut résolûment choisi. » Rossi, dans cette dépêche, résumait la situation en posant ce dilemme : « Pie IX dirigera le mouvement national ou la révolution s'en emparera pour le diriger contre lui. » La prédiction se réalisa rapidement. Le pape quitta Rome pour ne pas céder à la révolution. Il n'y rentra que par l'appui des étrangers et perdit ainsi tout le prestige de sa popularité.

Victor-Emmanuel mit à profit les défaillances de Pie IX. Il prit en main les destinées de l'Italie. Turin, au lieu de Rome, fut désormais le centre de tous les amis de l'indépendance italienne. L'étendard de la maison de Savoie devint le drapeau autour duquel se rangèrent les Napolitains et les Lombards, aussi bien que les Vénitiens, les Toscans et les Romains. L'exil, les douleurs et les espérances communes préparaient la fusion des partis dans l'intérêt de la régénération de la patrie. Le Piémont fut à la fois le cœur et le bras de l'Italie, comme la Prusse aurait dû l'être de l'Allemagne. On s'était écrié, dans un moment d'enthousiasme : *Italia fara da se!* Mais on s'aperçut bientôt que, sans alliance, le petit royaume de Sardaigne pouvait encore moins résister à la formidable organisation militaire de l'Autriche en Italie, que la Prusse appuyée sur son armée ne le pouvait en Allemagne. La Belgique, en 1830, disait-on à Turin, aurait-elle réussi à se constituer sans le concours de l'Angleterre et de la France? N'est-il pas évident qu'il serait téméraire de ne compter que sur nous-mêmes, quand l'expérience nous a démontré que la sympathie de l'Europe nous est indispensable pour résister à l'Autriche retranchée dans le quadrilatère. Cette politique qui rattacha la petite Sardaigne aux grands intérêts de l'Europe, fut inaugurée par le comte de Cavour. Ce grand ministre était convaincu que le Piémont ne parviendrait pas à affranchir complètement l'Italie, sans le concours d'une armée étrangère.

L'alliance occidentale, conclue presque malgré l'Italie, fournit à Cavour l'occasion de préparer les grandes destinées de

sa patrie. Elle permit au Piémont de déployer l'étendard de la maison de Savoie sur les champs de bataille de la Crimée. La fraternité des camps établit de bons rapports entre des peuples qui défendaient la même politique. Le Piémont uni à l'Occident en Crimée, était certain, disait le comte de Cavour, d'avoir un jour le concours des armées occidentales dans les plaines de la Lombardie. On connaissait, dès cette époque, les sympathies de Napoléon III pour l'affranchissement de l'Italie; mais l'empereur, pour réaliser son programme, devait pouvoir compter sur l'appui de la France. Le concours donné par le Piémont en Crimée à l'alliance occidentale, obtint un double but : il accrut les sympathies pour l'Italie en France et il popularisa l'intervention française au delà des Alpes, en donnant, de plus, au Piémont le droit de prendre rang dans les conseils de l'Europe.

Au congrès de Paris de 1856, le comte de Cavour revendiqua les droits de l'Italie. Un gouvernement italien était représenté, pour la première fois, dans une assemblée où l'on discutait les grands intérêts de l'Europe. Le comte de Cavour y occupa une grande place. Les rapports qu'il eut avec Napoléon III remontent à cette époque. L'habile diplomate sut captiver l'esprit et le cœur de l'empereur. Dans le mémoire qu'il adressa au Congrès, il résuma les griefs de l'Italie contre le gouvernement papal, et démontra l'impossibilité de le maintenir dans l'avenir. « Le gouvernement du pape, disait-il, sa domination comme souverain temporel a cessé d'exister à dater du jour où il a été démontré qu'elle n'existe qu'en vertu d'une double occupation étrangère, et il est évident aujourd'hui que, si l'occupation venait à cesser, ce gouvernement n'aurait pas une semaine de vie.

« Une triste vérité, désormais reconnue par tous les esprits justes, comme par les hommes les plus religieux : le gouvernement temporel, ce grand foyer de corruption, a détruit le sens moral et rendu, chose triste à dire le sentiment religieux impossible, dans le centre et le midi de l'Italie surtout. Sans le pouvoir temporel, bien des plaies de l'Église pour-

raient être guéries! Le clergé lui-même, dans sa partie la plus éclairée, partage cette opinion, témoin le cardinal Pacca, qui pose hardiment la question dans ses mémoires et la résout comme il appartient à un cœur droit et à un caractère désintéressé. » Le comte de Cavour combattait les arguments des partisans du pouvoir temporel en disant :

« Inutile de s'occuper de la vieille objection : le chef de l'Église, pour avoir la pleine liberté de ses actes, doit être en même temps prince temporel. En présence d'une double occupation et des régiments suisses, ce serait là une dérision par trop amère[1]. »

La question du pouvoir temporel qui avait été introduite au congrès de Paris par les plénipotentiaires sardes, retarda l'alliance franco-italienne. Napoléon III, étant devenu empereur par le concours du clergé, ne pouvait se passer de son influence sans compromettre l'avenir de la dynastie. Le moment était donc peu opportun pour conclure une alliance qui pouvait faire éclater une guerre nouvelle en Italie.

Partout, en Europe, on était unanime à vouloir la paix et, en France, la vanité nationale et le chauvinisme militaire avaient été satisfaits par la prise de Sébastopol. L'Italie, cela est incontestable, acquit au congrès de Paris la bienveillance de l'Europe. L'influence de M. de Cavour lui permit d'exposer la situation de la Péninsule. Le tableau qu'il en traça était émouvant : l'opinion publique s'intéressa à la régénération italienne, mais personne ne prit une part plus vive aux griefs de l'Italie que Napoléon III. M. de Cavour le constate dans son exposé sur les affaires d'Italie :

« Il a été dit par un homme d'État : les Italiens se plaignent toujours, mais personne ne me dit jamais ce qu'il faut faire. On aurait pu répondre : Les avez-vous jamais consultés ou écoutés?

« Grâce à la bienveillante sollicitude de S. M. l'empereur,

[1] Bianchi. *Storia della diplomatia Europea.* Tome I. *Mémoire du comte de Cavour au congrès de Paris.*

ce reproche serait désormais de l'ingratitude dans la bouche des Italiens. Quel que soit le sort que leur prépare la Providence, tout homme de cœur se souviendra toujours qu'il a été le premier à leur demander :

« Que peut-on faire pour l'Italie[1] ? »

L'alliance franco-italienne, conclue en 1859, avait donc été préparée dès 1856. La guerre de Crimée n'avait pas seulement établi des relations intimes entre le cabinet de Turin et les puissances occidentales, elle rapprocha l'Italie de la Prusse et de la Russie, comme le démontre la dépêche du 29 mars 1856, adressée par le comte de Cavour à M. le chevalier Librano, ministre des affaires étrangères du Piémont.

« Si nous n'avons pu, disait-il, dans le cours de cette longue négociation, obtenir aucun avantage direct pour notre pays, nous croyons du moins avoir conquis l'amitié de plusieurs puissances, *de la Prusse et de la Russie en particulier. En effet, le baron Manteuffel, quoique fort réservé de sa nature, nous témoigne en toutes les occasions des sentiments d'estime et d'amitié. Son collègue, le comte de Hatzfeld, va plus loin et parle de l'identité de la position de nos deux pays, des causes de plaintes que l'Autriche donne à l'un et à l'autre, sous une forme qu'on peut considérer comme de véritables avances.*

« Quant aux Russes, ils sont très explicites. Le comte Orloff affecte une grande amitié pour nous. La baronne de Seebach, fille de Nesselrode, *fait notre éloge* aux dépens des plénipotentiaires autrichiens, et le baron de Brunow nous prodigue ses meilleures phrases.

« Hier, enfin, le comte Orloff m'a dit en me serrant la main : « J'ai écrit ce matin à l'empereur que nous avions excessivement à nous louer des plénipotentiaires sardes. »

« Ce ne sont pas là de brillants résultats, qui se traduisent en avantages immédiats et matériels ; mais ce sont *des germes*

[1] *Mémoire du comte de Cavour*, 1856.

de futurs événements, qui doivent *aider notre pays à atteindre* la glorieuse mission à laquelle la Providence l'a destiné. »

Dans le congrès de Paris, l'Autriche ne voulut pas se prêter à un arrangement pacifique des affaires d'Italie. L'empereur Napoléon l'avait désiré, mais il avait besoin du concours de l'Autriche pour faire la paix et, à cet effet, il devait traiter l'empereur François-Joseph en allié. « Devant une pareille situation, écrivait Cavour, on ne pouvait user de menaces dans la question italienne. Les exhortations étaient seules possibles. Elles furent employées en vain. Le comte de Buol se montra intraitable dans les grandes comme dans les petites choses. Cette *ténacité, dangereuse pour le moment, tourna à l'avantage futur de l'Italie. L'empereur Napoléon en fut très irrité et ne cacha pas son impression.* L'autre soir, il me disait : « L'Autriche ne veut se prêter à rien ; elle est prête à faire la guerre, plutôt que de consentir à la cession de Parme en votre faveur ; *or, en ce moment, je ne puis pas lui poser un casus belli; mais tranquillisez-vous, j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps.* » L'empereur a proposé à l'Autriche de prendre les principautés danubiennes et de nous abandonner la Vénétie et la Lombardie, et, en ma présence, il a dit à lord Clarendon : « C'est la seule solution raisonnable des affaires d'Italie. » Il n'en faut pas davantage pour prouver les bonnes dispositions de l'empereur et la nécessité de ne pas l'irriter par des épigrammes qui ne servent à rien et qui ne peuvent lui faire grand tort[1]. »

L'unité de l'Italie et les destinées de la maison de Savoie avaient été préparées au congrès de Paris. C'était la grande préoccupation du comte de Cavour, comme on le voit par ses lettres confidentielles à M. Urbain Rattazzi dans lesquelles il rendait compte des séances du congrès qui avaient rapport à la question italienne et à la situation du royaume de Naples et des États pontificaux.

[1] Lettre du comte de Cavour, datée d'août 1856 à son ami Castelli. *Storia della diplomatia Europea in Italia.* Vol. VII, p. 622.

« Lord Clarendon, écrivait-il, fut plus énergique que jamais quand il s'agissait du pape ou du roi de Naples; il qualifia le gouvernement du premier comme le plus mauvais qui eût jamais existé. En sortant, je lui dis : « Milord, vous voyez qu'il n'y a aucun espoir à fonder sur la diplomatie; il serait temps de recourir à d'autres moyens, surtout en ce qui concerne le roi de Naples. » Il me répondit : « Il faut s'occuper de Naples et bientôt. » Je le quittai en disant : « Je viendrai en causer avec vous. L'Italie ne peut rester dans les conditions actuelles. Napoléon en est convaincu, et si la diplomatie est impuissante, nous aurons recours à des moyens extra-légaux. Modéré d'opinion, je suis plutôt favorable aux mesures extrêmes et audacieuses. Dans ce siècle, l'audace est souvent la meilleure des politiques. Elle réussit à Napoléon et elle pourrait nous être favorable. » Le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde devint le trait d'union entre les deux dynasties et le prologue du traité d'alliance entre les deux peuples en 1859.

Cavour n'était pas très enthousiaste de l'alliance du prince Napoléon avec la princesse Clotilde[1]. Il lui semblait préférable de s'assurer à la fois la neutralité bienveillante de la Russie et de la Prusse, par le mariage de la princesse Clotilde de Savoie avec le prince Léopold de Hohenzollern, fils de la princesse Stéphanie de Beauharnais, qui serait devenu roi de l'Italie centrale[2]. A cette époque, M. de Cavour songeait moins à l'unité qu'à l'indépendance. L'idée nationale le préoccupait avant tout et il n'est devenu unitaire que lorsqu'il a été convaincu qu'il n'y avait pas d'autre moyen de réaliser l'affranchissement du pays.

La Prusse et le prince régent avaient des sympathies pour l'Italie. A différentes reprises, le cabinet de Vienne avait tâché d'obtenir le concours armé du cabinet de Berlin et de l'Allemagne, pour combattre le parti national italien. « Une

[1] Lettre de Cavour à Urbain Rattazzi, du 15 septembre 1858.

[2] *Correspondance de Cavour avec Villamarini.* Vol. VIII. Bianchi. *Storia della diplomatia.*

telle proposition avait toujours été rejetée. Le prince régent avait dit dans le conseil des ministres : « *Nous ne pouvons donner le concours de nos armes à l'Autriche pour combattre en Italie les principes de nationalité que la Prusse est appelée à défendre en Allemagne.* Si la guerre éclate, nous devons conserver notre libre arbitre et en user dans l'intérêt de l'Allemagne[1]. » Partout on retrouve des traces des sympathies qui existaient dès 1856 entre l'Italie et la Prusse. Le cabinet de Berlin voyait sans inquiétude l'agrandissement de l'Italie. On croyait que le Piémont représentait le principe national que la Prusse avait mission de défendre en Allemagne.

Quant à l'Angleterre, elle avait subi la paix en 1856, plutôt qu'elle ne l'avait acceptée.

« Elle verrait volontiers, j'en suis convaincu, écrivait Cavour à Rattazzi, surgir l'opportunité d'une guerre nouvelle et d'une guerre aussi populaire que celle qui aurait pour objet l'affranchissement de l'Italie. Pourquoi donc ne profiterions-nous pas de ces dispositions, en faisant un effort suprême pour accomplir les destinées de la maison de Savoie et de notre pays?

« L'empereur ne peut être hostile à cette guerre qu'il désire du fond du cœur. Il nous aidera certainement, s'il voit l'Angleterre décidée à entrer en lice. Les dernières conversations que j'ai eues avec lui et avec ses ministres étaient de nature à préparer la voie à une déclaration belliqueuse. Le seul obstacle est le pape. Qu'en faire dans une guerre italienne[2] ? »

Dans une quatrième lettre, le comte de Cavour constate les efforts faits par l'empereur Napoléon pour adoucir les rapports entre l'Autriche et l'Italie; mais l'Autriche ne fit que des concessions apparentes, pour ne pas exciter l'opinion publique et pour maintenir ses bonnes relations avec l'empereur Napoléon.

Quant à la Russie, elle se montrait sympathique à l'Italie.

« Orloff me fit mille protestations d'amitié. Il reconnut,

[1] Lettres du comte de Launay à Cavour, 19 et 25 janvier 1859.
[2] *Storia della diplomatia Europea.*

comme moi, que l'état de l'Italie était insupportable, et me laissait entendre volontiers que son gouvernement aurait contribué à l'améliorer. *L'ambassadeur prussien parlait mal de l'Autriche.* En somme, si *nous n'avons rien gagné en pratique*, la victoire est complète, quant à l'opinion publique[1].

« Pendant le congrès de Paris, l'empereur Napoléon ne cessa de montrer ses sympathies à l'Italie. L'Angleterre favorisait les dispositions de l'empereur. Lord Clarendon, qui s'était montré vivement contrarié des efforts stériles qu'on avait faits pour résoudre la question italienne, avait fini par obtenir une réponse plus positive de l'empereur : « Je vous autorise à déclarer au parlement, lui disait Napoléon, que j'ai l'intention de retirer mes troupes de Rome, et il ajouta en élevant la voix : et d'obliger l'Autriche à en faire autant. »

« Clarendon me dit que l'empereur lui parut de très bonne foi et que si l'Autriche ne modifiait pas son système, avant un an, la France et l'Angleterre l'y auraient forcé, même par les armes.

« Il est certain que les plénipotentiaires autrichiens sont abattus et mécontents. Ils se plaignent comme nous de Walewski, et se moquent de son incapacité[2]. »

Dans une circulaire du 1er août 1857, adressée aux chefs de la légation de S. M. le roi de Sardaigne, le comte de Cavour écrivait : « On doit reconnaître que, depuis quelque temps, une modification sensible s'est opérée dans l'opinion publique en notre faveur. Les faits ont parlé plus haut que la malveillance et la prévention des partis qui nous sont plus ou moins hostiles. » Dans la question des principautés danubiennes, la Sardaigne devint l'arbitre de la paix ou de la guerre. Il en était de même dans le règlement des difficultés survenues à Neuchâtel, entre la Prusse et la Suisse.

Le Piémont, dans la question des principautés, comme dans la question de Neuchâtel, avait donné des conseils qui ont mis en relief l'esprit modéré de sa politique et la haute

[1] *Storia della diplomatia Europea.*

[2] 6e lettre du comte de Cavour à Urbain Rattazzi. *Storia della diplomatia Europea.*

influence exercée dans les conseils de l'Europe par le comte de Cavour[1]. « Les rapports diplomatiques à l'étranger, écrivait-il, se ressentent partout de la direction nouvelle imprimée aux affaires d'Italie, depuis que le Piémont avait pris en main les intérêts de la Péninsule. » La révolution italienne échappait au parti républicain. Mazzini avait encore des adhérents, mais le parti national s'éloignait de lui pour se rapprocher du parti constitutionnel représenté par le comte de Cavour. A Vienne, on redoutait cette influence prépondérante du Piémont. On comprenait que l'Italie, groupée autour de la maison de Savoie, en échappant à la révolution, devenait plus dangereuse pour l'Autriche. L'Europe, hostile au parti républicain italien, ne l'était ni à la maison de Savoie, ni au grand ministre, dont elle avait pu apprécier la modération dans les congrès.

On craignait à Vienne, dès 1858, une alliance offensive et défensive avec la France. Le cabinet autrichien comprenait le danger de cette situation. Au lieu de s'entendre directement avec la France, en faisant des concessions opportunes à l'Italie, l'empereur François-Joseph fit des avances à la Prusse et chargea, en 1859, l'archiduc Albert d'une mission à Berlin.

« L'archiduc fit entrevoir le danger que courait l'Allemagne sur le Rhin et offrit à l'armée fédérale un contingent de 200,000 hommes. Poussant plus loin l'esprit de conciliation et les avances au cabinet de Berlin, l'archiduc offrit le commandement des armées fédérales au prince régent de Prusse et, de plus, il offrit d'alterner avec la Prusse la présidence de la diète. On répondit à l'archiduc que la Prusse voulait rester neutre et qu'elle n'agirait que si les intérêts de l'Allemagne étaient menacés[2]. »

On songeait, à cette époque, à Berlin, plutôt à imiter l'exemple du Piémont en Allemagne, qu'à s'allier à l'Autriche contre l'Italie. La Prusse, réduite à un rang

[1] *Storia della diplomatia Europea.*
[2] Lettres de M. de Launay, ministre du Piémont, à Cavour.

secondaire par la diète germanique, attendait les événements et ne voyait pas avec déplaisir les embarras de l'Autriche. Le comte de Bismarck, ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg, était dès lors favorable à l'Italie. Le chargé d'affaires sarde, M. le comte Sauli, écrivait :

« *Les représentants des petits États allemands sont furieux contre Bismarck. Ils l'accusent d'être plus sympathique à l'Italie et à la France qu'à l'Allemagne*[1]. »

Membre de l'extrême droite au parlement de Francfort, M. de Bismarck avait ressenti plus vivement qu'aucun autre patriote allemand les revers diplomatiques infligés à la Prusse depuis Francfort jusqu'à Erfurth et Olmutz. L'Autriche, à l'en croire, n'est pas seulement l'ennemie de l'Italie, c'est l'adversaire le plus redoutable de l'Allemagne. Elle a maintenu les divisions territoriales au delà du Rhin comme elle les a imposées à l'Italie. La Prusse ne peut reprendre la prépondérance allemande qu'en expulsant l'Autriche de la confédération et en détruisant la diète germanique.

Le comte de Bismarck était convaincu que la diète divisait l'Allemagne à l'intérieur et qu'elle l'affaiblissait à l'étranger. On pouvait supposer que son jugement lui faisait voir sans regret l'alliance franco-italienne, parce qu'il la croyait le prologue de l'alliance italo-prussienne.

Le comte de Cavour savait que l'empereur Napoléon était favorable aux Italiens, mais il était convaincu que l'opinion publique en France n'était pas sympathique à une alliance offensive et défensive avec l'Italie. Aussi prévoyant que prudent, M. de Cavour avait voulu, dès 1859, se ménager des alliances et ne pas devoir uniquement à la France l'affranchissement de la Péninsule.

« Les Français, écrivait-il, entraînés contre leur gré, ne nous pardonneront jamais si la plus grande partie du poids

[1] Dépêche confidentielle du comte Sauli, chargé d'affaires sarde, à Saint-Pétersbourg.

de l'entreprise tombe sur leur dos; *malheur à nous si nous triomphons uniquement au moyen des Français*[1]. »

Les événements ne justifièrent que trop sa prédiction. L'Italie n'oublia pas ce qu'elle devait à la France; mais il est incontestable que la paix de Villafranca ne répondit pas aux espérances des Italiens. L'empereur avait promis que le pays serait affranchi jusqu'à l'Adriatique, et Venise, à laquelle se rattachent, après Rome, les plus grands souvenirs de l'Italie, restait soumise à l'Autriche.

Cette solution mécontenta les Italiens. Ils ne voulaient pas d'une fédération qui laissait toute la force matérielle à l'Autriche retranchée dans son quadrilatère, et au pape temporel toute l'influence morale de la Péninsule. Le comte de Cavour ne pouvait accepter un traité qui méconnaissait tout à la fois les promesses faites par la France et les aspirations nationales de la Péninsule. Il abandonna le pouvoir pour revendiquer avec Manin l'idée unitaire représentée par Mazzini et patronnée par le parti républicain. A la devise mazzinienne : *Dieu et le peuple*, le comte de Cavour substitua la devise constitutionnelle et monarchique : *Italie et Victor-Emmanuel.*

Homme d'État aussi habile que prudent, il se contenta d'emprunter à Mazzini le principe de l'unité et à Garibaldi le prestige de son épée et de sa popularité. La grande œuvre de l'indépendance nationale devint ainsi le trait d'union de tous les partis. La monarchie, en se ralliant à l'unité, rétablit en Italie son prestige, tout en relevant l'influence italienne dans les conseils de l'Europe.

Allié de la France, Cavour ne négligeait aucune occasion de montrer à la Prusse qu'elle avait intérêt à se rallier à ses combinaisons. « *La Prusse et le Piémont, écrivait-il, ont des intérêts communs. L'une défend la nationalité allemande et l'autre la nationalité italienne.* L'Autriche est ennemie implacable de l'une comme de l'autre. Si elle est victorieuse par le concours des armées fédérales, elle reprendra la suprématie en Allemagne; si elle est vaincue, la Prusse trouvera

[1] Lettre du comte de Cavour au général La Marmora. *Storia della diplomatia.*

le chemin ouvert pour marcher à l'accomplissement de ses destinées en Allemagne[1]. » Dès 1859, et en pleine alliance française, on comprenait en Italie l'avenir de la Prusse ; mais l'homme qui rêvait pour son pays le succès du grand ministre sarde était à Saint-Pétersbourg. Le comte de Bismarck entrevoyait dans l'alliance franco-italienne la régénération de l'Allemagne et il attendait avec impatience le jour où il aurait pu, par une alliance italo-prussienne, aider l'Italie à compléter son unité nationale, afin de permettre à la Prusse de reprendre la direction de l'organisation nationale de l'Allemagne. Cette politique qui devait continuer en Prusse l'œuvre commencée par Cavour en Piémont ne fut pas bien appréciée en Allemagne. On redoutait même, à Berlin, la prépondérance de la France ; il n'était donc pas étonnant que le triomphe de Napoléon III sur le Mincio parût aux successeurs de M. de Radowitz une menace sur le Rhin qui mettait en danger la Confédération germanique[2]. M. de Bismarck ne partageait pas ces craintes, et les conseils qu'il donnait ne furent pas écoutés par le roi. Dès cette époque, il appréciait la politique de Cavour, mais les arguments qu'il fit valoir, pour montrer que la Prusse avait le même intérêt en Allemagne que le Piémont en Italie, ne furent pas pris en considération à Berlin ; il en résulta que l'avenir de la Prusse et la régénération de l'Allemagne furent retardés par les fautes du gouvernement prussien.

On peut se demander ce qui serait arrivé en 1859 si l'Italie avait été soutenue par la Prusse. Il est incontestable que Napoléon a conclu la paix de Villafranca parce qu'il n'était pas certain de la bienveillance de la Prusse. Cavour dut quitter le pouvoir et il ne lui restait que la sympathie de Napoléon III pour continuer l'affranchissement de l'Italie. Le comte de Bismarck avait seul compris en Allemagne la grandeur de l'œuvre entreprise par Cavour au delà des Alpes, mais il n'avait aucune influence à Berlin sur Frédéric-Guillaume IV.

[1] Dépêche confidentielle de Cavour, du 6 mai 1859, au comte de Launay, ministre d'Italie, à Berlin.

[2] M. Radowitz, l'ami de Frédéric-Guillaume, prétendait qu'on défendait le Rhin sur le Mincio.

En Italie, les résultats obtenus par l'alliance française n'avaient pas répondu aux espérances des Italiens : Cavour le comprit et dans sa solitude de Léri il appréciait sévèrement la situation :

« J'ai été heureux, écrivait-il à M. le marquis Pes de Villamarina après le triste dénouement de la guerre, de pouvoir me retirer des affaires, sans provoquer des troubles graves. Le nouveau ministère est formé de façon à rassurer l'Europe et le pays. La Marmora et Dabormida présentent les plus grandes garanties de modération et de loyauté. Rattazzi signifie qu'on n'a pas l'intention de reculer à l'intérieur. Je ne doute pas que vous leur portiez le même concours que vous m'avez toujours accordé. Ma retraite doit rendre votre œuvre moins difficile (*meno scabrosa*). Faites de moi une victime expiatoire pour regagner à notre pays l'amitié du gouvernement français. Elle nous est indispensable, pour ne pas consommer à Zurich le sacrifice de Villafranca[1]. » Dans une autre lettre, il disait : « Les conséquences de la paix de Villafranca ont tourné admirablement. La campagne politique et militaire a été plus avantageuse à l'Italie que la campagne militaire qui l'a précédée. Elle a *donné à l'empereur Napoléon des titres plus grands à la reconnaissance des Italiens que les résultats obtenus par les batailles de Magenta et de Solferino*. Combien de fois ne me suis-je pas écrié dans la solitude de Léri : Bénie soit la paix de Villafranca! (*Benedetta la pace di Villafranca!*) » Napoléon était convaincu qu'il ne pouvait continuer la guerre, sans compromettre sa popularité en France et sans engager l'avenir du pays qui lui avait confié ses destinées. En parlant de la paix, l'empereur disait à La Marmora : « Je sais que le comte de Cavour est très irrité; je comprends et j'excuse cet état de son esprit, profondément troublé de voir ses projets tronqués (*troncati*). Mais en ce monde on ne peut pas toujours obtenir ce qu'on désire. L'idée de la complète indépendance de l'Italie me fut toujours chère; mais,

[1] Lettre de Cavour. Léri, 19 juillet 1859.

pour la réaliser, je ne pouvais risquer de compromettre des intérêts plus grands. Je suis convaincu qu'avec l'organisation actuelle de ses forces militaires, la France est dans l'impossibilité de soutenir une double guerre sur le Rhin et sur l'Adige[1]. » Cette appréciation est confirmée par le prince Napoléon.

M. Peruzzi, envoyé toscan à Paris, rapporte dans une dépêche adressée, en 1859, au baron Ricasoli, chef du gouvernement toscan, les termes de l'entretien qu'il eut avec le prince Napoléon, qui justifiait la paix en disant : « Vous aurez une « seconde Novare, et vous serez bien avancés quand vous « aurez été cause de la ruine de l'empereur et de la venue des « Prussiens à Paris[2] ». Nous lui disions que l'enthousiasme des volontaires et le patriotisme national renouvelleraient les prodiges de 93. Le prince nous répondit qu'il espérait dans la guerre avant la guerre, parce qu'il croyait l'empereur un bon chef d'armée disposant d'habiles généraux, mais que depuis lors il avait perdu ses illusions et que l'armée savait qu'elle n'avait pas à sa tête ni un empereur général, ni des généraux habiles. J'ai voulu vous rapporter cet entretien dont le fond m'a paru assez vraisemblable[2]. »

A Turin comme à Florence, on s'occupait déjà du concours de la Prusse. On comptait sur sa bienveillance pour se passer, dans l'avenir, de l'alliance française. En septembre 1859, le gouvernement florentin délégua le comte Louis Moretti pour patronner la cause de la Toscane auprès des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. La réponse du baron de Schleinitz, ministre des affaires étrangères à l'envoyé toscan est résumée en ces termes par l'envoyé du gouvernement sarde à Berlin : « La Prusse a des intérêts identiques à ceux de l'Italie, et dans un congrès, elle ne lui sera pas hostile. Le principe de la nationalité est légitime, et le cabinet de Berlin verrait volontiers naître (*sorgere*) une Italie forte et indépendante ». Quant aux légations, le ministre prussien laissa entendre

Storia della diplomatia Europea.
Storia della diplomatia Europea, par Bianchi, p. 612.

que le cabinet de Berlin ne prenait pas grand intérêt au domaine temporel des papes, mais il ajouta « qu'il n'était pas probable que la France et l'Italie voudraient le restreindre [1]. »

La Prusse cherchait à faire accepter dans le traité de paix les conditions les plus avantageuses à l'Italie, en disant à l'envoyé piémontais qui les combattait : « Entre votre pays et l'Autriche, il y aura toujours des prétextes pour une nouvelle guerre [2]. » Ces paroles étaient une révélation. Un éminent homme d'État prussien, qui favorisait alors auprès du prince régent les intérêts du Piémont, disait également et d'une façon plus explicite à M. de Launay : « Je vous répète ce que j'ai dit au comte de Cavour. Pour nous, la guerre d'Italie a éclaté trop tôt. Rassurez-vous pour le présent, fortifiez-vous pour l'avenir, et quand le jour de nouvelles épreuves s'élèvera, vous aurez la Prusse avec vous [3]. »

L'alliance italo-prussienne, prévue par le comte de Cavour en 1856, ratifiée plus tard par le comte de Bismarck, était moins populaire en Allemagne qu'en Italie. En Prusse, on croyait l'Allemagne intéressée à défendre le quadrilatère et en Piémont, on regardait encore les Prussiens comme les alliés de l'Autriche. Avant Solferino, le parti national italien ne comptait que sur la France pour affranchir l'Italie, mais après Villafranca, on ne pouvait plus se faire illusion sur l'alliance française et, cependant, il fallut la maintenir pour ne pas courir les chances de nouvelles déceptions. M. Peruzzi, l'un des hommes qui, avec le baron Ricasoli, ont contribué le plus efficacement à seconder à Florence la fusion avec le Piémont, faisait tous ses efforts pour conserver l'alliance française. Il savait que l'empereur Napoléon redoutait une nouvelle guerre, parce que la France était hostile à l'unité italienne et qu'elle voulait tout au plus permettre une fédération dont le pape et l'Autriche auraient fait partie. Une pareille solution était

[1] Dépêche de Launay, Berlin, 12 octobre 1859.
[2] Depêche de Launay, Berlin, 14 octobre 1859.
[3] *Storia della diplomatia Europea.*

combattue par tous les partis en Italie. La proposition seule augmenta la force des annexionnistes et décida à Florence comme à Parme l'opinion à seconder le Piémont pour compléter à Rome l'unité de l'Italie. « Vous savez, écrivait Cavour, que l'opinion publique est ma boussole; mon programme est de ne pas imposer l'annexion, mais de braver tous les dangers pour la faire, si les populations la réclament [1]. » En annonçant aux puissances européennes que le gouvernement du roi avait sanctionné l'union de l'Italie et de la Toscane au royaume de Sardaigne, Cavour s'appuyait sur le sentiment national qu'il fallait rassurer pour protéger en même temps les intérêts de l'ordre et de la paix en Italie [2]. Napoléon, en faisant prévaloir le principe de non-intervention, reconnut les faits accomplis au delà des Alpes. Il était moins hostile que la France à l'unité italienne, parce qu'il en trouvait l'origine dans les traditions napoléoniennes. L'unité de l'Italie avait été rêvée par Napoléon Ier à l'île d'Elbe, quand il disait aux Italiens qui le pressaient de descendre en Italie pour se mettre à la tête du mouvement national : « J'ai été grand sur le trône de France principalement par la force des armes et par mon influence sur l'Europe entière; mais le caractère distinctif de mon règne était toujours la gloire des conquêtes. A Rome, ce sera une autre gloire aussi éclatante que la première, mais plus durable et plus utile... Je ferai des peuples épars de l'Italie une seule nation, je leur donnerai l'unité de mœurs qui leur manque, et ce sera l'entreprise la plus difficile que j'ai tentée jusqu'ici. J'ouvrirai des routes et des canaux, je multiplierai les communications; de nouveaux et vastes débouchés s'ouvriront aux industries renaissantes, tandis que l'agriculture montrera la prodigieuse fécondité du sol italien. Je donnerai à l'Italie des lois faites pour les Italiens. Naples, Venise, La Spezzia deviendront d'immenses chantiers de construction navale, et dans peu d'années l'Italie aura une marine impo-

[1] Lettre de Cavour à Villamarini.
[2] *Idem.*

sante. Je ferai de Rome un port de mer. Dans vingt ans, l'Italie aura une population de trente millions d'habitants et sera la plus puissante nation de l'Europe. Plus de guerres, plus de conquêtes; j'aurai néanmoins une armée brave et nombreuse sur le drapeau de laquelle je ferai écrire le mot: « Malheur à qui le touche ! » et personne n'osera. Après avoir été César en France, je serai Camille à Rome; l'étranger cessera de fouler de son pied le Capitole et n'y retournera plus. Sous mon règne, la majorité antique du peuple roi s'unira à la civilisation de mon premier empire, et Rome égalera Paris en conservant toute la grandeur de ses souvenirs. »

L'idée de l'unité italienne, proclamée par Napoléon Ier à l'île d'Elbe, avait été propagée en Italie par Rossi, qui signa, en 1815, les premières proclamations unitaires. Ministre de Pie IX, il fit, en 1848, un dernier effort pour amener une transaction entre l'Église et l'Italie. « Il n'y avait que deux partis à prendre, disait Rossi : l'un était la déchéance naturelle du pape par la retraite de l'intervention étrangère, l'autre parti, possible peut-être, mais plus dangereux, était de proclamer hautement comme principe la destruction du pouvoir temporel du pape, d'en retracer les inconvénients et les abus, d'en appeler à l'opinion des peuples, de leur faire sentir que les ennemis de leur émancipation n'étaient point le vicaire du Christ, mais les princes temporels de Rome, que c'était comme principauté que Rome avait déserté la cause de la liberté pour celle du privilége, celle de l'intelligence pour le pouvoir. Dans ce système, il fallait avant tout éviter toute discussion religieuse, entourer la religion, les institutions, les ministres d'un respect profond et sincère. Il fallait réunir le royaume d'Italie à Rome ou bien permettre à l'État de se donner un gouvernement national. » Le comte Rossi était préoccupé comme le comte de Cavour de l'idée nationale, de l'affranchissement du pays et de la constitution à donner à l'Italie, quand elle n'aurait plus à subir le joug de l'étranger.

Mazzini, dont l'influence a été si grande et dont le génie a été reconnu par les différents partis, avait préconisé

avant 1848 l'unité italienne. L'expérience et l'histoire lui avaient démontré que l'indépendance de l'Italie était incompatible avec la suprématie de l'Église. « Les Italiens, remarque fort judicieusement M. Victor Cherbuliez, savent que la politique du saint-siége, en traversant leurs efforts pour assurer leur indépendance et leur unité nationale, les a condamnés à subir, pendant des siècles, le joug de l'étranger. »

Mazzini popularisa tout à la fois l'idée de l'unité et de la suppression du pouvoir temporel. L'idée était bonne, mais les moyens qu'il préconisait pour la réaliser n'étaient pas en rapport avec la situation de l'Italie et de l'Europe. La réunion de l'Italie centrale à la monarchie sarde était un acheminement vers l'unité. Mazzini avait propagé cette idée avec une conviction profonde, en disant que l'unité seule pouvait mettre fin à la Révolution. Il croyait ce programme réalisable seulement à Rome et par la république, mais, politique habile et patriote convaincu, il voulait le fait sans s'inquiéter du mot. Mazzini écrivait le 2 mars 1860 : « Il ne s'agit plus de république ou de monarchie ; il s'agit de l'unité nationale, d'être ou de ne pas être. Si l'Italie veut être monarchique sous la maison de Savoie, qu'elle le soit. Si elle veut acclamer comme libérateur le roi ou Cavour, qu'elle le fasse. Ce que nous voulons tous maintenant, c'est que l'Italie se fasse [1]. » Garibaldi se rallia comme Mazzini à l'unité monarchique et à la devise républicaine : « *Dio e popolo*, Dieu et peuple », il substitua la devise constitutionnelle : « Italie et Victor Emmanuel ». La croix de Savoie devint un symbole de ralliement autour duquel tous les partis s'unirent [2]. Le comte de Cavour n'était pas séparé de Mazzini et de Garibaldi par une question de principe. Il voulait comme eux l'unité de l'Italie. Sa politique tendait au même but. Il ne différait que sur les moyens à employer pour l'atteindre. Homme d'État qui unissait la prudence à

[1] Lettre du comte de Cavour au marquis de Villamarini, ambassadeur du Piémont à Paris.

[2] *Idem.*

l'audace, il ne craignait pas de faire un effort suprême pour affranchir l'Italie, mais il savait que la révolution italienne, pour réussir en Italie et pour être acceptée par l'Europe, devait être monarchique, c'est à dire nationale et conservatrice.

L'Italie, affirmait-on avec raison, ne pouvait compléter son indépendance à Venise et à Rome que par une entente avec la Prusse. Il est évident que la maison de Savoie, par ses traditions et ses souvenirs, pouvait seule offrir à la Prusse une alliance que le cabinet de Berlin n'aurait jamais conclu avec un gouvernement républicain.

L'alliance française, dépopularisée par l'occupation de Rome et par la cession de Nice, avait perdu son prestige. L'Italie ne pouvait plus compter sur le concours de Napoléon pour affranchir Venise et pour obtenir une transaction de la cour de Rome.

Les obstacles suscités à l'annexion des provinces méridionales n'existaient pas seulement à Paris. A Saint-Pétersbourg comme à Berlin, on protesta vivement contre l'envahissement du royaume de Naples et des Romagnes par les volontaires de Garibaldi. La Prusse voulait bien permettre au Piémont de s'appuyer en Italie sur le principe de nationalité, mais à la condition de laisser à ce principe son libre développement et de concilier le droit nouveau avec les traditions historiques, comme elle le faisait elle-même en Allemagne. Dans une dépêche adressée au comte Brassier de Saint-Simon, chargé d'affaires de Prusse à Berlin, M. de Schleinitz disait : « Loin de regarder comme incompatibles ces deux principes, le gouvernement prussien pense que c'est uniquement dans la voie légale des réformes, et en respectant les droits existants, qu'il est permis à un gouvernement régulier de réaliser les vœux légitimes des nations [1]. »

Le comte de Cavour avait songé, dès 1859, à l'alliance prussienne, parce qu'il savait que la France était peu disposée à permettre l'unité italienne. Tous les partis étaient d'accord pour empêcher la formation d'un grand royaume au sud des

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de 1870.*

Alpes. La majorité en France n'avait pas cru que la cession de la Savoie et du comté de Nice fût une compensation suffisante pour l'annexion de l'Italie centrale. Il n'en était pas de même de Napoléon III. Les faits prouvent qu'il n'a jamais cessé d'être l'ami de l'Italie et qu'il a compromis plus d'une fois son trône et sa popularité dans l'intérêt de la nationalité italienne. « L'empereur des Français, disait le comte de Cavour dans un discours qui fit une grande impression sur la Chambre, reconnaissant l'impossibilité d'une restauration en Toscane, dans les duchés et dans les Romagnes, a osé déclarer au pape avec respect, mais avec résolution, dans cette lettre du 30 décembre qui ne sera jamais assez célébrée, que sa domination sur les Romagnes était finie. Oui, messieurs, cette lettre marque une époque mémorable dans l'histoire de l'Italie; en l'écrivant, l'empereur Napoléon s'est acquis, selon moi, un titre non moins grand à la reconnaissance des Italiens qu'en battant les Autrichiens sur les hauteurs de Solferino. Oui, cette lettre mettait fin à la domination des prêtres, laquelle est peut-être aussi funeste pour l'Italie que la domination autrichienne. Et cet acte de l'empereur était d'autant plus généreux que, pour aider l'Italie, pour mettre un terme à la tyrannie sacerdotale, il n'hésitait pas à s'aliéner un parti puissant en France et qui lui avait donné jusqu'alors, au moins en apparence, tout son appui [1] ».

La célèbre lettre de Napoléon III à Edgar Ney fut le dernier effort qu'il tenta en faveur de l'indépendance complète de la péninsule. Elle suscita en France une opposition sourde dans le parti légitimiste, sans être contrebalancée par un grand effort de l'opinion publique. M. Thiers avait démontré que l'union de l'Italie devait être fatale à la France et Proudhon, d'accord avec les cléricaux et les orléanistes, prétendait qu'au point de vue économique comme au point de vue politique, la fusion des États italiens devait être un affaiblissement pour la France. Il combattait l'exécution de la ligne

[1] *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, par J. Artom et Albert Blanc.

des chemins de fer méridionaux, en affirmant que le port de Brindisi pouvait retrouver son ancienne prospérité et compromettre l'avenir de Marseille. Napoléon était donc impuissant pour compléter l'œuvre commencée avec tant d'éclat à Magenta et à Solferino. Quant à la France, elle ne reconnut pas les faits accomplis au delà des Alpes; mais l'empereur, en proclamant la non-intervention, empêcha l'Autriche d'intervenir et assura, par son influence morale, l'indépendance du pays pour lequel il conservait toutes ses sympathies.

L'Autriche, en 1860, avait voulu intervenir dans l'Italie centrale; mais l'empereur Napoléon l'en empêcha en défendant le principe de non-intervention. « Il déclara à la cour de Vienne, que la France prétendait que le principe de non-intervention fût respecté en Italie par toutes les puissances. L'empereur, à la revue d'hier, a répété au prince Napoléon que l'Autriche s'était engagée à ne pas nous attaquer. Cela ne constitue pas une obligation formelle; mais il est probable que, pour le moment, on nous laissera tranquille[1]. »

La Prusse avait protesté contre l'invasion des provinces méridionales, mais sa protestation même montrait qu'elle n'était pas hostile à l'Italie. Elle contestait moins le principe national que la façon dont l'Italie cherchait à le faire prévaloir. Cavour justifia le cabinet piémontais, en s'efforçant d'expliquer au cabinet de Berlin le mobile de sa politique. Il disait dans une dépêche du 29 octobre 1860 : « Par suite des remarquables analogies qui existent entre *le rôle historique de la Prusse et celui de la Sardaigne, les Italiens ont l'habitude de regarder la Prusse comme un allié naturel dont ils ambitionnent surtout l'approbation.* C'est donc avec un regret non moins vif que sincère que le gouvernement du roi a appris le jugement sévère que le cabinet de Berlin a porté sur nos derniers actes. Toutefois, en cherchant à reconnaître, par un examen attentif de la note prussienne, quelle était la nature de cette divergence d'opinion, j'ai dû me rassurer à la fois et sur les intentions du prince généreux

[1] Lettre du comte de Cavour au général La Marmora, 30 octobre 1860.

et éclairé qui est à la tête du gouvernement prussien et sur le but de la note dont il s'agit. En proclamant hautement qu'il reconnaît la valeur du principe des nationalités, en déclarant même que ce principe est la clef de voûte de sa politique en Allemagne, le cabinet de Berlin désapprouve les moyens dont les Italiens ont dû se servir pour faire triompher ce principe.

« Il semble presque craindre qu'on ne gâte la plus noble des causes par l'emploi des forces révolutionnaires. Certes, nous admirons les efforts patients et habiles que le gouvernement prussien continue à faire pour établir en Allemagne, sans la moindre dérogation au droit conventionnel, une constitution politique plus homogène et plus conforme aux vœux des populations. Nous espérons qu'il réussira à mettre d'accord la légalité avec les aspirations nationales; nous applaudirons, nous lui envierons même son succès. Mais il nous sera permis de remarquer que le cabinet de Turin n'a cessé de suivre la même voie, que le jour où l'Autriche, en envahissant brusquement le territoire piémontais, a fait appel elle-même à des moyens de combat bien différents de l'influence morale et de l'autorité de l'exemple[1]. »

Dans une dépêche qui devait être communiquée au cabinet de Berlin, le comte de Cavour relevait avec dignité les allusions faites aux moyens employés par le Piémont, pour réaliser l'unité italienne. « Nous n'avons rien à cacher, rien à dissimuler, disait-il. Nous sommes l'Italie et nous agissons en son nom, mais en même temps nous sommes les modérateurs du mouvement national. Nous avons relevé le principe monarchique en Italie, en le faisant consacrer par la volonté nationale. Confiants dans la justice de la cause que nous défendons, nous espérons surmonter les difficultés qui nous environnent. Quand le royaume d'Italie sera constitué sur le double principe du droit national et du droit monarchique, l'Europe modifiera sans aucun doute le jugement sévère qu'elle porte maintenant sur nous[2]. »

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements.*

[2] Dépêche de Cavour à de Launay, à Berlin, 9 novembre 1866.

A Rome, l'agitation était extrême ; la popularité de Garibaldi y avait conservé un grand prestige. Le parti mazzinien, si habilement organisé dans les États de l'Église, donnait la main aux défenseurs de l'unité à Naples. Quant au pape, il ne se contentait pas de maintenir le *statu quo,* il voulait revenir sur les concessions faites et reprendre les provinces cédées à l'Italie. « Le général Lamoricière avait annoncé publiquement, disait M. de Cavour, que sa mission était de reconquérir les Romagnes; les massacres de Perugia pouvaient se renouveler au premier moment, et les rapports entre les deux gouvernements ressemblaient si peu à l'état de paix, qu'on devait s'attendre, de part et d'autre, à un éclat de plus en plus inévitable. L'armée italienne prit les devants avec la célérité nécessaire. Rome et la Comarca étaient mises hors de cause par l'occupation française. Il fallait en un clin d'œil débarrasser l'Ombrie et les Marches des zouaves pontificaux, prendre Ancône, et, après avoir de la sorte anéanti les plans de la réaction, aller à Naples empêcher que le mouvement italien, abandonné à de fougueux pionniers, ne changeât de nature et de caractère[1]. »

La victoire de l'armée italienne à Castelfidardo décida du sort des Romagnes et rendit à l'armée royale la confiance de l'Italie. Garibaldi était patriote avant d'être républicain. Le concours qu'il recevait du roi le rallia de nouveau à la cause monarchique et nationale. L'expérience lui avait appris qu'il était plus facile de conquérir le royaume de Naples que de le garder. On peut renverser une dynastie avec l'enthousiasme d'une armée de volontaires, mais on ne fonde un gouvernement que par l'appui d'un gouvernement régulier.

Les relations de Cavour avec Garibaldi ne furent pas de longue durée. Le Piémont avait dû offrir une compensation territoriale à la France pour lui faire agréer les annexions qu'il effectuait en Italie. L'empereur, poussé par l'opinion publique et par les traditions napoléoniennes, ne pouvait consentir à la création d'un grand royaume en Italie sans

[1] *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, par J. Artom et Albert Blanc. Paris, Hetzel, éditeur.

rendre à la France ses frontières géographiques du côté des Alpes et de la Méditerranée. Ces exigences de la France diminuèrent l'influence de Napoléon III en Europe : l'Angleterre n'ajoutait plus foi à son désintéressement, l'Allemagne redoutait ses prétentions sur le Rhin, la Suisse pensait qu'elle était compromise par l'annexion de la Savoie, et la Belgique se croyait menacée dans un prochain avenir. Quant à l'Italie, elle ne faisait plus d'objection à rendre la Savoie à la France. Ce pays était plus français qu'italien, quoiqu'il fût le berceau de la dynastie et que les soldats qu'il avait fournis au Piémont eussent brillé dans les luttes soutenues pour la cause de l'Italie. Il n'en était pas de même de Nice, dont le littoral était plus italien que français et qui avait donné à l'Italie le plus populaire de ses soldats. Garibaldi, avant tout soldat et patriote, ne se rendait pas compte des concessions imposées à l'Italie par la situation politique dont le comte de Cavour avait la responsabilité en Italie et en Europe. A cette époque, l'influence de Garibaldi était immense. Il se croyait trahi par le comte de Cavour, et il le rendait responsable de l'abandon de Nice, sa patrie. « Jamais, s'écria-« t-il dans un débat solennel, je ne tendrai la main à ceux « qui m'ont fait étranger en Italie ! » Le comte de Cavour, s'inclinant devant cette juste douleur, répondit d'un accent ému que n'oublieront jamais ceux qui étaient présents : « Un fait a creusé des abîmes entre le général Garibaldi et « moi. J'ai cru remplir un devoir, un devoir cruel pour moi, « le plus cruel que j'aie eu à accomplir de ma vie. Ce que « j'ai ressenti me fait comprendre ce que le général a dû « éprouver ; et s'il est au dessus de ses forces de me par-« donner, je sens que je ne puis lui en faire un reproche[1]. » La cession de Nice a été plus fatale à la France qu'à l'Italie. Elle a provoqué un refroidissement entre les deux pays. Malgré ces concessions, la France protégeait le gouvernement temporel du pape qui maintenait les divisions à l'intérieur, tout en facilitant l'intervention étrangère en Italie.

[1] *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, par J. Artom et Albert Blanc.

Les Italiens étaient convaincus qu'ils ne pouvaient être libres qu'en s'affranchissant tout à la fois, à Venise, de l'influence autrichienne, et à Rome, de l'influence française, et ils ne pouvaient l'obtenir que par le concours de la Prusse.

La politique annexionniste de Napoléon III menaçait l'équilibre européen, tout en compromettant l'alliance anglaise qui en était le principal soutien. Le programme napoléonien réalisé au Midi, disait-on, n'aurait probablement pas tardé à prévaloir sur le Rhin. L'intervention française à Rome mécontentait l'opinion publique en Italie. Aucune organisation définitive ne pouvait être proposée aussi longtemps que l'Autriche dominait dans le quadrilatère et que l'armée française occupait Rome. Le problème de l'unité italienne était encore agité et discuté, mais la cause de l'indépendance italienne était gagnée en Europe.

Dans une dépêche du 30 novembre 1860, lord Russell, chef du gouvernement anglais, disait : « Les Italiens, en 1860, ont fait une révolution, comme nous, en 1688, pour renverser le trône des Stuarts. » Quant au pouvoir temporel, il ajoutait : « Dans le siècle dernier, les pontifes exerçaient la souveraineté personnelle sur des populations protégées par des priviléges municipaux. L'Europe était satisfaite de respecter, non la force matérielle, mais l'autorité morale incontestable du pape. Mais aujourd'hui quelle est la valeur de cette indépendance protégée par vingt mille baïonnettes étrangères? Il est évident que tout est changé, et qu'en réalité la souveraineté temporelle du pape a cessé d'exister[1]. »

La modération du cabinet de Turin rallia à la cause de l'Italie les sympathies de tous les cabinets européens. La France, dont le concours armé à Magenta et à Solferino avait émancipé l'Italie, semblait s'éloigner d'elle, à mesure que l'Europe s'en rapprochait.

Napoléon III, appréciant cette fausse situation, voulait s'excuser, en disant à Victor-Emmanuel : « Les Italiens sont

[1] Dépêche de lord John Russell à lord Clarendon, 30 novembre 1860.

les meilleurs juges de ce qui leur convient le mieux. Il ne m'appartient pas, souverain élu par le peuple, d'avoir la prétention de faire prévaloir mes projets sur ceux d'une nation libre[1]. » Les hésitations imposées par l'opinion publique en France, à Napoléon III, avaient réussi à mécontenter en même temps l'Italie et le saint-siége, parce que l'empereur voulait être à la fois l'allié de Victor-Emmanuel et le protecteur de Pie IX.

Le cabinet de Berlin sut exploiter habilement les difficultés suscitées à l'Italie, par l'occupation française de Rome. La Prusse, avant la mort de Cavour, avait offert de reconnaître la monarchie du plébiscite, à condition que Victor-Emmanuel et ses conseillers promettraient formellement au roi Guillaume que l'*Italie ne serait jamais l'alliée de la France dans toute entreprise que celle-ci tenterait contre l'Allemagne*[2].

Le roi d'Italie et son gouvernement le promirent. Ils firent plus tard la même promesse à la France; mais on ne doit pas oublier que le gouvernement français avait fermé les portes de Rome à l'Italie, en disant : jamais.

Dans la question du pouvoir temporel, Napoléon se laissa dominer par l'opinion cléricale. « Contradiction étrange, dit avec raison l'historien de la diplomatie européenne. La nation qui propage en Europe la liberté civile et religieuse, la protectrice des peuples opprimés, la France soutient par son influence et par ses armes le domaine temporel des papes, compromettant ses propres intérêts et le prestige qu'elle exerçait dans le monde. »

Les Italiens n'ignoraient pas que l'annexion de l'Italie centrale et du royaume des Deux-Siciles était l'œuvre personnelle de Napoléon III; mais en lui donnant pour compensation Nice et la Savoie, disaient-ils, ils avaient payé leurs dettes de reconnaissance à la France.

Il est incontestable, et nous le démontrerons, que l'empereur était désireux de réaliser ses engagements au sujet de la

[1] Lettre de Vichy, du 21 juillet 1861.
[2] *Storia della diplomatia Europea.*

Vénétie ; mais après l'expédition du Mexique, il n'avait plus le prestige nécessaire pour entreprendre avec succès une nouvelle guerre. Le cabinet autrichien comprenait, dès cette époque, le danger qui le menaçait. En apprenant la reconnaissance de l'Italie par la Prusse, le ministre des affaires étrangères à Vienne manifestait son étonnement dans les termes les plus vifs : « S. M. l'Empereur vous prie, disait-il, de faire en sorte que le roi Guillaume sache que la Prusse n'ait point lieu de se repentir de la reconnaissance de la révolution la plus violente et de la plus flagrante violation des traités constatée dans les temps modernes. Les prétendues garanties que le cabinet de Berlin a obtenues du gouvernement piémontais, n'ont pas la valeur de la feuille de papier sur laquelle elles sont écrites[1]. » En écrivant cette dépêche, le ministre soupçonnait-il déjà l'alliance italo-prussienne qu'il redoutait, ou voulait-il simplement exprimer son dédain envers le cabinet italien qu'il affectait encore d'appeler le gouvernement piémontais, comme si l'Italie n'était restée pour l'Autriche « qu'une expression géographique[2] ». C'est un problème que nous n'avons pas pu résoudre et qui sera probablement éclairci dans un prochain avenir.

La mort du roi Frédéric-Guillaume IV provoqua une transformation complète dans la situation de la Prusse en Allemagne et dans les rapports du cabinet de Berlin avec le cabinet de Florence. Si l'on hésitait encore à Berlin sur l'opportunité et la condition de l'alliance à conclure, on était convaincu à Florence qu'on ne pouvait réaliser l'unité en Allemagne que par le concours de l'Italie.

Le général La Marmora fut chargé de faire partager ces convictions au nouveau roi; mais le ministre des affaires étrangères, le baron de Schleinitz, hésitait à prendre des engagements qui pouvaient conduire à une rupture avec l'Autriche.

[1] Dépêche du 26 juillet 1862 du comte de Rechberg, ministre des affaires étrangères à Vienne à l'envoyé autrichien à Berlin.

[2] Mot du prince de Metternich.

L'homme extraordinaire qui devait continuer en Allemagne l'œuvre commencée par Cavour en Italie, n'avait pas encore pris en main la direction des affaires étrangères en Prusse. Si la mission confidentielle du général La Marmora n'aboutit à aucun résultat immédiat, elle rétablit néanmoins de bons rapports entre les deux cours et elle contribua surtout à développer les sympathies entre les deux peuples. Il est incontestable que l'alliance morale entre l'Italie et la Prusse était faite dans les esprits avant d'être ratifiée par les gouvernements.

Cavour, sur son lit de mort, entrevoyant l'avenir, déplorait les lenteurs de la politique allemande, en disant : « Cette Confédération germanique est une anomalie. Elle se dissoudra et sera remplacée par l'union allemande, que feront les Prussiens. Leurs yeux s'entr'ouvrent lentement. Ils mettront cinquante ans à faire ce que nous avons réalisé en trois années[1]. » Cavour ne se doutait pas qu'il allait avoir un successeur dans le comte de Bismarck. Ce fut ce grand et habile politique qui réalisa l'alliance italo-prussienne que Cavour avait prévue en 1859 et avait préparée en envoyant le général La Marmora à Berlin pour la négocier en 1861.

Nous examinerons successivement le caractère de cette mission, les résultats qu'elle a produits en Allemagne et en Italie et l'influence qu'elle a exercée sur l'équilibre européen.

[1] *Die preussisch-italienische Allianz.* Heinrich Homberger. Aus dem XXVIII Bande der preussischen Jahrbücher.

II

LES PÉRIPÉTIES DE L'ALLIANCE FRANCO-ITALIENNE

Le livre publié par le général La Marmora[1] jette un jour nouveau sur l'alliance italo-prussienne et il nous montre comment Cavour profita des circonstances pour la préparer. Après Villafranca, le comte de Cavour ne pouvait plus compter sur l'alliance française. Il savait que la politique traditionnelle de la France était hostile à la formation de grands États au delà du Rhin comme au delà des Alpes. M. Thiers, l'éloquent orateur de l'opposition, n'avait-il pas dit que la France, pour conserver la prépondérance en Europe, était intéressée à maintenir la diète germanique en Allemagne, à protéger le pape à Rome et à sauvegarder l'indépendance des petits États en Italie? Dans le système préconisé par l'historien français, les petites nationalités ne devaient être que des satellites dont on ne respectait l'autonomie que pour autant qu'elles consentaient à se mouvoir dans l'orbite français. En France, on combattait surtout la domination autrichienne en Lombardie, pour y substituer l'influence française; on voulait bien favoriser l'indépendance italienne, mais on était hostile à l'unité de l'Italie.

Le comte de Cavour n'avait consenti à céder Nice que pour conserver la bienveillance de Napoléon III. « Il existe, en France, disait-il dans son discours sur la cession de Nice,

[1] *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de 1866,* par le général Alphonse La Marmora.

des partis nombreux et puissants qui nous sont ouvertement hostiles. Si, dans les masses, l'Italie est aimée, dans les classes plus élevées, elle n'est que trop souvent l'objet de sentiments tout autres. Je pourrais citer à l'appui de ce que j'avance plusieurs organes de la presse française, qui représentent des partis influents; mais il suffira du témoignage de ceux des membres de cette assemblée qui, dans ces dernières années, ont visité ou habité la France. Quiconque d'entre eux est resté à Paris pendant quelques semaines, a été certainement frappé du nombre, de l'autorité des ennemis de l'Italie et de la véhémence qu'ils montrent. Et ces ennemis déclarés, nous ne les comptons pas seulement dans le vieux parti qui conserve un culte spécial à la légitimité, nous les rencontrons dans d'autres régions politiques; il n'est pas besoin d'avoir longtemps observé la société de Paris pour être obligé d'affirmer, et avec tristesse, que, parmi les plus anciens et les plus illustres chefs du libéralisme, parmi ceux que nous étions habitués, dans notre jeunesse, à vénérer comme les pontifes de la science et de la philosophie, et encore parmi les historiens des fastes de la grande révolution, et jusque chez les apologistes des drames de 1793, il se rencontre des hommes qui se sont faits cléricaux et papistes, tant l'idée qu'ils se font de nous est fausse, tant ils ont d'aversion pour la cause italienne. Ce fait déplorable s'explique par l'état des partis en France. Je n'ai pas à vous entretenir des légitimistes et des ultramontains. Qu'ils soient contraires à notre indépendance, au remplacement de gouvernements absolus par un régime libre, au pacte scellé entre des populations longtemps courbées sous le despotisme et un roi qui est un modèle de droiture et de loyauté, cela ne peut surprendre personne. Il y a l'orléanisme. Ici encore, à quelques nobles exceptions près, nous trouvons les mêmes antipathies, les mêmes hostilités... Il n'en est pas de même de l'ancien parti républicain, plus sympathique à l'Italie qu'il l'était autrefois... N'est-il pas évident que ces dispositions favorables seraient demeurées stériles, s'il ne se fût heureusement trouvé à la tête de cette nation une intelligence supé-

rieure, hautement sympathique à l'Italie, qui a compris combien nos intérêts s'accordent admirablement avec ceux de la France? C'est à cette circonstance, je le dis nettement et sans craindre qu'aucun Français, ami ou ennemi du gouvernement impérial, me contredise, c'est à cette circonstance que nous devons d'avoir vu la France à notre côté; autrement, nous n'aurions eu qu'une simple alliance diplomatique, inspirée par une amitié d'un platonisme pur[1]. »

Il est évident que, sans l'influence personnelle de l'empereur, l'indépendance de l'Italie ne se serait pas réalisée de si tôt; car il a fait la campagne de Lombardie en 1859, malgré l'opposition sourde des anciens partis, et, comme nous le démontrerons, il a favorisé, en 1866, l'alliance prussienne pour affranchir Venise.

L'alliance de l'Italie et de la Prusse a été dictée par la situation faite à ces deux peuples par l'Autriche. L'intérêt politique et national a été le mobile de cette union. Les deux États avaient été arrêtés dans leur développement national aussi bien que dans leur prospérité matérielle; mais l'Italie, vaincue à Novare, s'était relevée par les libres institutions en Piémont, tandis que la Prusse avait été humiliée moralement et diplomatiquement au parlement de Francfort comme au parlement d'Erfurth et aux conférences d'Olmutz. Si la Prusse a hésité, en 1848, à reprendre en Allemagne le premier rang, il faut l'attribuer à l'influence de Frédéric-Guillaume IV. Le roi honnête mais faible ne savait quel parti prendre entre les aspirations nationales et le droit divin des princes. Il ne voulut pas devoir à la révolution la couronne impériale qui lui était offerte à Francfort, et il ne croyait pas avoir le droit d'exclure l'Autriche de la confédération allemande.

La mort de Frédéric-Guillaume IV ouvrit un nouvel horizon à l'Allemagne et à l'Italie. La mission de réconcilier la Prusse avec le parti national allemand incombait à son successeur. Le nouveau roi s'efforça avant tout de relever le

[1] Séance de la Chambre des députés, du 26 mai 1860.

prestige de la maison de Hohenzollern en Allemagne. Pour atteindre ce but, il devait s'appuyer sur le parti national et adopter, à Berlin, la même politique que le Piémont avait fait prévaloir en Italie. La diète germanique avait perdu les sympathies de l'Allemagne. On ne pouvait songer à en changer l'organisation sans provoquer une crise, et le cabinet, dirigé par le baron de Schleinitz, n'avait ni l'audace ni l'initiative nécessaires pour tenter une si grande entreprise.

Il n'en était pas de même en Italie Le parti national y dominait la situation. Le comte de Cavour connaissait les aspirations de l'Allemagne, et il ne manquait pas une occasion pour jeter les bases d'une entente avec la Prusse, dans le but d'affranchir l'Italie à Venise et de compléter son unité à Rome. Il exposa, dans une dépêche du 29 octobre 1860, l'importance qu'il attachait, non seulement à raffermir les bonnes relations avec le cabinet de Berlin, mais à obtenir son approbation de la politique du Piémont en Italie. Le comte de Cavour comprit qu'un changement de règne en Prusse pouvait réaliser les espérances nationales de deux peuples et de deux gouvernements qui avaient les mêmes intérêts à faire prévaloir, le même droit à invoquer et le même ennemi à vaincre en Italie et en Allemagne. A cet effet, il envoya le général La Marmora à Berlin pour complimenter le nouveau roi, et il le chargea en même temps d'une mission confidentielle pour expliquer au cabinet prussien la politique du gouvernement italien. Ancien chef de l'expédition italienne en Crimée, ministre influent dans les différents cabinets de 1849 à 1859, La Marmora occupait en Italie le premier rang dans l'armée, et il avait été mêlé, comme général et comme ministre, à tous les grands événements qui avaient transformé la Péninsule. Aucun homme n'était mieux fait pour captiver tout à la fois les sympathies du roi et de l'armée prussienne. La Marmora appartenait, par sa famille, au grand parti conservateur piémontais. Attaché à la maison de Savoie, par tradition, il était non seulement conservateur et catholique, mais il était national et voué avant tout à l'affranchissement de l'Italie. Dans la

lettre du 16 janvier 1861, qui lui annonçait sa nomination à ce poste de confiance, le comte de Cavour disait :

« S. M. le Roi a daigné nommer Votre Excellence ambassadeur extraordinaire pour complimenter S. M. prussienne à l'occasion de son avénement au trône.

« En confiant cette mission à une personne aussi éminente par les services rendus au pays et par les hautes charges qu'elle occupe dans l'État, S. M. a voulu donner à la cour de Berlin un témoignage du prix qu'elle attache aux relations d'amitié existant heureusement entre les deux pays, et de son désir de les voir se consolider et se resserrer. Bien que cette mission soit toute de courtoisie à l'égard de la personne du nouveau souverain de Prusse, il pourra néanmoins se présenter à Votre Excellence des occasions de mieux faire connaître les intentions du gouvernement du Roi et la ligne politique qu'il se propose de suivre dans les circonstances actuelles. Au sujet des questions générales qui se rapportent à notre direction politique et aux conditions actuelles de la Péninsule, Votre Excellence fera comprendre, en premier lieu, que l'*Italie unifiée a un intérêt réel et permanent à établir des relations intimes avec la Prusse, à laquelle est réservé un rôle si important dans la constitution future de l'Allemagne.* Cet intérêt deviendra évident, si l'on considère que les deux gouvernements tirent leur force et leur autorité du principe des nationalités et de l'observation loyale des institutions libérales, et que l'un comme l'autre sont aux prises avec les mêmes difficultés pour conserver intacte l'indépendance commune, quel que soit le côté d'où surgissent les dangers et les complications[1]. »

Le cabinet de Turin ne s'était pas trompé dans ses prévisions. L'instinct des deux peuples rapprochait les deux cours. M. de Schleinitz, ministre des affaires étrangères, à Berlin, ne comprenait pas le parti qu'il pouvait tirer de la situation. Il cherchait à éviter les difficultés plutôt qu'à les

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de 1866*, page 3.

surmonter. Le présent le préoccupait plus que l'avenir. Toute mesure qui pouvait créer des embarras au nouveau roi était éludée. Le baron de Schleinitz se souvenait bien des humiliations subies par la Prusse à Erfurth et à Olmutz, mais il craignait de se compromettre à Vienne en acceptant trop facilement les faits accomplis par l'initiative du cabinet de Turin dans l'Italie méridionale. L'accueil fait à Berlin à l'envoyé extraordinaire de Victor Emmanuel fut néanmoins plein de bienveillance et de sympathie.

Le général La Marmora rend compte de ses impressions dans une longue dépêche au comte de Cavour, en disant : « J'ai pu m'apercevoir aussitôt que le titre d'ambassadeur qu'on m'avait donné, tout en flattant le Roi qui comprenait l'intention qu'avait eue mon souverain en me le conférant, gênait d'autant plus que depuis le temps de Frédéric le Grand, à ce qui en a été dit, aucun ambassadeur n'avait jamais été envoyé à Berlin. J'ai fait sentir immédiatement à ces messieurs, par l'intermédiaire de M. de Launay, que je ne tenais point à l'accomplissement du cérémonial que comporte ce titre, et que je désirais sur toute chose que ma qualité d'ambassadeur ne fût pour eux l'occasion d'aucun embarras. J'ai cru faire d'autant mieux que nos relations diplomatiques étant interrompues avec plusieurs gouvernements, notre prestige n'avait rien à gagner à ce que le corps diplomatique fût mis dans le cas de nous faire une réception officielle. Ma facilité à cet égard a produit sur le ministre la meilleure impression, et il s'en est montré fort satisfait. On m'en donna le témoignage par des marques de distinction toutes particulières. C'est ainsi que l'on mit à ma disposition, pour tout le temps que je resterais à Berlin, une voiture de la cour et deux valets de pied qui se tinrent à mes ordres à l'hôtel. Je ne profitai de la voiture que pour me rendre chez le Roi et chez les princes de la famille royale. Dès le lendemain de mon arrivée, je fus reçu par le Roi et la Reine, qui m'accueillirent avec beaucoup de bonté et de cordialité. Dans les jours suivants, je fis visite à tous les Princes et Princesses de la famille royale, qui est nombreuse;

je trouvai partout l'accueil le plus parfait. Je fus invité trois fois à dîner chez le Roi, et une fois chez le Prince royal, toujours avec les trois officiers de ma suite; on me traita avec la plus grande distinction, me faisait entrer dans la chambre du Roi avec les Princes avant le dîner, de même que le Roi me fit mettre constamment à sa droite à table, comme je fus également à la droite de la Princesse au dîner du Prince royal, et cela malgré la présence de... J'ai cru que ces détails devaient trouver place dans ce rapport, parce qu'ils peuvent donner une *idée plus précise de l'empressement qu'a mis le gouvernement prussien à correspondre* aux vues bienveillantes du nôtre. »

Dans la conférence du général La Marmora avec le baron de Schleinitz, il s'efforça de rassurer la Prusse sur les événements accomplis dans les Marches, dans l'Ombrie ainsi que dans le royaume de Naples. Le cabinet de Turin, disait le général, pour ne pas laisser un libre cours à la révolution et ne pas être menacé lui-même, a dû prendre des mesures et s'efforcer de diriger le mouvement national. Il n'était donné à personne d'arrêter le torrent, tandis qu'on pouvait (et il y avait un grand mérite à le faire) le diriger et le contenir.

« La Prusse, ai-je ajouté, conserve encore, je ne dirai pas de l'animosité, mais une *méfiance profonde contre la France, parce qu'elle a été humiliée pendant huit années, il y a de cela cinquante ans. Comment la Prusse pouvait-elle reprocher à l'Italie de secouer un joug d'injustice et d'humiliation qui pèse sur elle depuis huit siècles?* »

Le général La Marmora chercha à rassurer le ministre prussien sur la proclamation du royaume d'Italie. Il l'entretint de l'état de la Vénétie, en démontrant au ministre que le quadrilatère n'est nullement nécessaire à la défense de l'Allemagne, dont la frontière naturelle est marquée par les Alpes qui la séparent de l'Italie. Cette frontière ne forme-t-elle pas une limite géographique entre les deux pays, comme la langue allemande et la langue italienne établissent une frontière ethnographique? Le baron de Schleinitz accueillit fort bien ces ouvertures en répondant :

« Nous avons toujours eu la plus grande sympathie pour le Piémont, et nous suivons avec le plus grand intérêt toutes les phases de sa politique, parce qu'il y a une analogie frappante entre *la situation du Piémont en Italie et celle de la Prusse en Allemagne*. Quant à la Vénétie, nous savons aussi combien elle est malheureuse et que l'état actuel des choses ne saurait durer; et si l'Autriche se dispose tôt ou tard à en venir à un arrangement, nous n'y mettrons aucun obstacle. »

« Comment en finirez-vous avec Rome? » demanda encore M. de Schleinitz. Je répondis que le comte de Cavour n'avait pas perdu l'espérance de voir se résoudre avec le temps cette grave question; qu'ainsi qu'il l'avait dit à la Chambre, il croyait possible que le pape restât à Rome avec le roi d'Italie; qu'en tout cas, il ne pensait pas que le chef du catholicisme pût abandonner Rome. »

Dès cette époque, la situation était tendue entre la Prusse et la France. « J'ai pu constater, écrivait le général La Marmora, que *les tiraillements entre la France et la Prusse* continuent toujours, et ont même augmenté depuis quelque temps. Le ministre de France s'est plaint surtout devant moi des discours belliqueux que le Roi prononce à chaque instant, et à propos de rien. *Il croit qu'en cas de guerre entre les deux pays, la Prusse serait hors d'état de résister; mais je pense, pour mon compte, qu'il y aurait assez à dire sur les résultats d'une telle éventualité.* » On prévoyait donc dès lors en France la guerre avec la Prusse, et, au lieu de chercher à l'éviter, on faisait tout ce qui était possible pour la provoquer, parce qu'on était convaincu à Paris qu'on en finirait vite avec l'armée prussienne. L'empereur, il est vrai, n'était pas de cet avis, mais on n'avait que du mépris pour l'organisation de l'armée prussienne qui, à en croire les hommes compétents, n'aurait pas résisté à une première attaque.

L'homme extraordinaire qui a pris, depuis lors, en main les destinées de la Prusse n'exerçait encore aucune influence. La politique du cabinet de Berlin n'était connue que par ses hésitations. Le souvenir d'Iéna pesait sur la dynastie de

Hohenzollern, et elle avait perdu son prestige en Allemagne, à Erfurth et à Olmutz. Nous avons rappelé précédemment les humiliations infligées au cabinet de Berlin par le prince de Swartzenberg et par la diète germanique aussi bien que par les rois de Hanovre et de Saxe. La France était, à cette époque, à l'apogée de sa gloire. Napoléon III lui avait donné une influence prépondérante en Europe. On la craignait plus qu'on ne l'estimait. L'Angleterre se méfiait de son allié depuis l'annexion de Nice et de la Savoie. La Prusse redoutait déjà les aspirations vers les frontières naturelles offertes à Napoléon Ier, en 1814. L'empereur des Français exprimait, chaque fois qu'il en avait l'occasion, son dédain pour les traités de 1815, qui étaient restés la base de l'équilibre européen. La Belgique et la Suisse, dont la neutralité pouvait être compromise et les libertés menacées, étaient effrayées. L'Europe entière était inquiète, et les rois n'étaient pas plus rassurés que les peuples sur l'avenir qui les menaçait et sur les projets de Napoléon. L'annexion de la Savoie et de Nice avait troublé toutes les relations internationales. La Savoie avait des sympathies pour la Suisse, tandis que Nice était la patrie de Garibaldi, le soldat légendaire qui avait conquis le royaume de Naples, et qui, après Cavour, avait pris avec Mazzini la plus grande part à la régénération de l'Italie. Si Napoléon n'avait pas commis la faute d'annexer ces deux provinces, la France aurait conservé l'alliance intime de l'Angleterre et les sympathies des États neutres; mais l'empereur, en protestant contre les traités de 1815 et en y portant atteinte par ces annexions, s'aliéna les peuples, qui craignaient de perdre leur nationalité, et les rois, qui tremblaient pour leurs trônes. L'Italie avait payé par l'abandon de deux provinces sa dette de reconnaissance envers la France, et la Belgique et la Suisse craignaient de subir le sort de Nice et de la Savoie. Quant à la Prusse, elle n'avait pas oublié l'invasion du premier empire, et elle se préparait par des armements sérieux à défendre son honneur et celui de l'Allemagne.

La Prusse avait, dès cette époque, le plus grand intérêt à

se ménager des alliances. Le cabinet de Berlin en était convaincu, et il recevait avec beaucoup de bienveillance toutes les avances du comte de Cavour. Un envoyé militaire prussien avait pu constater en Italie la situation du pays. Pendant son voyage, écrit La Marmora, « il a changé de manière de voir à notre égard, et dit que la Prusse laisse échapper, chaque fois qu'elle se présente, l'occasion de modifier sa configuration territoriale, qui est des plus absurdes, sans avoir jamais le courage de rien entreprendre[1]. »

On peut faire remonter à la mission du général La Marmora, en 1861, sinon l'origine de l'alliance italo-prussienne, au moins le rapprochement entre les deux cours et les bonnes relations entre les deux peuples. Le comte de Cavour avait préparé le terrain par sa dépêche du 24 octobre 1860, en disant que la Prusse représentait en Allemagne le principe d'unité qu'il cherchait à faire prévaloir en Italie.

L'avénement du roi Guillaume semblait devoir donner satisfaction aux aspirations nationales de l'Allemagne. L'exemple de l'Italie, les succès de la politique à la fois hardie et prudente du comte de Cavour, avaient sans doute exercé une heureuse influence sur le cabinet de Berlin. Les tendances unitaires se manifestaient avec éclat au delà du Rhin. Les Allemands avaient intérêt à se grouper autour de la Prusse, mais les rois et les princes qui avaient trahi Frédéric-Guillaume IV à Erfurth comme à Olmutz, voulaient maintenir la diète germanique pour être indépendants de leurs peuples et du grand parti national allemand.

Le général La Marmora constate, dans ses dépêches, la grande valeur de l'armée prussienne dont, à l'en croire, le ministre de France, M. Benedetti, « faisait si bon marché ». Cette appréciation favorable du général italien était encore contestée en Prusse même. « C'est pourquoi, remarque celui-ci, je suis intimement convaincu, qu'en 1866, sans notre alliance, jamais la Prusse n'aurait osé attaquer l'Autriche. »

[1] *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de 1866*, page 18.

On peut dire que l'alliance entre l'Italie et la Prusse était faite dès 1861; il n'y avait que les signatures à mettre pour la ratifier. L'instinct national et l'intérêt de la conservation mutuelle avaient devancé la plume des diplomates.

« M. de Vincke dira demain, au Parlement, écrivait le général, *que non-seulement la Prusse et l'Allemagne ne doivent pas se battre contre l'union des Italiens, mais, qu'au contraire, nous, la Prusse et l'Allemagne, devrions souhaiter l'union de l'Italie et la favoriser, parce que l'Italie sera notre alliée naturelle contre toutes les puissances qui souhaiteraient que l'Allemagne ne suive pas l'exemple de l'Italie.* Je gagnerai mon pari que, dans un an, les Hohenzollern seront à la tête de l'Allemagne, Guillaume Ier, empereur d'Allemagne[1]. »

L'auteur de cette lettre se trompait de date, mais ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. Le terrain était préparé au Parlement par la discussion de l'adresse. On redoutait, dès cette époque, en Allemagne, une guerre avec la France. La Prusse n'ignorait pas que le cabinet des Tuileries, réalisant au Midi l'idée napoléonienne par l'annexion de la Savoie, ne tarderait pas à susciter une nouvelle guerre pour compléter le programme napoléonien sur le Rhin aux dépens de la Belgique et de l'Allemagne.

La mission du général La Marmora avait aplani les difficultés qui subsistaient entre la Prusse et l'Italie. On suivait avec attention à Berlin les obstacles suscités à l'unité italienne par la politique indécise de la France.

M. de Vincke avait compris la situation, car il disait dans la séance du 6 février 1861 :

« Indépendamment de la cession de la Lombardie, l'Italie a lieu, de Villafranca à Gaëte, d'être mécontente de la France; la pression exercée par celle-ci accroît chez les Italiens le désir de l'émancipation, et ils saisiront la première occasion de secouer le joug. *Il nous faut hâter ce moment par notre attitude, et surtout nous bien garder de prendre une position hostile vis-à-vis de l'Italie.* »

[1] Lettre confidentielle du 5 février 1861. *Un peu plus de lumière sur les événements de 1866.*

Il ajoutait que la Vénétie n'était plus nécessaire à la défense de l'Allemagne comme il l'avait cru autrefois. M. de Vincke était convaincu que l'unité de l'Italie devait conduire naturellement à l'unité de l'Allemagne. La France, affirmait-il, a été sous tous les régimes hostile à une Italie fortement constituée. Ce débat, qui précéda l'adoption de l'amendement Vincke, eut un grand retentissement. « Il semble, écrit le *Times*, que le roi actuel veuille aller en sens contraire de son prédécesseur et prouver absolument à l'Europe que la Prusse est une grande puissance, et qu'elle a un prince capable de diriger sa force. »

Après l'adoption de l'amendement Vincke en faveur de l'Italie, M. de Stavenhagen proposa, dans la séance du 7 février, un amendement invitant la Prusse à se mettre à la tête du mouvement unitaire de l'Allemagne. Le résumé des débats montre qu'on était d'accord sur le fonds et qu'on ne différait que sur la forme.

M. Stavenhagen rappelant les paroles prononcées la veille sur l'Autriche, le ministre des affaires étrangères a exprimé l'espoir qu'avec l'établissement d'institutions libérales en Autriche, l'ancien antagonisme contre la Prusse disparaîtrait. Cette manière de voir est trop optimiste. L'*antagonisme ne disparaîtra que lorsque la situation de l'Autriche vis-à-vis de l'Allemagne aura tout à fait changé*. Le gouvernement prussien paraît très disposé à croire quand il s'agit de l'Autriche. Mais pour croire que l'Autriche parviendra à faire sortir de la confusion des anciennes constitutions particulières qu'elle remet en vigueur un libéralisme véritable, il faut une foi plus profonde que celle qui ne fait que soulever les montagnes. Mon amendement désigne parfaitement ce qui répond aujourd'hui *aux vœux et aux besoins de l'Allemagne*, savoir que la Prusse forme *la tête unitaire de l'État fédéral allemand*. Nous sommes en présence des propositions de Wurtzbourg opposées à celles de la Prusse. Vis-à-vis de cette anarchie qui divise l'Allemagne, il n'y a d'autre moyen que de donner la direction politique et militaire à la Prusse. Y a-t-il quelqu'un ici qui pense que le commandement de

l'armée fédérale puisse être remis à des mains plus puissantes et plus fermes que celles du roi de Prusse? Le roi de Prusse est le protecteur de l'Allemagne, il se sent tel; il l'a dit, lorsqu'il a déclaré que sa première mission était de sauvegarder l'intégrité du territoire allemand. Messieurs, que ceux qui sont pour le Roi, la Prusse et l'Allemagne, votent pour mon amendement! »

L'amendement Stavenhagen, combattu par le gouvernement, fut rejeté après avoir donné lieu à une longue discussion. Le baron de Schleinitz n'était pas capable de diriger les grands événements que devait susciter non-seulement en Prusse, mais en Europe, la réalisation des aspirations nationales de l'Allemagne et de l'indépendance de l'Italie depuis la Méditerranée jusqu'à l'Adriatique.

La mission du général La Marmora et les débats du Parlement, à Berlin, firent comprendre à l'Allemagne comme à l'Italie qu'un but commun devait unir les deux peuples. On n'attendait qu'un événement favorable pour réaliser les aspirations nationales qui devaient cimenter l'alliance entre les deux gouvernements.

Un malheur imprévu sembla tout mettre en question. Le grand ministre, qui avait entamé les négociations, mourut subitement à Turin, le 6 juin 1861. La mort du comte de Cavour fut une épreuve terrible pour la Péninsule et une grande perte pour le roi Victor-Emmanuel. Il avait acquis, par les services rendus à son pays, non seulement une grande autorité sur tous les partis en Italie, mais il exerçait encore un grand prestige sur les cabinets européens. Cavour, dévoué jusqu'à l'abnégation à la régénération de son pays, succombait au milieu des grandes complications qui divisaient l'Italie. La discussion qu'il avait eue, avec Garibaldi, lors de la cession de Nice, avait contribué à ébranler sa vigoureuse constitution. Il s'était contenu dans l'intérêt de l'Italie. Patriote et citoyen, il respecta la grande douleur de Garibaldi et il surmonta, dans ce mémorable débat, toute considération personnelle pour ne songer qu'à la patrie. La mort de ce grand citoyen fut un deuil national. Tout le monde

était consterné, chacun se sentait frappé par ce coup imprévu; mais l'Italie était faite, les difficultés étaient vaincues à l'intérieur par l'habileté du ministre, comme elles avaient été aplanies à l'extérieur par la sagacité du diplomate. Cavour avait pris en main la cause de l'Italie, au moment où elle était abandonnée par Pie IX et livrée à l'Autriche. Il sut conserver à Turin l'ordre et la liberté, dominer l'anarchie à l'intérieur, faire accepter la monarchie constitutionnelle avec la maison de Savoie, qui devint le symbole de l'unité nationale, relever l'influence italienne en Europe par son intervention en Crimée, conclure l'alliance française en 1859, tout en préparant l'alliance prussienne en 1861, qui devait affranchir l'Italie sur l'Adriatique en 1866, et la rendre complétement indépendante à Rome. La plupart des réformes, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique et social, sont dues à son initiative. Il occupa successivement tous les ministères, et plus d'une fois il fut chargé en même temps de la direction de trois départements ministériels[1].

Aucune branche de l'administration n'était étrangère à ce grand organisateur. On se demande dans laquelle il brilla avec le plus d'éclat. Dans les congrès européens, comme dans les discussions du Parlement, il traitait les affaires avec la même élévation, dédaignant les préoccupations personnelles pour ne songer qu'aux grands intérêts de la patrie. Cavour rassembla autour du Piémont les forces vives de l'Italie. Il les attira à Turin, afin de les discipliner et de les organiser pour les conduire à Rome, qu'il proclamait dès lors la future capitale de la monarchie. L'Europe se demandait déjà si le pays était assez fortement organisé pour résister à une pareille catastrophe. La mort de ce grand citoyen fit taire

[1] Le percement du mont Cénis montre qu'aucune question n'était étrangère à son génie. La science doutait du succès de l'entreprise; l'Institut de France était incrédule sur la possibilité d'une œuvre sans précédent. Quant à lui, il ne doutait pas, et il parvint à faire partager ses convictions au Parlement. En décrétant ce grand travail, qui dépassait de beaucoup les ressources du petit Piémont, il songeait à la grande Italie et il voulait que le rail devînt le trait d'union entre la Péninsule et l'Europe.

toutes les divisions intérieures en Italie. Mais les ennemis de l'unité italienne comptaient sur les prétentions locales des États qui avaient perdu leur autonomie. Ils se trompaient sur la situation de la Péninsule, car toutes les rivalités personnelles s'effacèrent et le sentiment du devoir, si puissant chez Cavour, devint le mot d'ordre de tous les Italiens.

Le comte de Cavour avait trouvé dans l'alliance française le premier appui pour aider l'Italie à s'affranchir de la domination autrichienne. Cette alliance, refroidie par la paix de Villafranca, était compromise à Castelfidardo, par la victoire de l'armée italienne sur les zouaves pontificaux commandées par le général Lamoricière. Cavour n'ignorait pas que la France voulait conserver Rome, tout autant pour avoir un prétexte d'intervenir en Italie que pour sauvegarder l'indépendance de l'Église.

L'Italie ne pouvait aller à Rome, malgré la France, et elle ne pouvait pas renoncer à prendre possession de sa capitale sans manquer à tous les engagements pris à Turin. Une alliance avec la Prusse avait paru au grand ministre italien le meilleur moyen d'affranchir Venise et d'aller à Rome. La Prusse, avait-il dit quelque temps avant que la mort vint le surprendre, m'aidera à compléter mon œuvre, quand elle comprendra sa mission nationale en Allemagne, comme le Piémont l'a comprise en Italie.

La mission du général La Marmora, en 1861, avait contribué à rétablir entre ces deux États ces bonnes relations que l'on peut regarder comme l'origine de l'alliance conclue en 1866. Tous les faits constatent l'entente qui a existé dès lors entre les gouvernements et les deux peuples. Depuis lors, il y eut encore des tiraillements, mais il n'y eut plus d'antipathie nationale entre l'Allemagne et l'Italie.

En effet, on lit dans une note du 9 juillet 1862, adressée par le général Durando, ministre des affaires étrangères, au comte de Launay, ministre d'Italie à Berlin : « M. le comte Brassier de Saint-Simon est venu me donner communication d'une dépêche datée du 4 courant, par laquelle le comte Bernstorf nous fait connaître les nouvelles dispositions du

gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse, au sujet de la reconnaissance du royaume d'Italie. Cette communication, que l'*attitude sympathique du gouvernement prussien*, ainsi que votre correspondance nous avaient fait pressentir, nous cause une vive satisfaction, car elle témoigne que les *intentions du gouvernement du roi sont dignement appréciées par le cabinet de Berlin*[1]. »

Dans cette note, le général Durando maintient tout le programme du comte de Cavour, en ce qui concerne Rome et Venise; mais il affirme en même temps que l'Italie est assez forte pour se défendre contre tout mouvement révolutionnaire.

Le baron Ricasoli succéda au comte de Cavour. La situation était difficile, mais aucun homme n'était plus capable que lui de la surmonter et de maintenir, dans ces circonstances difficiles, l'ordre et la liberté. Le baron Ricasoli avait propagé l'idée unitaire en Toscane, où son influence et son prestige avaient rallié à la maison de Savoie les derniers partisans du grand-duc[2].

Ricasoli redoutait le concours de la France, parce qu'il la savait hostile à l'unité. Il préférait une alliance avec la Prusse, sympathique à l'Italie unitaire et ennemie de l'Autriche en Allemagne, à un protectorat de la France occupant Rome, où elle tenait l'Italie en tutelle. Il n'oubliait pas que la papauté avait toujours été hostile à l'Italie et il était peut-être plus que tout autre homme d'État favorable à la suppression du pouvoir temporel du pape. L'austère ministre toscan représentait au pouvoir les traditions municipales du moyen âge. Il était constitutionnel par raison, mais il se

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de 1866.*

[2] Le gouvernement toscan s'était fait remarquer, en Italie et même en Europe, par une extrême tolérance. Il est incontestable que, si le grand-duc de Toscane s'était uni à Charles-Albert et à Victor-Emmanuel, il aurait pu faire de Florence le centre du parti fédéraliste; mais à Novare comme à Solferino, les princes toscans étaient avec l'Autriche. Leur sort était donc lié à celui du chef de leur maison qui les entraîna dans sa défaite. En ralliant la Toscane à l'idée unitaire, le baron Ricasoli avait fait adopter à Florence la monarchie constitutionnelle de la maison de Savoie.

rattachait par ses souvenirs de famille aux traditions de l'ancienne république florentine.

Dans ces circonstances difficiles, le baron Ricasoli n'eut pas la souplesse nécessaire à la direction des affaires étrangères. Son esprit était aussi élevé que son caractère était ferme. Les transactions ne convenaient pas à ce tempérament d'acier. Il allait droit à son but, poussé par des principes dont il ne voulait jamais dévier. Le chef du gouvernement italien exerçait une influence immense à Florence. Il ne fascinait pas le peuple toscan, qui lui confia ses destinées : il le dominait par la grandeur morale. Ricasoli était trop indépendant pour être favorable à l'influence française, encore très puissante à cette époque. Il était en désaccord sur ce point avec le roi Victor-Emmanuel et avec la majorité du parti conservateur, qui voulaient maintenir des relations intimes avec la France. Le baron Ricasoli quitta le pouvoir sans regret, parce qu'il ne l'avait accepté que par dévouement et par patriotisme. Ce grand patriote avait rendu un service immense à l'Italie, en renonçant à ses idées particularistes pour populariser en Toscane la grande idée de l'unité, avec Rome pour capitale.

Le moment n'est pas venu de porter un jugement sur M. Rattazzi, qui prit le pouvoir après le baron Ricasoli. Quoi qu'il en soit, il est certain que le chef du centre gauche a joué un rôle important dans la politique italienne. Il n'avait ni la grandeur de Cavour, ni l'austérité de Ricasoli, mais il était doué d'une souplesse rare qui le rendait utile au roi dans les circonstances difficiles. Partisan convaincu de l'alliance française, il subissait l'influence de Napoléon III, tandis que Cavour imposait la sienne et abandonnait le pouvoir, plutôt que de transiger quand il s'agissait de l'avenir de l'Italie. M. Rattazzi était un orateur habile, un chef de parti doué de grandes ressources dans l'opposition, mais il n'avait pas l'esprit organisateur qui a permis à Cavour de s'occuper des intérêts matériels du Piémont et d'augmenter ainsi son influence dans la Péninsule, tout en relevant le prestige de l'Italie en Europe.

M. Rattazzi, qui avait maintenu de bons rapports avec la France après Villafranca, suivit la même politique après la retraite du baron Ricasoli. Le chef du centre gauche n'hésitait jamais quand il s'agissait d'être agréable au gouvernement français. Il alla même jusqu'à révoquer le préfet de Palerme, pour n'avoir pas protesté contre les manifestations hostiles à la France, dirigées par Garibaldi.

La situation était grave à cette époque dans les provinces méridionales et en Sicile. Le roi intervint par une proclamation dans laquelle il s'adressait directement aux Italiens en disant : « Au moment où l'Europe rend hommage à la sagesse de la nation et reconnaît ses droits, il est douloureux à mon cœur de voir des jeunes gens inexpérimentés et trompés, oubliant leurs devoirs et la gratitude due à nos meilleurs alliés, les Français, faire un signal de guerre du nom de Rome, *de ce nom vers lequel tendent les vœux et les efforts communs*. Tenez-vous en garde contre de coupables impatiences et d'imprudentes agitations. *Quand l'heure de l'accomplissement de notre grande œuvre aura sonné, la voix de votre roi se fera entendre parmi vous*. Tout appel qui n'est pas le sien est un appel à la révolte et à la guerre civile. La responsabilité et la rigueur des lois tomberont sur ceux qui n'écouteront pas mes paroles. Roi acclamé par la nation, je connais mes devoirs. Je saurai conserver dans son intégrité la dignité de la couronne et du parlement, afin d'avoir le droit de demander à l'Europe une entière justice pour l'Italie. » Garibaldi ne tint compte ni de cette proclamation, ni d'une lettre de son ancien lieutenant Medici, commandant des gardes nationales de Palerme, qui cherchait à le détourner d'attaquer Rome, tant qu'elle serait défendue par les Français. On se rappelle comment finit cette expédition dont l'Italie sut tirer si habilement parti.

La victoire d'Aspromonte ébranla la situation du cabinet Rattazzi, mais elle eut une importance immense, parce qu'elle raffermit la situation de l'Italie en Europe. L'armée italienne avait obéi à la loi, sans tenir compte du prestige de Garibaldi. L'ordre constitutionnel et monarchique l'emporta

sur les tendances anarchiques et la défaite de Garibaldi rassura l'Europe sur l'avenir de la nationalité italienne.

Le cabinet de Turin ne voulut pas qu'on se méprît sur la portée des événements, ni sur la situation de l'Italie. Dans une circulaire adressée aux agents diplomatiques italiens, le général Durando disait : « Tous les cabinets européens ne doivent pas se méprendre sur le sens véritable des événements. La loi l'a emporté, mais le mot d'ordre des volontaires a été cette fois, il faut le reconnaître, l'expression d'un besoin plus impérieux que jamais. La nation toute entière réclame sa capitale; elle n'a résisté à l'élan inconsidéré de Garibaldi que parce qu'elle est convaincue *que le gouvernement du roi saura remplir le mandat qu'il a reçu du parlement à l'égard de Rome*. Le problème a pu changer de face, mais l'urgence d'une solution n'a fait que devenir plus puissante. En présence des secousses de plus en plus graves qui se renouvellent dans la Péninsule, les puissances comprendront combien est irrésistible le mouvement qui entraîne la nation entière vers Rome. Elles comprendront que l'Italie vient de faire un suprême et dernier effort, en traitant en ennemi un homme qui avait cependant rendu de si éclatants services et soutenu un principe qui est dans la conscience de tous les Italiens; elles sentiront qu'en secondant sans hésitation le souverain dans la crise qu'ils viennent de traverser, les Italiens ont entendu réunir toutes leurs forces autour du représentant légitime de leurs droits, afin que justice entière leur soit rendue. Après cette victoire, remportée en quelque sorte sur elle-même, l'Italie n'a pas besoin de prouver que sa cause est celle de l'ordre européen; elle a assez montré à quels sacrifices elle sait se résoudre pour tenir ses engagements, et l'Europe sait notamment qu'elle tiendra ceux qu'elle a pris et qu'elle est prête à prendre, relativement à la liberté du saint Siége. Les puissances, dès lors, doivent nous aider à dissiper les préventions qui s'opposent encore à ce que l'Italie puisse trouver le repos et rassurer l'Europe. Les nations catholiques, la France surtout, qui a si constamment travaillé à la défense des intérêts de l'Église dans le monde,

reconnaîtront le danger de maintenir plus longtemps entre l'Italie et la papauté un antagonisme dont la seule cause réside dans le pouvoir temporel, et de lasser l'esprit de modération et de conciliation, dont les populations italiennes se sont montrées animées jusqu'ici. Un tel état de choses n'est plus tenable; il finirait par avoir, pour le gouvernement du roi, des conséquences extrêmes, dont la responsabilité ne saurait peser sur nous seuls, et qui compromettraient les intérêts religieux de la catholicité et la tranquillité de l'Europe. »

La circulaire du général Durando n'obtint pas à Paris le succès que M. Rattazzi était en droit d'espérer. M. Thouvenel, si sympathique à l'Italie, avait été remplacé au ministère des affaires étrangères par M. Drouyn de Lhuys, plus dévoué à Rome que bienveillant pour les Italiens.

Ce changement de cabinet avait modifié les impressions de la France à l'égard de l'Italie. M. Drouyn de Lhuys répondit au général Durando qu'il avait à se mettre d'accord avec le saint Siége, pour obtenir l'évacuation de Rome. Cette réponse fut considérée comme un refus déguisé. On écartait la question sans l'examiner, plutôt que de s'occuper de commun accord de sa solution. Les vœux des Italiens étaient sacrifiés gratuitement à la rancune des ultramontains, sans avantage pour l'empereur Napoléon. La France, en refusant son concours moral au gouvernement italien, perdait ainsi de plus en plus les bénéfices d'une alliance qui pouvait lui être d'un grand secours. Le moment eût été opportun pour rétablir avec le cabinet de Turin les négociations qui auraient aidé M. Rattazzi à dominer les tentatives du parti révolutionnaire et à raffermir le gouvernement du roi; mais le cabinet des Tuileries, au lieu de tenir compte de la victoire remportée sur Garibaldi, demandait à l'Italie de respecter le pouvoir temporel du pape dans le patrimoine de saint Pierre. Les rôles étaient changés. Autrefois, Napoléon III, par sa célèbre lettre à Edgar Ney, avait sollicité du pape des réformes pour les États romains, tandis que maintenant le cabinet des Tuileries mettait le gouvernement italien en

demeure de respecter le pouvoir temporel, qui avait éconduit Napoléon en disant : *Non possumus*.

Les hésitations de la France eurent des conséquences fatales pour son influence. Est-il étonnant que les débats des chambres prussiennes, quand ils étaient favorables à l'Italie, aient eu un grand retentissement de l'autre côté des Alpes? L'alliance avec la Prusse, prévue par la circulaire du général Durando, fut accueillie avec plus de sympathie à Berlin qu'à Paris, où l'on songeait bien plus à conserver les bons rapports avec Rome qu'à raffermir l'alliance avec Victor-Emmanuel.

Les relations entre la France et l'Italie étaient changées depuis la mort du comte de Cavour et la retraite de M. Thouvenel. Napoléon III, quoique toujours dévoué au fond aux Italiens, hésitait entre Pie IX et Victor-Emmanuel, dans la crainte de perdre l'appui du clergé français, qui le soutenait contre la coalition des partis monarchiques et socialistes. Les orléanistes étaient, avec M. Thiers, opposés à l'unité de l'Italie. Ils croyaient comme M. Dupanloup, que la papauté temporelle était indispensable à l'indépendance de l'Église et ils craignaient de la voir soumise à l'influence de l'Italie. Quant aux légitimistes et aux ultramontains, ils étaient, avant tout, hostiles à l'Italie, qui se régénérait par la liberté, et ils n'auraient pas demandé mieux que de maintenir à Rome la suprématie de l'Église sur l'État, qu'ils voulaient voir triompher en France après l'avoir imposée aux Italiens.

Napoléon III n'oubliait pas l'engagement qu'il avait pris d'affranchir la Péninsule depuis la Méditerranée jusqu'à l'Adriatique. Il voulait constituer l'Italie afin d'en faire un allié et un soutien qui pût l'aider à former l'union des races latines qu'il cherchait à opposer à la prépondérance des races germaniques et anglo-saxonnes. Tous les partis en France étant hostiles à la réalisation de ce programme, on comprend que Napoléon hésita à l'appliquer, car il aimait mieux transiger avec l'opinion que de chercher à la convaincre.

Il n'en était pas de même de l'homme providentiel qui devait changer de face le présent et l'avenir de l'Allemagne.

Florence sur le concours du cabinet de Berlin pour arranger, de commun accord, la question de la Vénétie. Déjà on pensait en Italie que la cession du Holstein était garantie à la Prusse, et qu'elle aurait été une compensation pour le maintien de la domination autrichienne au delà des Alpes. Le général La Marmora le crut, et il affirme que la Prusse lui paraissait mieux disposée pour l'Autriche que pour l'Italie. Il exprime le regret de n'avoir pu se rendre compte personnellement en Danemarck de l'état réel des choses. Chef du cabinet, il s'était plus préoccupé du maintien de l'ordre à l'intérieur que de la direction des affaires étrangères. Il est évident qu'avec un peu de perspicacité, il aurait mieux deviné les projets de M. de Bismarck, et il aurait dû en voir un indice dans l'accueil empressé que Napoléon avait fait, peu de temps auparavant, au général de Roon et aux délégués militaires prussiens qui l'accompagnaient. En France, on paraissait complétement rassuré sur les rapports entre les cabinets de Vienne et de Berlin. M. de Launay, dans ses négociations avec M. de Bismarck, avait, à cette époque, si peu à se louer de ses rapports avec le gouvernement prussien, qu'il accepta avec empressement le poste de ministre à Saint-Pétersbourg.

De son côté, le général La Marmora, peu soutenu à Berlin, paraissait désireux de résoudre la question de Venise avec le concours de l'Autriche. Les hésitations qu'il remarquait en Prusse le disposaient naturellement à abandonner l'entente avec le cabinet de Berlin et, ce qui donne une base certaine à cette appréciation, ce sont les paroles par lesquelles il finissait son discours dans la grave discussion soulevée à l'occasion du transfert de la capitale de Turin à Florence : « *Si j'avais pu avoir une conférence avec l'empereur d'Autriche*, disait-il, *j'aurais eu à lui exposer des raisons d'intérêt réciproque telles, qu'elles auraient pu l'amener à céder la Vénétie.* » Le cabinet de Vienne laissa échapper cette occasion d'opérer une diversion qui aurait pu être si favorable à l'Autriche. Au lieu de se tourner vers l'Italie, il s'adressa à la France et laissa reprendre tous les avantages à M. de Bismarck, qui répétait à toutes les occasions « que la Prusse

et l'Italie avaient un grand intérêt à rester unies et à marcher d'accord. »

Les avances faites par la Prusse à l'Italie, par l'intermédiaire de la France, étaient constatées à Paris. M. Nigra prévint officieusement le cabinet de Turin. « L'Autriche, écrivait-il, ne serait pas éloignée de reconnaître le royaume d'Italie et d'établir des relations diplomatiques régulières; la tendance de la politique autrichienne et de l'opinion publique à Vienne se prononce dans le sens d'un rapprochement de l'Autriche avec la France et avec l'Italie. » Le chargé d'affaires italien, à cette époque, conseillait le désarmement comme une preuve de bon vouloir de l'Italie à faciliter les négociations avec l'Autriche. Le ministre des affaires étrangères italien accueillit ses ouvertures avec une grande réserve. « Il est hors de doute, répondait le général La Marmora, que la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Autriche serait un fait considérable, en tant qu'il porterait un coup mortel aux princes dépossédés, qui ne peuvent plus espérer qu'en elle seule. » Mais il ajoutait que la cession de la Vénétie est essentielle et qu'il ne voit pas le moyen de l'y faire accéder. La France, et surtout M. Drouyn de Lhuys, tenait beaucoup à rétablir les relations entre l'Autriche et l'Italie. Il voulait proposer au cabinet de Turin un échange de territoires par la cession des provinces danubiennes; mais cette solution souriait peu au général La Marmora, parce qu'il la croyait irréalisable.

L'abandon de la question romaine par le transfert de la capitale de Turin à Florence, porta un coup mortel à l'alliance française. M. Drouyn de Lhuys, en négociant la convention de septembre, rétablit en Italie le prestige du parti mazzinien que la politique nationale et libérale du comte de Cavour était parvenue à annuler. La Prusse comprit la situation : elle savait l'Autriche hésitante, la France compromise et l'Italie menacée par le parti républicain. L'occasion parut favorable à M. de Bismarck pour faire des ouvertures positives. Elles sont constatées par le général La Marmora dans une lettre confidentielle au mi-

nistre Nigra, à Paris, datée du 4 août 1865. « Depuis votre départ de Florence, écrit-il, le ministre de Prusse est venu deux fois me voir. Il ne m'a lu aucune note diplomatique et je crois qu'il n'en avait pas, mais les télégrammes de son premier ministre Bismarck à la main, il me demanda la première fois, et avec plus d'insistance encore la seconde fois, de déclarer quelle serait l'attitude de l'Italie? Si le gouvernement prussien (dis-je à M. d'Usedom) a sérieusement l'intention de faire la guerre à l'Autriche, qu'il nous présente une proposition sérieuse et formelle, et nous l'examinerons; mais s'il ne s'agit d'une déclaration de notre part que pour exercer une pression diplomatique en faveur de la Prusse, cela ne peut nous convenir. Comme, sur ces observations, M. d'Usedom vint me répéter, dans une seconde visite, que la Prusse était décidée à faire la guerre à l'Autriche, je lui déclarai simplement que nous ne pouvions prendre d'engagement sans savoir quelles seraient les intentions du gouvernement de l'empereur, et je n'hésitai pas à lui suggérer que le gouvernement prussien en ferait autant. *Vous comprenez,* disais-je à d'Usedom, *de quelle importance il est, pour nous, et pour vous également, de savoir si la France sera favorable ou opposée à cette guerre.* »

On négociait, à cette époque, la convention de Gastein. La Prusse ne pouvait supporter plus longtemps la tutelle de l'Autriche qui pesait sur elle en Allemagne. M. de Bismarck crut que le moment était venu de prendre une revanche éclatante du prince de Swartzenberg. Il était convaincu qu'il ne pouvait réaliser ses projets sans le concours de l'Italie. Le général La Marmora ne comprit ni la gravité de la situation, ni le but que la Prusse cherchait à atteindre en Allemagne. Allié de la France, il ne voulait rien entreprendre sans son approbation. Il hésitait à accepter l'alliance prussienne pour obtenir la Vénétie par une pression européenne sur l'Autriche.

M. Nigra, imbu de la politique du comte de Cavour, communiqua, le 8 août, ses impressions personnelles à son gouvernement, sans avoir vu ni l'Empereur, ni M. Drouyn

de Lhuys. « La rupture entre les deux puissances allemandes de premier ordre est pour nous, écrivait-il, un des événements les plus heureux que la fortune de l'Italie puisse faire naître, parce qu'il nous donne le moyen d'avoir la Vénétie, et de l'avoir sans le secours de la France. La crainte des Prussiens, c'est que, lorsque le moment sera venu, la France n'impose son *veto* à l'Italie. Il faut enlever de l'esprit des Prussiens cette fausse idée. La France peut donner des conseils amicaux, comme il convient entre puissances alliées (la lettre dit alliées, mais voulait dire unies), car, à cette époque, nous n'étions alliés avec personne, mais elle ne veut ni ne peut imposer aucun *veto*, et nous, nous ne serions pas disposés à l'accepter. »

M. Nigra affirmait : 1° que l'Autriche ne pouvait céder la Vénétie ;

2° Qu'aucun gouvernement en Prusse ne peut céder une parcelle du territoire allemand ;

3° Que l'empereur Napoléon a cessé d'ambitionner le Rhin ; cependant, ajoute-t-il, une promesse formelle de rectification de la frontière rhénane peut le pousser à faire la guerre, dont il a, pour le moment, une terreur évidente.

Le ministre Nigra terminait en concluant :

« *Que la solution possible était une alliance italo-prussienne contre l'Autriche, et contre l'Autriche seulement, avec la neutralité française, qui amènerait nécessairement la neutralité de l'Angleterre et de la Russie.* »

M. Nigra ajoutait : « La difficulté consiste donc à obtenir de la France une promesse de neutralité absolue. L'empereur Napoléon pourra-t-il ou voudra-t-il faire cette promesse? Voudra-t-il la donner par écrit, comme le désire la Prusse? » M. Nigra comprenait la situation, il ne comptait plus sur une réconciliation avec l'Autriche et il entrevoyait que si les sympathies de Napoléon se manifestaient en faveur de l'Italie, ce n'était pas tant par égard pour la Prusse que pour rendre l'alliance italo-prussienne utile à l'empire et aux intérêts français, sur le Rhin et la Moselle.

Dans toute cette négociation, la France se montra sympa-

thique à l'Italie, mais très indécise sur le parti qu'elle prendrait. Elle laissait le gouvernement italien juge de la situation, tout en conservant la liberté complète de ses mouvements.

« A mon retour à Florence, raconte le général La Marmora, mon secrétaire général me dit avoir eu, pendant ma courte absence, plusieurs conférences avec le ministre de Prusse, qui lui avait donné l'assurance que l'on avait les meilleures nouvelles de Berlin, que l'entente avec l'Autriche était impossible, la rupture prochaine et la guerre inévitable, si l'Italie promettait son alliance. Le brave homme ajoutait en se frottant les mains : Mon cher général, la conquête de la Vénétie est dans vos mains. Le ministre d'Usedom m'a dit que tout dépendait de vous. — Vous vous trompez, répondis-je à mon secrétaire général, la Prusse et l'Autriche sont occupées à se mettre d'accord. — Impossible, me répliqua ce naïf fonctionnaire. Après tout ce que m'a dit et affirmé le ministre de Prusse, ces jours derniers, ce serait une trahison. »

Le lendemain, on recevait la nouvelle que l'Autriche et la Prusse avaient signé la convention de Gastein.

A en croire M. Nigra, cette nouvelle fit la plus mauvaise impression à Paris. « M. Drouyn de Lhuys a dit que les deux grandes puissances allemandes avaient foulé aux pieds tout principe : principe des nationalités, principe de la souveraineté populaire, principe des intérêts des populations; que la force et l'intérêt de chacune des deux puissances contractantes avaient été la seule règle de conduite suivie dans ces déplorables négociations. Le fait est que cet accommodement n'est une victoire ni pour la Prusse, ni pour l'Autriche : pour la Prusse, parce que ce sera pour elle une cause de grande impopularité en Allemagne et en Europe; pour l'Autriche, parce que... elle a établi un précédent de trafic qui lui sera fatal un jour, si Dieu le permet. Du reste, l'Autriche a pu se convaincre de quel poids serait pour elle l'hostilité de l'Italie, puisque c'est la raison qui l'a forcée à passer sous les fourches caudines de Bismarck. »

Le général La Marmora se trompa sur les intentions de M. de Bismarck et sur les effets de la convention de Gastein. Il se croyait dégagé par cet acte diplomatique vis-à-vis de la Prusse, et il chargea un envoyé spécial d'une mission confidentielle pour entamer des négociations à Vienne sur la cession de la Vénétie. Les pourparlers ne réussirent pas, parce que l'Autriche voulait avoir le concours de l'Italie pour « *établir sa suprématie militaire sur l'Allemagne et placer solidement sur sa tête la couronne impériale allemande*[1]. »

L'Autriche, à cette époque, songeait peut-être plus à conquérir la suprématie en Allemagne qu'à maintenir sa domination au delà des Alpes. Si elle avait su faire à propos le sacrifice de Venise, elle aurait pu se rallier à la France, en lui donnant des compensations sur le Rhin et changer à son profit la carte de l'Europe. Tout dépendait des résolutions à prendre par le cabinet de Vienne; mais le prince de Swartzenberg n'était plus là pour imprimer aux affaires de l'État la décision et la fermeté qu'il aurait fallu pour tenir tête au génie politique de M. de Bismarck. Le cabinet de Florence ne se laissa pas prendre aux avances qu'on lui faisait à Vienne. Aux propositions qui lui étaient faites, il répondait que : « Sa ferme intention était de consolider l'unité de l'Italie et de prouver au monde qu'elle veut être avant tout une puissance conservatrice[1]. » M. de Bismarck sut habilement éviter le piége qu'on lui tendait à Vienne. Il alla à Biarritz trouver l'empereur Napoléon pour le rassurer sur la politique qu'il voulait faire triompher en Allemagne et en Italie. Il lui dit probablement que la cause qu'il défendait en Allemagne était basée, comme la politique napoléonienne, sur le principe national.

M. de La Marmora ne s'explique pas sur les questions traitées à Biarritz. Il les croit étrangères aux intérêts italiens. Ami de la France, dont il avait été l'allié le plus fidèle, il ne voulait pas faire un pas, ni poser un acte sans l'appui de l'em-

[1] *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de 1866*, par le général La Marmora.

pereur. La politique italienne était-elle donc dépourvue de tout libre arbitre? On le croirait en voyant les préoccupations du général La Marmora. Toute alliance qui isolerait l'Italie de la France, paraissait devoir être rejetée par le chef du cabinet de Florence. On s'aperçoit à chaque instant que la puissante main de Cavour n'était plus au gouvernail de l'État. « A son retour de Biarritz, Bismarck laissa entendre que la guerre avec l'Autriche était inévitable. Il exprima avec une entière confiance l'espoir que la France ne lui serait pas hostile; et pour prouver le cas qu'il faisait de notre coopération, il déclara *que si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer*, et il s'engagea de hâter la reconnaissance du gouvernement italien par la Saxe et les autres États. Croyez-moi, ajouta-t-il, en accordant à l'Allemagne du Zollverein le traitement de la nation la plus favorisée, avec réciprocité, vous ferez un acte éminemment politique et qui vous sera grandement avantageux dans l'avenir[1]. » L'Italie signa le traité de commerce avec le Zollverein. Ce fut le premier lien qui l'unit à l'Allemagne.

La Prusse crut que le moment était venu de réaliser en Allemagne les grandes destinées de la maison de Hohenzollern. La convention de Gastein avait mécontenté tous les partis. Le parti libéral l'envisageait comme une trahison et le parti national la regardait comme une demi-mesure qui irritait les populations du Schleswig-Holstein, sans satisfaire l'Allemagne. C'était une halte, disait-on, et non une solution. Quant à l'Autriche, elle crut qu'elle l'emportait sur la Prusse, mais elle ne s'aperçut pas que l'habile ministre prussien avait consenti à se laisser faire pour mieux démontrer au roi et à la Prusse l'influence néfaste exercée par le cabinet de Vienne en Allemagne.

M. de Bismarck était plus convaincu que jamais que la rivalité de l'Autriche et de la Prusse était défavorable aux intérêts nationaux de l'Allemagne. Il pensait que le moment était venu de prendre en main la question nationale alle-

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de 1866.*

mande, et, comme il savait que l'Autriche était ennemie du droit national et que la diète était hostile à la Prusse, il comprit qu'il devait expulser l'Autriche de la confédération germanique. Pour réaliser ce projet, il devait s'appuyer au Nord sur la Saxe, le Hanovre, le Nassau et la Hesse, et au Midi, s'assurer de la neutralité du Wurtemberg ; mais avant tout, disait-il, il fallait avoir le concours de l'Italie pour immobiliser les forces autrichiennes en Vénétie, afin d'en imposer à la Bavière catholique, la complice de l'Autriche en Allemagne.

En Italie, le transfert de la capitale avait profondément agité les esprits. M. de Cavour, disait-on, n'aurait pas consenti à quitter Turin, sans aller à Rome compléter l'unité nationale, et sans résoudre, aussi bien dans l'intérêt de l'Italie que dans l'intérêt de l'Europe, la question du pouvoir temporel du pape et la séparation de l'Église et de l'État. Le Piémont et le reste de l'Italie n'acceptèrent qu'à regret une solution qui mettait de nouveau en question l'unité de la Péninsule. Les partis s'agitaient, parce qu'on paraissait renoncer à Rome, uniquement pour plaire à la France, qui venait de signer, avec le gouvernement italien, la convention de septembre. Les séparatistes et les avancés, ralliés à la monarchie de Savoie par l'influence de M. de Cavour, rappelèrent au gouvernement les engagements qu'il avait pris à Turin. Ils disaient avec raison qu'on leur avait promis Rome, qui, par la grandeur de ses souvenirs, était la seule ville digne d'être la capitale de l'Italie régénérée.

La politique transactionnelle du cabinet de Florence mécontenta tous les partis. Elle ne satisfit pas plus les cléricaux que la cour de Rome. Le pape ne voulut faire aucune concession à l'esprit national et ralluma toutes les espérances du parti républicain au delà des Alpes. La France, en conseillant le transfert de la capitale à Florence et en signant la convention de septembre, semblait accepter la prolongation de la domination de l'Autriche, tout en donnant au pape des garanties pour le maintien du pouvoir temporel du saint Siége. La politique des transactions succédait à la

grande politique préconisée par Cavour et continuée par le baron Ricasoli. Elle fut plus funeste à la France qu'à l'Italie, car elle compromit l'alliance franco-italienne au profit de l'alliance italo-prussienne. Ce fut cette alliance qui devait tout à la fois rendre Venise et le quadrilatère à l'Italie et réaliser dans un prochain avenir l'unité de la Péninsule. Il est difficile de deviner à cette époque quels étaient les projets de Napoléon. On peut affirmer qu'il n'était pas favorable à une entente entre l'Autriche et l'Italie, mais il n'était pas non plus rassuré complétement sur les conséquences d'une alliance entre l'Italie et la Prusse.

L'Autriche fit des efforts pour renouveler les négociations commerciales avec l'Italie, mais le baron de Malaret, l'envoyé français à Florence, ne semblait pas favorable au rétablissement des bonnes relations entre les deux cours. « Il m'a semblé découvrir que, tandis que l'Autriche serait actuellement disposée à la conciliation, peut-être même au point de traiter la question de la Vénétie, la France, au contraire, ne le désirerait point, quant à présent[1]. » Le gouvernement français avait-il pris dès lors des engagements avec M. de Bismarck, ou le gouvernement prussien se servait-il déjà du cabinet des Tuileries pour la réalisation de ses desseins en Allemagne? L'avenir se chargera d'éclaircir ce fait. Il est assez probable que la France avait promis ou s'était engagée à la neutralité dans le conflit allemand, espérant devoir intervenir en faveur de la Prusse et d'avoir ainsi un prétexte pour lui demander des concessions territoriales sur le Rhin, afin de l'indemniser de ses bons offices. La politique de l'Italie était plus arrêtée : elle signa un traité de commerce avec le Zollverein, qui lui valut la reconnaissance complète de tous les états du Zollverein. Ce traité fut approuvé par les Chambres italiennes, le 3 mars 1866, et ratifié à Berlin, le 12 du même mois. Le comte de Bismarck, pour rendre plus intimes les relations entre les deux souverains, avait fait remettre au roi d'Italie, avec une certaine solennité, le grand collier de

[1] Lettre confidentielle de La Marmora à M. Nigra, 11 janvier 1866.

l'Aigle noir. « En même temps, écrit le général La Marmora, il m'invita, en dehors de l'intermédiaire de la légation prussienne, à envoyer à Berlin, dans le plus grand secret, un général de ma confiance, et m'annonça qu'un général prussien (on disait le général de Moltke) serait également envoyé très prochainement à Florence pour s'entendre dans le cas d'une guerre avec l'Autriche[1]. »

Le général Govone fut investi de cette délicate mission. Il se rendit à Berlin, porteur d'une lettre du ministre des affaires étrangères pour le comte de Barral. « Le général Govone, disait le général La Marmora, connaît les vues du gouvernement du roi sur la situation respective de la Prusse et de l'Autriche. Nos résolutions dépendent de celles que la Prusse pourra prendre, des engagements qu'elle est disposée à contracter, de la portée enfin du but qu'elle poursuit. Si la Prusse est prête à entrer avec décision et à fond dans une politique qui assurerait sa grandeur en Allemagne ; si, en présence de la persistance de l'Autriche à suivre une politique d'hostilité envers la Prusse et envers l'Italie, la guerre est une éventualité acceptée par le gouvernement prussien ; si l'on est disposé, enfin, à Berlin, à prendre avec l'Italie des *accords effectifs* en vue de buts déterminés, nous croyons le moment venu pour la Prusse de ne pas tarder davantage à s'en ouvrir franchement avec nous, et nous sommes prêts à entrer avec elle dans un échange de communications qui lui donnera lieu d'apprécier combien nos dispositions sont sérieuses. » Enfin, on autorisa le général Govone à prendre, de commun accord, toutes les dispositions militaires pour la défense commune. Le général La Marmora remarque dans son livre que « si l'on négociait sous une forme quelconque, on devait conclure un traité offensif et défensif, basé sur une réciprocité complète[2]. »

Dans l'entretemps, le comte Arese, ami intime de l'empereur, fut chargé de se rendre à Paris pour s'informer de l'im-

[1] La Marmora, chap. IV. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

[2] *Idem.*

pression que ferait en France une alliance italo-prussienne. La Prusse avait craint, autant que l'Italie, le rétablissement d'une entente austro-française. Toutefois, M. de Bismarck ne la croyait pas possible. Il savait que la politique de Napoléon III était basée sur le principe d'une Italie indépendante. Il croyait que l'empereur des Français ne pouvait changer ses alliances sans compromettre l'avenir de son système et que l'Angleterre, toujours sympathique à l'Italie, n'était pas favorable au rétablissement des princes chassés par la révolution.

Le général Govone fut accueilli à Berlin avec les marques de la plus vive sympathie. A peine arrivé, il eut l'occasion d'exposer le but de sa mission et d'en déterminer le caractère politique et militaire; il décrit ainsi, dans une dépêche, l'attitude du ministre prussien : « Le comte de Bismarck m'écouta avec beaucoup d'attention et avec un regard pénétrant; il exposa ensuite ses vues, résuma la situation des affaires en Allemagne depuis la convention d'Olmutz et la question des duchés, qui ne valait pas une grande guerre. Son opinion avait toujours été que l'Autriche devait se considérer comme l'ennemie naturelle de la Prusse; que, pour lui, il avait vu avec plaisir, *depuis longtemps, l'attitude de la maison de Savoie et les heureux résultats obtenus par elle, mais que son opinion était* ISOLÉE EN PRUSSE. *Autrefois, ajouta-t-il, la guerre contre l'Autriche et l'alliance avec la France étaient considérées comme sacriléges; quant à l'Italie, elle se personnifiait dans Garibaldi et même Mazzini. Il avait réussi à modifier une telle opinion, et le roi avait compris, après l'affaire du Danemark, que cette expérience de l'union austro-prussienne n'avait que trop réussi à démontrer la rivalité de l'Autriche, le roi et bien d'autres avec lui avaient ainsi été guéris de l'alliance austro-prussienne. Le roi Guillaume avait ensuite fait taire ses scrupules trop étroitement légitimistes, et il lui était possible de se diriger d'après ses vues*[1]. »

Les discussions furent longues. L'Italie ne voulait pas

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

s'engager pour des éventualités lointaines. Elle tenait à préciser le but de ses engagements, qui consistait à soutenir la Prusse en Allemagne, pour obtenir par son concours la délivrance de la Vénétie. Le comte de Bismarck cherchait à pousser l'Italie en avant, non pour l'engager, mais pour avoir un prétexte de surmonter les indécisions du roi Guillaume. Le ministre, et c'est là où il montra son habileté consommée, devait persuader le roi, convaincre l'opinion en Prusse, rassurer l'Allemagne et donner à l'Italie toutes les garanties nécessaires à sa sécurité. Le comte de Bismarck pouvait à peine compter sur l'armée, peu enthousiaste d'une lutte avec l'Autriche; il avait contre lui une partie de l'Allemagne : le parti catholique qui s'appuyait sur les particularistes du Sud, une fraction des libéraux, qu'il avait froissée en ne tenant aucun compte du parlement; il devait vaincre tous ces obstacles à l'intérieur et, de plus, s'assurer de la neutralité de la France avant de pouvoir triompher de l'Autriche. La tâche était grande; mais c'est le génie des hommes d'État de bien voir le but à atteindre et d'affronter les plus grandes difficultés pour y arriver. De même, Cavour, en proposant la percée des Alpes, ne mesurait ni la hauteur des cimes, ni l'épaisseur des rocs à traverser, ni la dureté du granit à perforer : il voulait rattacher l'Italie à l'Europe, afin de lui donner des alliés pour affranchir la Péninsule.

L'Autriche avait réussi à diviser l'Allemagne et à l'intéresser au maintien de sa position en Italie, tandis que la Prusse avait fini par comprendre que l'Allemagne était désintéressée dans la question italienne. La maison de Hohenzollern semblait appelée à faire l'unité allemande, et elle ne pouvait la réaliser sans l'alliance italienne. Les intérêts étaient les mêmes, des deux côtés : on ne pouvait exclure l'Autriche de l'Allemagne sans aider l'Italie à la rejeter au delà des Alpes.

Les pourparlers échangés à Berlin entre le général Govone étaient restés assez vagues. Un fait est incontestable, c'est que le roi Guillaume avait une grande répugnance à déclarer la guerre à l'Autriche. Quant à l'Italie, elle ne pouvait

prendre d'engagement pour un avenir lointain. L'état de ses finances ne lui permettait pas d'entretenir des armements ruineux, et elle ne pouvait négocier sans rendre la question vénitienne corollaire de la question allemande. « Les combinaisons mises en avant par le comte de Bismarck peuvent se résumer de la façon suivante : engagement pris, dès maintenant, de suivre la Prusse dans le développement de la question allemande, telle qu'elle sera conduite par le comte de Bismarck, ou bien, engagement qui commencerait à avoir son effet seulement lorsque l'on serait arrivé à la réunion effective du parlement allemand. Réciproquement, la question de la Vénétie deviendrait solidaire de la question allemande de la Prusse[1]. » On peut conclure de ce premier rapport que la Prusse voulait s'assurer le concours de l'Italie, tout en continuant à ménager l'Autriche et à ne prendre aucun engagement de nature à la compromettre. Le comte de Bismarck savait bien ce qu'il voulait, mais il ne pouvait prendre aucune décision sans le consentement du roi, qui restait indécis dans la crainte de froisser les alliés de l'Autriche, au sein de la confédération.

Le général Govone ne comprenait pas les difficultés intérieures que M. de Bismarck avait à surmonter, non seulement à la cour, où on se refusait à le suivre, mais en Allemagne et en Prusse même, où il avait froissé les nationaux et les libéraux, en maintenant le chiffre du budget de la guerre malgré le parlement. Le général Govone voulait retourner à Florence, mais il fut maintenu à son poste par le cabinet italien. Il croyait que le comte de Bismarck ne voulait pas faire la guerre pour les duchés de l'Elbe. « Cette guerre, disait-il, l'Angleterre la désapprouve, tandis qu'elle ne pourrait faire d'objections sérieuses à une guerre pour la nationalité allemande. L'empereur Napoléon juge également la guerre peu convenable et pas même justifiable au point de vue de délivrer une province de la domination étrangère, comme ce serait le cas de la guerre pour

[1] La Marmora, chap. V. Premier rapport du général Govone. 14 mars 1866.

la domination de la Vénétie. » Au sujet de l'Empereur, il ajouta : « On peut croire qu'il désire une grande guerre allemande, parce que, à la tête d'une armée comme l'armée française, on peut toujours, disait de Bismarck, trouver sa part de profit. Mais en dehors de cela, comme question de principe, l'Empereur approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande que la guerre pour les duchés de l'Elbe. Toutes ces raisons, conclut le comte de Bismarck, *nous poussent à différer la guerre et à la préparer peu à peu. Mais, avant de nous engager dans la voie de la préparation, nous désirons nous assurer l'appui de l'Italie*[1]. » La Prusse voulait donc lier l'Italie à sa politique, mais sans se lier le moins du monde elle-même, affirmait le général La Marmora. On pouvait le croire en apparence, mais M. de Bismarck était moins libre de prendre des engagements que le cabinet de Florence. Le ministre italien, président du conseil d'un gouvernement constitutionnel, avait la liberté de ses actes et la confiance du roi, tandis que M. de Bismarck, ministre d'un roi imbu d'idées absolutistes et qui prétendait régner et gouverner par le droit divin, ne pouvait suivre un plan dont il n'était pas seul responsable, comme le ministre italien. Les négociations avec la Prusse n'étant pas épuisées, l'Angleterre offrit sa médiation; mais à Berlin on répondit qu'on se trompait d'adresse, puisque l'Autriche avait seule violé le traité de Gastein.

Le comte de Barral décrit, dans un télégramme à sensation, l'effet produit sur le cabinet prussien par la conduite de l'Autriche :

En me faisant part de cet incident, de Bismarck, qui était dans un état de violente surexcitation, m'a tout à coup demandé si l'Italie serait disposée à déclarer immédiatement la guerre à l'Autriche, en ajoutant que, dans ce cas, la Prusse suivrait, aussitôt après, en la déclarant de son côté. — J'ai répondu que je ne pensais pas que le gouvernement du roi fût disposé à prendre la responsabilité d'une initiative qui, dans

[1] Deuxième rapport du général Govone. 17 mars 1866.

les circonstances actuelles, me paraissait avant tout appartenir à la Prusse; mais, qu'après tout, lui seul était appelé à se prononcer sur une aussi grave question. En supposant, ai-je ajouté, que l'Italie se décidât à prendre l'offensive, vous engageriez-vous par un traité formel à la prendre non pas aussitôt après, mais le lendemain? A cette question, j'ai vu parfaitement de Bismarck résister, et il a fini par me dire : Il faudrait que je consultasse une dernière fois le roi, et, S'IL REFUSAIT, *je lui offrirais ma démission...* De Bismarck cherche à intervertir les rôles, en tâchant de nous pousser les premiers contre l'Autriche avec l'espérance bien plus que la certitude d'entraîner le roi. Je crois que ce serait de notre part une politique extrêmement dangereuse, et que moins que jamais nous devons prendre des engagements en présence d'éventualités aussi obscures et qui peuvent se terminer par une médiation étrangère ou par une reculade de la Prusse. La reine, la reine douairière, la princesse et le prince royal supplient le roi de s'arranger avec l'Autriche, et comme ils supposent que l'audience du général Govone peut amener un engagement belliqueux, ils ont réussi déjà, hier matin, à la faire remettre sous prétexte d'indisposition[1]. » Ce télégramme expose clairement les péripéties de la situation. Que d'habileté n'a-t-il pas fallu à M. de Bismarck pour se diriger au milieu de ces complications nouvelles qui surgissaient à chaque instant! Les diplomates italiens firent preuve d'une grande prévoyance dans toutes ces négociations, mais ils n'appréciaient pas le mobile qui dirigeait la conduite de M. de Bismarck, parce qu'ils ignoraient les difficultés de tout genre qu'il avait à surmonter, tant à la cour que dans le parlement. Aussi peu populaire en Prusse qu'il l'était en Allemagne, le grand ministre, homme d'État consommé, poursuivait un but que toute l'Allemagne voulait avec lui; mais, à cette époque, aucun parti ne voulait abandonner la question nationale à celui qui allait affranchir l'Allemagne à l'intérieur, tout en lui donnant le premier rang en Europe.

[1] Berlin, 19 mars 1866. Dépêche de M. de Barral au général La Marmora.

M. de Bismarck mit tout en œuvre pour faire comprendre ses intentions au général La Marmora, mais aucune promesse ne parvint à convaincre le général Govone et M. de Barral. Ces diplomates, aussi prudents que réservés, se refusaient à compromettre le présent et l'avenir de l'Italie pour des éventualités incertaines. Ils craignaient de s'engager, de peur de paraître dupes ou complices des projets de M. de Bismarck. M. Benedetti, ministre de France, peu au courant de la politique allemande, n'appréciait pas mieux les idées de Napoléon sur l'alliance italo-prussienne. La Prusse parut enfin disposée à prendre des engagements : « De Bismarck, écrit M. de Barral, toujours plus agité, vient de me proposer une nouvelle combinaison. L'on signerait de suite un traité d'alliance et d'amitié conçu en termes généraux, mais portant que certaines éventualités belliqueuses venant à se réaliser, l'on procéderait immédiatement à la signature d'un traité d'alliance offensive et défensive, stipulant *action commune et engagement réciproque de ne pas déposer les armes sans consentement mutuel et but atteint de part et d'autre. Il reste toujours la grave question de savoir celui des deux qui devrait prendre l'initiative de l'agression contre l'Autriche.* Le roi, interrogé aujourd'hui, a dit que ce devrait être l'Italie. J'ai dit à de Bismarck, qu'à mon avis, ce devait être la Prusse. La difficulté est la même, et il resterait à déterminer quelles éventualités belliqueuses engageraient la parole du roi [1]. » Tout à coup, l'entente s'établit : Bismarck est d'accord en principe avec le roi. Comment l'habile ministre est-il parvenu à convaincre le roi Guillaume de l'urgence du traité à conclure avec l'Italie? Ce sont là des questions que l'avenir seul éclaircira, car, l'homme d'État qui pourrait fournir des renseignements à cet égard, a trop la conscience de ses devoirs pour les livrer en pâture à la curiosité publique. Le roi de Prusse, après avoir accepté le principe de l'alliance offensive et défensive, n'hésite plus que sur l'attaque dont il veut laisser l'initiative à l'Italie, pour ne pas en accep-

[1] Dépêche du 20 mars 1866.

ter la responsabilité; mais les Italiens, aussi prudents que sages, persistent dans leur réserve et attendent des engagements formels et mutuels pour se lier entièrement.

Le cabinet de Florence et M. de Barral ne jugeaient pas bien la situation de M. de Bismarck. Le général Govone appréciait mieux à Berlin les difficultés à surmonter par le chef du cabinet prussien, dans sa dépêche du 21 mars : « Si nous ne fournissons pas à de Bismarck le moyen qu'il demande pour entraîner le roi, n'est-il pas à craindre que nous augmentions les probabilités d'un arrangement dont le premier résultat sera l'avénement d'un ministère choisi dans le parti autrichien et, par suite, l'ajournement indéfini de la coopération prussienne pour la délivrance de la Vénétie? » Il est évident que M. de Barral, comme le général Govone, redoutait une surprise. Ils craignaient les hésitations du roi et l'influence autrichienne qui était restée très grande à la cour. Ils savaient que l'opinion publique était loin d'être favorable à M. de Bismarck. La position devenait critique et le cabinet de Florence en appréciait toute la gravité, car il répondit en ces termes, le 21 mars, à la communication pressante du général Govone : « *Avant de nous décider pour un traité éventuel, il est indispensable que le le gouvernement prussien nous fasse une proposition par écrit, nette et précise.* »

Peu de temps après, le général Govone fut reçu par le roi Guillaume. Il se montra très réservé, mais le comte de Bismarck parut désireux de conclure. « Il me parla, dit le général Govone, des deux combinaisons relatives à un traité avec l'Italie. La première est celle dont le comte de Barral a pris l'initiative, en demandant par le télégraphe les instructions de Votre Excellence. Elle consistait à signer un traité d'alliance offensive et défensive, limité à deux mois, passé lesquels il serait déchu. Par la seconde combinaison, il s'agissait de conclure : 1° Un traité d'amitié et d'alliance, renfermant cette clause que, dans certaines éventualités à déterminer, il y aurait lieu de conclure, sans retard, un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Italie et la

Prusse; 2° ce traité d'alliance offensive et défensive devrait être, dès maintenant, discuté et convenu; et les plénipotentiaires seraient munis de pouvoirs réguliers, de telle sorte que ces éventualités venant à se présenter, il ne restât plus qu'à le signer, sur un ordre envoyé de Florence par le télégraphe.

« Cette seconde combinaison consiste donc en deux traités distincts; j'en ai déjà parlé à Votre Excellence, mais j'ajouterai aujourd'hui que le comte de Bismarck en a préparé les projets. La clause relative à l'envoi d'un détachement de notre flotte dans les mers du Nord, avant la déclaration de la guerre, serait insérée dans ce traité. » Ces négociations, tout en étant secrètes, préoccupèrent la diplomatie. A Berlin, M. de Barral restait trop sous l'influence de M. Benedetti. Le cabinet des Tuileries, on le verra plus tard, était plus favorable qu'hostile à l'alliance italo-prussienne; mais en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, Napoléon était indécis. Il cherchait à affranchir Venise sans mécontenter l'Autriche et sans se brouiller avec le pape; de plus, il voulait trouver sur le Rhin une compensation territoriale que l'Autriche pouvait lui offrir, mais que la Prusse pouvait seule lui donner si elle avait pu abandonner à la France une partie de territoire allemand sans soulever les protestations de l'Allemagne. « On ne connaîtra probablement jamais, affirme le général La Marmora, les propositions, les conjectures, les promesses et les offres avec lesquelles les deux ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour les escaliers des Tuileries ou du palais du quai d'Orsay. Mais je ne crois pas me tromper en assurant qu'ils firent des avances telles, qu'ils allaient jusqu'à offrir non seulement ce que l'on avait ou ce que l'on espérait prendre, mais même ce à quoi il n'était pas permis de toucher; aussi, bien que flatté de tant de générosité, l'empereur Napoléon put rappeler, en plaisantant, le proverbe connu *de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.* Il s'agissait, en effet, d'un ours qui n'était ni dans les Alpes, ni dans les Carpathes, *qui se portait fort bien et n'avait envie ni de mourir, ni d'aller en cage.* » On pré-

tend et on a souvent répété que ces mots font allusion aux frontières du Rhin, offertes par l'Autriche à la France pour maintenir sa domination en Italie et son influence en Allemagne, ou bien, au grand duché du Luxembourg et à une rectification des frontières du côté de la Sarre et de la Moselle. Mais ce n'est évidemment pas là l'*ours que convoitait Napoléon et qui se portait fort bien,* et qui n'avait envie ni de mourir ni d'aller en cage. Cet animal vigoureux, habitué à la liberté parce qu'il en avait fait un noble usage au milieu des révolutions européennes, n'était-ce pas la Belgique protégée et garantie par sa libre Constitution? L'allusion est transparente et c'est à elle évidemment que Napoléon, qui y avait songé après le coup d'État, pensait de nouveau, quand, en parlant du conflit prochain, il disait au comte de Goltz : « Qu'il lui offrait là au moins une occasion excellente, la première grande occasion depuis la chute du premier empire, de reprendre la carte, *pour examiner la différence qui existait entre les frontières actuelles et celles de* 1814[1]. »

Il est évident que l'empereur Napoléon faisait ici allusion à la Belgique. Les papiers trouvés au château de M. Rouher par l'armée allemande, dans la dernière guerre, ne laissent aucun doute à cet égard. Les renseignements fournis par la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* et reproduits par l'*Étoile belge* du 14 février 1874, sont des plus précis :

« Parmi les papiers saisis se trouvaient les instructions du 16 août 1866, que M. Chauvy avait apportées de Paris au comte Benedetti et qui chargeaient celui-ci de présenter des propositions qui avaient trait exclusivement à une annexion de la Belgique. Parmi eux se trouvait également le rapport du 23 août, écrit de la propre main de Benedetti, avec le projet de traité, également de sa main, et qu'il avait mandat de présenter. Et ce projet de traité porte en marge des notes qui, à Paris, l'ont amendé.

« Si l'on transporte ces amendements dans le texte, alors, et alors seulement, on retrouve le projet que bientôt après

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

Benedetti remit au ministre prussien et que celui-ci fit publier. Et c'est ce projet, y compris les amendements formulés à Paris, que M. de Bismarck aurait dicté à l'ambassadeur de France.

« Le *Reichsanzeiger* a été assez courtois et prudent pour ne pas divulguer plus qu'il ne fallait pour convaincre M. Benedetti qui, dès lors, garda le silence. L'article disait à la fin qu'on résisterait à la tentation de faire un usage plus large des matériaux qu'on avait à sa disposition, à moins qu'on n'y fût de nouveau forcé. La *Germania* nous fournit l'occasion d'y revenir.

« Le 21 octobre 1871, quand le *Reichsanzeiger* avait dit son fait à M. Benedetti, Napoléon III vivait encore. On voulait ménager l'Empereur détrôné, en se bornant à une simple allusion, pour désigner la main qui avait tracé les observations en marge du projet de M. Benedetti du 23 août 1866. Nous pouvons compléter maintenant ces indications. Ces observations et amendements sont tracés au crayon par la main *même de l'Empereur sur la minute de son ambassadeur* (voir la note ci-dessous), et ceux écrits à l'encre sont de la main de M. Rouher.

« La composition est donc de M. Benedetti, de Napoléon III et de Rouher. Le document original est conservé au ministère des affaires étrangères de l'Empire allemand. »

Voici la note dont il est question plus haut :

Il est bien évident que l'extension de la suprématie de la Prusse au delà du Mein nous sera *une occasion toute naturelle, presque obligatoire pour nous emparer de la Belgique;* mais d'autres occasions peuvent se présenter, — nous devons en rester les juges exclusifs; — la rédaction très claire et très précise du projet nous maintient à cet égard une liberté précieuse. »

Le projet de M. Benedetti, expédié de Paris et maintenant revêtu de la suprême sanction de son maître, parvint au comte de Bismarck et rencontra chez lui, comme M. Benedetti le rapporta, le 20 août, à Paris, « une certaine méfiance ». Et nonobstant, M. Benedetti affirme hautement

« que personne, à Paris, ne songeait à faire de la Belgique l'appoint des concessions nécessaires à la France ».

Toutes les révélations qui ont été faites depuis 1870, démontrent que la France, en 1866, ne désirait pas une réconciliation entre l'Autriche et l'Italie. Cette solution aurait compromis ses projets d'une rectification de frontières du côté de la Moselle ou de l'annexion du grand-duché de Luxembourg dont on se serait contenté au pis aller. Napoléon voyait avec satisfaction le conflit surgir entre la Prusse et l'Autriche. Il les croyait de force égale, et une lutte entre les deux grandes puissances allemandes ne pouvait avoir d'autre résultat que de les affaiblir mutuellement et de diminuer l'influence de l'Allemagne au profit de la France. Le conflit allemand devait probablement servir dans l'esprit de Napoléon à relever l'empire affaibli à l'intérieur par l'expédition du Mexique, et à rétablir le prestige de la France en Europe.

Quant à l'Italie, l'Empereur voulait compléter son indépendance tout en restant dévoué au pape, mais il espérait qu'en aidant la Prusse à affranchir Venise et à prendre le premier rang en Allemagne, la France recueillerait un grand avantage territorial. L'Italie ne voulait pas s'engager sans être à son tour rassurée sur la neutralité bienveillante de la France et, à Berlin, on ne désirait pas se compromettre sans connaître l'impression de Napoléon III. « Il est évident, pour moi, écrivait M. Nigra, que si l'Empereur disait un mot d'encouragement à la Prusse, la guerre serait déclarée. » L'Italie n'avait pas perdu tout espoir de recevoir des propositions de l'Autriche pour la cession de la Vénétie, mais une lettre du 23 mars, de M. Nigra, dissipa les dernières illusions du général La Marmora. A l'espérance manifestée par M. Nigra, d'un arrangement à conclure avec l'Autriche, l'Empereur répondit sans hésiter : « Ne vous faites pas d'illusion. L'Autriche ne cèdera pas la Vénétie si elle n'y est forcée par la guerre. Je suis convaincu que l'on ne vous fera aucune proposition dans ce sens. Autrefois, j'ai voulu faire comprendre à l'Autriche qu'il serait conve-

nable pour elle de céder amicalement la Vénétie. Le gouvernement autrichien prit la chose fort mal, et répondit qu'on lui proposait de faire en pleine paix, et avant la guerre, ce que l'on pourrait à peine lui demander après une guerre désastreuse[1]. » La France, désirant le conflit allemand, fut favorable à l'alliance italo-prussienne, parce qu'elle espérait en recueillir les fruits sur le *Rhin et en Belgique*. On ne peut plus le contester aujourd'hui. Les preuves abondent pour convaincre les plus incrédules. Quant à un concours effectif de la France, personne n'était en droit d'y compter comme on peut le constater par le télégramme de M. Nigra du 24 mars. « L'Empereur a dit au prince Napoléon, que si l'Italie prenait l'initiative de la guerre, la France ne pourrait pas l'aider. » Le cabinet de Florence, dans ces négociations, subissait entièrement l'influence du cabinet des Tuileries. On ne faisait pas un pas à Florence sans consulter la France. L'Italie s'était liée par la convention de septembre en renonçant à revendiquer sa capitale pour maintenir ses bonnes relations avec Napoléon ; mais le cabinet des Tuileries ne voulait pas aller jusqu'à prendre les armes pour l'Italie. En effet, à propos de la déclaration de guerre éventuelle, M. Drouyn de Lhuys disait à M. Nigra : « Si l'Italie attaque l'Autriche, elle le fera à ses risques et périls ». Le ministre français prévenait le cabinet de Florence au moment où le plénipotentiaire italien avait déjà annoncé « que l'Italie n'avait pas de difficulté à signer le traité, » tandis que le général La Marmora croyait que ses lettres et ses télégrammes n'avaient pas la portée que leur attribuait le commandeur Nigra.

Le comte Arese, ami particulier de l'Empereur, qui a été de tout temps le trait d'union entre la France et l'Italie, arrivait à Paris pour suivre de près les engagements à prendre de commun accord. Il affirme au général La Marmora, que l'impression de l'Empereur continue à être favorable à l'alliance prusso-italienne. Le comte Arese l'annonce en ces termes au cabinet de Florence par un télégramme

[1] *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866, par le général La Marmora.

du 30 mars : « L'Empereur trouve utile la signature du traité avec la Prusse, mais il déclare donner ce conseil comme ami et sans aucune responsabilité. Il ne croit pas, pour le moment, à la probabilité d'un arrangement entre l'Italie et l'Autriche. D'après l'Empereur, le roi de Prusse se prononce de plus en plus pour la guerre. »

Une lettre du 29 mars, adressée par M. Nigra, confirme ce télégramme si favorable à l'alliance prusso-italienne : « Quant à nous unir avec la Prusse pour une action commune et simultanée, l'Empereur nous conseille de le faire, mais ce conseil ne constitue pas de sa part un engagement positif. » A ce moment, les incertitudes dominaient encore à Berlin, tandis que la situation s'éclaircissait à Paris. M. de Bismarck était embarrassé pour trouver un *casus belli* qui fut de nature à entraîner le roi et à le décider à suivre ses conseils. Dans l'entretemps, l'Autriche continuait à négocier et à protester de ses intentions pacifiques, tandis que les différents États allemands, mis en demeure de se prononcer par la Prusse, ne trouvaient rien de mieux que d'abandonner à la diète germanique la responsabilité de la décision et les termes de la réponse qui devait décider du parti à prendre entre les deux grands États de l'Allemagne. M. de Bismarck seul savait ce qu'il voulait. Il avait en même temps à lutter contre la diplomatie autrichienne, à combattre l'hostilité sourde de la confédération germanique, à faire face à l'opposition des influences séparatistes des États particuliers, à rassurer l'Italie sur le présent et sur l'avenir, et enfin à résister aux influences hostiles de la cour pour surmonter les tergiversations du roi Guillaume. Aucun homme d'État, dans le XIXe siècle, n'a eu plus d'obstacles à vaincre pour arriver au but. « Le comte de Bismarck, écrivait à la date du 2 avril 1866 le général Govone, irait jusqu'à la guerre, mais *les plus vieux diplomates de Berlin croient que jamais le roi ne le suivrait jusque-là. Le comte de Bismarck trouve une autre difficulté dans le pays. Non seulement les hautes classes, mais encore les classes moyennes sont contraires ou peu favorables à la guerre.* Cette aversion se voit dans les

journaux populaires. Le sentiment public s'inspire encore ici de rancune et de défiance contre la France, tandis qu'il n'existe pas de haine contre l'Autriche. De plus, quoique la Chambre n'ait ni grand prestige, ni grande popularité, les débats créent encore des adversaires au comte de Bismarck.

« Reste l'armée. D'après tout ce que nous avons entendu dire des officiers, elle n'est pas enthousiaste de la guerre contre l'Autriche. Il y a plutôt dans ses rangs *de la sympathie pour l'armée autrichienne*. Je sais qu'une fois la guerre déclarée, l'armée s'électriserait et ferait bravement son devoir; mais elle n'est ni un stimulant, ni un appui pour la politique que veut faire prévaloir le comte de Bismarck. Il se trouve, par conséquent, *presque isolé* ou au moins peu appuyé, et il lui faut lutter contre toutes les difficultés exposées ci-dessus. *Néanmoins, le comte de Bismarck est indubitablement un homme d'une haute portée, de grandes ressources et d'une volonté de fer, qui mérite de réussir.* »

La Prusse, à cette époque, était plus occupée de s'affranchir de l'influence autrichienne qu'à constituer l'unité de l'Allemagne. Elle voulait former à son profit une grande confédération du Nord, mais elle redoutait, plutôt qu'elle ne désirait, une union avec la Bavière. Il est incontestable que le gouvernement prussien n'avait aucun intérêt, dans ce moment, à unir la majorité catholique du Midi à la fédération protestante du Nord. Le général Govone, en communiquant les projets du cabinet de Berlin, écrivait au chef du cabinet de Florence : « Le comte de Bismarck me dit encore que la Bavière pourrait devenir le noyau d'un second royaume germanique. *L'Allemagne méridionale ne convenait pas à la Prusse, à cause de la différence de religion, et parce que de Berlin on pourrait difficilement gouverner les provinces du Sud, qui deviendraient les Calabres de la Prusse.* » Les prévisions du comte de Bismarck ne se sont que trop réalisées. Les difficultés que sa politique rencontra à Munich ne le surprirent pas, et sans la guerre, si légèrement et si maladroitement suscitée à la Prusse par la France, en 1870,

l'unité de l'Allemagne ne se serait pas réalisée de sitôt. On peut être certain que c'est la France qui a fait l'unité allemande. L'Allemagne voulait être indépendante de toute influence étrangère, mais M. de Bismarck ne tenait pas à fusionner la Bavière avec la Prusse. La guerre faite à la Prusse, en 1870, fit plus pour l'unité que toute l'habileté de M. de Bismarck. La Prusse ne voulait pas l'Allemagne du Sud et M. de Bismarck y était même hostile. On peut donc dire, d'après les faits révélés, non seulement par le général Govone, mais par la plupart des diplomates, que l'unité rêvée par les poètes et réclamée par les patriotes, c'est à la France qu'elle est due; elle a été la cause principale et l'instrument de l'unité de l'Allemagne, et, même dans le Sud, l'unité allemande ne se serait pas faite sans la guerre de 1870.

En 1866, tout dépendait de la France : sa position était prépondérante. Quand il s'agissait du traité et de l'alliance offensive et défensive à conclure avec l'Italie, le comte de Bismarck ajoutait : « Tout cela, bien entendu, *si la France le veut; car si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, alors rien ne pourrait se faire.* »

Le cabinet des Tuileries était consulté à la fois par l'Italie et par la Prusse. Napoléon III était l'arbitre de l'Europe et il paraissait réaliser au profit de la France le mot du grand Frédéric, qui disait : « Si j'étais roi de France, aucun coup de canon ne se tirerait en Europe, sans ma permission. » Les agents diplomatiques de l'empire français ne savaient tirer aucun parti de leur situation. Le général Govone le prouve par le trait suivant, qui vaut une longue dépêche : « M. Benedetti, en me parlant du comte de Bismarck, me dit que c'était un *maniaque;* depuis quinze ans qu'il le connaissait et le suivait, il l'avait toujours vu *travailler à ce même but : réduire l'Autriche à l'état de puissance de second ordre et assurer la suprématie à la Prusse. Pour en arriver à ses fins, il travaille depuis trois ans, avec une persévérance et une adresse admirables, à se rendre indispensable au roi dans la politique intérieure. Une fois cette position acquise, M. de Bismarck commença à travailler contre l'Autriche.* Mais réus-

sira-t-il? M. Benedetti croit que la paix est toujours beaucoup plus probable que la guerre[1]. »

Quelques semaines avant Sadowa, M. Benedetti se faisait encore des illusions complètes, non seulement sur les tendances de la Prusse, mais sur le mérite de l'homme dont l'influence allait transformer la Prusse et changer au profit de l'Allemagne tout le système de l'équilibre européen. A Londres, on désirait la paix; l'Autriche ne désespérait pas encore d'une solution pacifique et la France elle-même, qui avait conseillé la guerre à l'Italie, hésitait, au dernier moment, à se prononcer. Quant à l'Italie, elle ne pouvait se constituer sans Venise; M. de Bismarck savait que la guerre seule pouvait la lui donner, et il ne voulait pas perdre une pareille occasion pour réaliser, avec le concours de l'Italie, la politique prussienne en Allemagne. Au moment où on allait signer le traité, M. de Barral caractérise, dans un télégramme, la situation à Berlin, à la date du 7 avril 1866.

« M. de Bismarck m'a dit hier avec une extrême irritation, que toute la *diplomatie prussienne travaille contre ses projets belliqueux*. A Londres, le ministre de Prusse s'est laissé complétement dominer par le parti de la paix. Le ministre est allé jusqu'à écrire, dans l'une de ses dernières dépêches, que si l'Italie s'alliait à la Prusse, elle serait désavouée par l'empereur Napoléon. A Paris, le comte de Goltz insiste pour la paix. M. de Bismarck est très irrité contre le comte d'Usedom, et il ne parle rien moins que de le remplacer. »

M. d'Usedom, en parlant ainsi, s'était probablement fait l'écho de quelques fausses nouvelles qui avaient cours à Florence et qui n'avaient aucune base sérieuse. On avait accusé l'Italie de négocier secrètement avec l'Autriche. M. d'Usedom avait accueilli ce bruit, qui était inexact et qui contrariait vivement M. de Bismarck. « La vérité était, dit le général La Marmora, que, pendant que chacun faisait à Vienne des démarches plus ou moins

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

sincères, suivant le plus ou moins de désir qu'on avait de la guerre, de notre côté, depuis l'automne de 1865, non seulement nous nous étions abstenus de faire la moindre proposition à l'Autriche, mais encore nous avions toujours fermé l'oreille aux avis et repoussé les conseils qu'on nous donnait de Paris et de Londres, au sujet du rétablissement de nos relations avec le cabinet de Vienne[1]. »

L'Italie, sollicitée à la fois à Londres, pour le maintien de la paix, et à Paris et à Vienne, pour le rétablissement de l'entente avec l'Autriche, crut, pour échapper à cette pression, que le moment était favorable à la conclusion du traité. Les parties contractantes s'engageaient de part et d'autre à garder le secret sur les termes du traité, le but à atteindre et la portée des engagements conclus.

La relation prussienne de la guerre de 1866 s'exprime ainsi :

« Une guerre entre les deux puissances allemandes offrait, en effet, au roi Victor-Emmanuel, une occasion qu'il ne pouvait pas laisser passer sans en profiter, s'il voulait jamais faire valoir ses droits sur la Vénétie... Le cabinet de Florence devait, pour sa propre sûreté, demander que les armées des deux puissances fussent prêtes à la fois, mais la Prusse ne pouvait pas déterminer l'époque où la sienne le serait, puisqu'elle n'avait pas l'occasion d'attaquer l'Autriche. C'est là ce qui explique qu'on n'ait pu faire tout d'abord, avec le général Govone, que des conventions conçues en termes très généraux. Les dépêches du 26 avril vinrent leur donner une forme plus arrêtée, et de même qu'elle avait motivé la première les armements de la Prusse, l'Autriche provoquait aussi ceux de l'Italie. »

On discuta toujours sur les termes du traité. La rédaction primitive fut conservée telle qu'elle avait été communiquée au cabinet de Florence. Le président du conseil du cabinet

de Berlin y adhéra, après s'être mis d'accord avec le roi et les plénipotentiaires italiens[1].

Aucune négociation n'a été plus longue et plus difficile, mais aucune n'a été plus féconde. N'est-ce pas ce traité qui a décidé, non seulement du sort de deux grands pays, mais qui, de plus, a exercé une influence décisive sur les événements de 1870 ? Le maintien de la neutralité de l'Italie dans la guerre franco-allemande, ne doit-elle pas être attribuée au concours de la Prusse en 1866, pour l'affranchissement

[1] *Traité d'alliance entre le roi d'Italie et le roi de Prusse.*

LL. MM. le roi d'Italie et le roi de Prusse, animés du même désir de consolider les garanties de la paix générale, en tenant compte des besoins et des aspirations légitimes de leurs nations, ont, pour régler les articles d'un traité d'alliance offensive et défensive, nommé pour leurs plénipotentiaires munis de leurs instructions, savoir : Barral, Govone, Bismarck, lesquels, après l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs trouvés en bonne forme, sont convenus des articles suivants :

1° Il y aura amitié et alliance entre S. M. le roi d'Italie et S. M. le roi de Prusse;

2° Si les négociations que S. M. le roi de Prusse vient d'ouvrir avec les autres gouvernements allemands, en vue d'une réforme de la Constitution fédérale, conformément aux besoins de la nation allemande, échouaient et que Sa Majesté, par conséquent, serait mise en mesure de prendre les armes pour faire prévaloir ces propositions, Sa Majesté italienne, dès qu'elle en sera avertie, en vertu du présent traité, déclarera la guerre à l'Autriche ;

3° A partir de ce moment, la guerre sera poursuivie par Leurs Majestés avec toutes les forces que la Providence a mises à leurs dispositions et ni l'Italie ni la Prusse ne concluront ni paix ni amnistie sans consentement mutuel;

4° Ce consentement ne saura être refusé quand l'Autriche aura consenti à céder à l'Italie le royaume lombard-vénitien et à la Prusse des territoires autrichiens équivalents audit royaume en population;

5° Ce traité expirera trois mois après la signature, si, dans ces trois mois, le cas prévu à l'art. 2 ne s'est pas réalisé, savoir : que la Prusse n'aura pas déclaré la guerre à l'Autriche;

6° Si la flotte autrichienne, dont l'armement s'exécute, quitte l'Adriatique avant la déclaration de guerre, Sa Majesté italienne enverra un nombre suffisant de vaisseaux dans la Baltique, qui y stationneront pour être prêts à s'unir à la flotte de Sa Majesté prussienne dès que les hostilités éclateront.

Fait à Berlin, le 8 avril 1866.

C. A. Barral, gén. Govone, Bismarck.

de Venise, concours qui a eu pour conséquence la délivrance de Rome et la fin du pouvoir temporel.

« Après la signature du traité, poursuit le général Govone dans sa lettre à La Marmora, nous prîmes congé du président du Conseil; il nous dit, que le lendemain, la Prusse présenterait à la diète la proposition de la réforme fédérale et du parlement allemand, élu par le suffrage universel; il attendait de cette proposition la plus grande confusion en Allemagne, et ensuite la guerre... Le comte de Barral objecta que tous les États allemands refuseraient la proposition et demanda ce que ferait alors la Prusse. Le président du conseil répondit qu'il lui resterait, soit à se retirer de la confédération, soit à prendre les armes pour faire triompher la proposition. » L'alliance de la Prusse avec l'Italie resta secrète, tout en étant soupçonnée en Allemagne et devinée à Paris.

La diplomatie fit encore un dernier effort en faveur de la paix. La Russie et l'Angleterre paraissaient d'accord pour faire prévaloir une entente entre l'Italie et l'Autriche. Quant à la France, elle redoutait la guerre presque autant qu'elle l'espérait. Napoléon voulait bien affranchir Venise, pour rester fidèle aux engagements qu'il avait pris en 1859; mais il craignait de compromettre à Rome l'influence de la France. M. de Bismarck seul était décidé Nous verrons dans la suite que si la prodigieuse fortune de la Prusse allait surprendre l'Europe, l'honneur en revient, avant tout, au grand politique qui, en signant l'union italo-prussienne, réconciliait l'Allemagne avec la maison de Hohenzollern et donnait au roi Guillaume le prestige que Victor-Emmanuel avait en Italie.

III

L'ŒUVRE DE M. DE BISMARCK.

Nous avons vu précédemment comment le traité entre la Prusse et l'Italie avait été conclu sous les auspices de Napoléon III. Il nous reste à examiner les derniers efforts tentés en faveur de la paix, pour faire avorter les espérances de M. de Bismarck. Il est évident que la diplomatie française a montré, dans toutes les négociations qui ont précédé la rupture entre la Prusse et l'Italie, non seulement une grande hésitation, mais une rare ineptie. Au fond, Napoléon désirait la guerre; il espérait que la lutte entre la Prusse et l'Autriche aurait eu pour effet l'affaiblissement de l'Allemagne, ce qui lui aurait donné l'occasion de relever le prestige de la France par une rectification de frontières du côté de la Moselle ou du Luxembourg et même, dans certain cas, le prétexte d'annexer la Belgique. Il pensait qu'il aurait pu intervenir au dernier moment en arbitre souverain. Pour conserver cette position indépendante, l'empereur des Français s'efforçait d'entretenir toujours les meilleurs rapports avec les cabinets de Vienne et de Berlin. Il leur faisait des promesses de tout genre sans parvenir à faire signer par M. de Bismarck des engagements positifs. Le chef du cabinet prussien fit des

propositions à Napoléon dans le but d'assurer la neutralité de la France pendant la guerre, mais il se garda bien de contracter des obligations qui pouvaient momentanément engager la Prusse et compromettre l'Allemagne dans l'avenir.

On se préparait à la guerre sans enthousiasme. En Prusse, on la subissait; en Autriche, on s'y résignait, tandis que le reste de l'Allemagne la déplorait comme une guerre fratricide. En France, la majorité était plus hostile à la guerre de 1866 qu'à celle de 1870. Quant à l'Italie, elle entrevoyait dans la guerre l'espoir de recouvrer la Vénétie, et dans l'alliance prussienne le seul moyen de compléter son indépendance sur l'Adriatique et de s'affranchir à Rome du protectorat français. Partout on redoutait le premier choc; un seul homme voulait sérieusement la guerre, parce qu'il en comprenait les conséquences : c'était M. de Bismarck. Homme d'État consommé, il a su tourner toutes les difficultés qu'on accumulait autour de lui sans se lasser de poursuivre son double but : la grandeur de la Prusse qui assurait, avec le concours de l'Italie, l'indépendance intérieure de l'Allemagne; et l'exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique, qui devait avoir pour effet de donner à l'Allemagne le premier rang en Europe et de réaliser au profit de l'héritier du grand Frédéric l'idée que le roi-philosophe avait de la puissance et de la grandeur de la France[1].

La Prusse avait été réduite au second rang en Allemagne. Pouvait-elle continuer à laisser la diète germanique sous l'influence prépondérante de l'Autriche? M. de Bismarck ne le crut pas. Il revendiqua pour l'Allemagne de Luther et pour la Prusse de Frédéric le Grand, la primauté à laquelle elle avait droit, parce que l'Autriche représentait à peine une fraction de la race germanique qui, dans les sciences comme dans les lettres et dans les arts, avait conquis une si grande place au XIXe siècle.

[1] Si j'étais roi de France, disait Frédéric, on ne tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission.

Malgré le traité conclu à Berlin entre l'Italie et la Prusse, le 8 avril, les négociations continuaient toujours. A la date du 21 avril, le général Govone écrivait : « Le président du conseil nous parut, au comte de Barral et à moi, sensiblement découragé par la tournure que prenaient les affaires. » Au moment suprême, l'Angleterre insistait encore pour la paix, elle agissait à la fois à Berlin, pour empêcher les armements, à Vienne, pour traiter pacifiquement de la cession de Venise, et à Florence, pour prêcher la conciliation. On ignorait à Londres qu'il était trop tard, que des engagements étaient pris et « qu'un traité avait été signé le 8 avril, à Berlin, ratifié par le roi d'Italie, à Florence, le 14, et par le roi de Prusse, à Berlin, le 20 avril. [1]. »

Les hostilités allaient s'engager et cependant le comte de Bismarck continuait encore les négociations avec le cabinet de Vienne pour ne pas froisser le Roi et la cour et pour montrer à l'Allemagne qu'il avait poussé aussi loin que possible l'esprit de conciliation. Le cabinet de Vienne se laissa prendre aux ménagements de la Prusse. Il parut rassuré du côté de l'Allemagne et mal renseigné sur les intentions de la France; mais il était néanmoins mieux informé par ses agents en Italie; car, à Vienne, on accusait le gouvernement italien de faire des préparatifs qui pouvaient compromettre la paix en Vénétie. Le cabinet italien s'efforça de démentir les accusations de l'Autriche : il prétendit qu'il était resté fidèle à ses engagements, mais qu'il ne pourrait pas se laisser longtemps menacer par les armements et les préparatifs militaires de l'Autriche.

Partout en Europe, en Angleterre, en Russie et même en France, on s'efforçait d'empêcher la guerre. Une grande activité diplomatique était déployée pour faire aboutir les négociations pacifiques. « Il ne faut pas se dissimuler, écrivait M. Nigra au général La Marmora, que la Prusse est, en ce moment, très impopulaire en France. Le comte Waleski m'a dit hier qu'il craignait des discours très violents au

[1] La Marmora, chap. X.

Corps législatif. Les hommes d'affaires, les banquiers, les commerçants, les spéculateurs de tout genre sont très hostiles à la guerre. Il en résulte que le gouvernement français se confine de plus en plus dans l'attitude de neutralité et de liberté d'action prise par lui. »

La France, à cette époque, reculait à dessein le conflit. Napoléon, guidé par l'opinion publique, ne voulait pas rompre les négociations pacifiques et il résistait autant qu'il le pouvait aux sollicitations de l'Italie et au piége que lui tendait M. de Bismarck. Le cabinet de Vienne fut moins habile parce qu'il voulait trop : c'est à dire qu'il voulait à la fois maintenir sa domination à Venise et conserver sa suprématie en Allemagne. Mieux conseillée ou mieux inspirée, l'Autriche aurait pu déjouer les projets de M. de Bismarck; mais au lieu de céder aux influences pacifiques du cabinet de Londres et de Saint-Pétersbourg, elle arma partout à la fois et avec une promptitude qui justifia les inquiétudes du gouvernement italien et les alarmes du cabinet de Berlin.

Il n'en fallut pas davantage pour dissiper les dernières espérances pacifiques et pour changer les impressions de l'opinion publique à Paris aussi bien que celles de l'empereur Napoléon.

« Il est d'une très grande importance, télégraphiait M. Nigra, qu'il soit bien constaté que l'Autriche rappelle son contingent, tandis que nous restons tranquilles. *Si l'Autriche prend l'initiative, nous pourrons compter sur la France et sur l'opinion publique. Plût à Dieu que l'Autriche nous attaque, mais nous ne pouvons pas l'espérer.* » Le vœu de M. Nigra se réalisa. L'Autriche n'attaquait pas encore, mais dans tout l'empire on se préparait à la guerre. Depuis les frontières militaires jusqu'au quadrilatère, une grande activité régnait dans toutes les divisions territoriales. L'Italie ne pouvait rester indifférente à une prochaine invasion et elle ordonna la mobilisation de l'armée pour *défendre ses frontières*. Le cabinet de Florence se préparait à expliquer cette grande mesure auprès des puissances, quand une note du ministre des affaires étrangères d'Autriche apporta la justifi-

cation la plus complète des mesures défensives que prenait le cabinet de Florence[1].

[1] *Le ministre des affaires étrangères d'Autriche au ministre d'Autriche, à Berlin.*

Vienne, 26 avril 1866.

Monsieur le ministre,

Nous avons reçu du cabinet prussien la réponse ci-jointe à notre dépêche du 18 de ce mois. Je me suis empressé de la soumettre à S. M. l'Empereur, et je suis chargé de faire au gouvernement royal, par l'entremise de Votre Excellence, les ouvertures que voici :

L'Empereur, N. A. S., a éprouvé une satisfaction sincère en apprenant que la proposition d'un désarmement simultané des deux puissances aurait été agréée par la Prusse. Il n'espérait pas moins des dispositions conciliantes de S. M. le roi Guillaume. L'Empereur est maintenant prêt à ordonner que les troupes envoyées en Bohême pour renforcer les garnisons de ce pays rentrent dans l'intérieur, afin de détruire ainsi jusqu'à l'apparence d'une concentration dirigée contre la Prusse. Seulement, nous nous trouvons aujourd'hui dans la nécessité de renforcer ailleurs nos moyens de défense, et nous croyons, pour ce motif, devoir nous assurer que cette circonstance n'empêchera pas le gouvernement prussien de répondre au rappel de nos troupes de la frontière de Bohême par la réduction des corps de son armée mis sur le pied de campagne.

Les dernières nouvelles d'Italie prouvent, en effet, que l'armée du roi Victor-Emmanuel est mise en état d'attaquer la Vénétie. L'Autriche est donc obligée de mettre, par l'appel des réserves, son armée italienne sur le pied de guerre, et de veiller à la sécurité, non seulement de sa frontière le long du Pô, mais encore de son littoral si étendu, ce qui ne peut avoir lieu d'une manière efficace sans qu'on opère des mouvements de troupes considérables dans l'intérieur de la monarchie.

Nous croyons nécessaire d'en informer le cabinet royal, afin de couper court aux fausses appréciations auxquelles pourrait donner lieu la nouvelle qu'à l'instant même où nous contremandons les dislocations ordonnées en Bohême, nous armons dans d'autres parties de l'empire. Votre Excellence est chargée de déclarer au gouvernement royal que ces préparatifs ne répondent qu'à l'éventualité d'une lutte contre les Italiens, et que nous commencerons sur le champ à mettre à exécution la proposition de notre désarmement simultané, dès que nous aurons reçu l'assurance que le gouvernement royal ne se laissera pas détourner par les dispositions prises en vue de repousser une agression de notre voisin méridional, de sa promesse de rétablir un état de choses normal entre l'Autriche et la Prusse.

Si, d'un autre côté, la cour de Prusse subordonne l'exécution du projet de désarmement à la condition qu'il ne sera pris aucune nouvelle mesure militaire dans les États de la Confédération germanique, je ferai observer que, à notre connaissance, ces États n'ont point fait jusqu'ici d'armements sérieux et que les sentiments bien connus de ces gouvernements fournis-

Ce document mit fin aux tergiversations. Il eut des conséquences graves en ce sens qu'il dissipa les illusions pacifiques de l'Angleterre et de la Russie; qu'il isola l'Autriche en Europe, et que le cabinet de Vienne, en provoquant la guerre, prit pour ainsi dire la responsabilité des événements de 1866 et justifia, sans s'en douter, les prévisions de M. de Bismarck.

« Nous devons avouer, remarque le général La Marmora, que rien ne pouvait être plus opportun que cette note. » En effet, elle mit fin aux négociations. Elle surexcita l'Italie et elle répondit à l'attente du comte de Bismarck en ramenant à l'Italie l'influence favorable de l'empereur Napoléon, ainsi que les sympathies de l'opinion publique en Angleterre et en France. Le général La Marmora termina la circulaire qu'il adressa aux ministres du Roi, en disant : « Il est devenu indispensable, pour la sécurité du royaume, que nos forces de terre et de mer, demeurées jusqu'à ce jour sur le pied de paix, soient augmentées sans retard. En prenant les mesures militaires que réclame la défense du pays, le gouvernement du Roi ne fait que répondre aux exigences de la situation qui lui a été faite par l'Autriche. »

La dépêche italienne et les préparatifs de guerre qu'elle annonçait à l'Europe déconcertaient le cabinet de Londres et elle détruisait d'avance les espérances pacifiques de lord Clarendon. A Paris, M. Drouyn de Lhuys, qui vit avorter successivement tous ses essais en faveur d'une entente entre l'Italie et l'Autriche, ne fut pas plus satisfait. Il est vrai que

sent d'avance la garantie d'un maintien général de l'état de paix, dès que l'Autriche et la Prusse auront donné matériellement suite à l'échange des déclarations pacifiques qui a eu lieu entre elles. Finalement, je ne puis passer sous silence qu'il dépend de la Prusse de calmer toutes les inquiétudes qui se sont emparées des gouvernements allemands, en leur donnant, relativement au maintien de la paix fédérale, des assurances aussi catégoriques que celles que nous avons formulées, le 21, dans l'assemblée de nos confédérés.

Votre Excellence est autorisée à laisser copie de la présente à M. le comte de Bismarck.

Agréez, etc.

MENSDORFF-POUILLY.

l'opinion publique en France redevint plus favorable à l'Italie quand elle sut que l'Autriche avait pris, pour ainsi dire, l'initiative de la guerre qu'on redoutait à Paris. Un télégramme de M. Nigra, du 30 avril, rapporte en ces termes une conversation du chef du cabinet des Tuileries : « Drouyn de Lhuys a demandé au prince Metternich, dans une conversation, pourquoi l'Autriche avait armé et si elle a l'intention d'attaquer l'Italie. Metternich a dit que l'Autriche craignait une attaque de l'Italie. Drouyn de Lhuys répliqua que l'on savait bien que l'Italie n'aurait pas attaqué la première. Metternich demanda si la France pouvait lui garantir cela, et il ajouta qu'il lui semblait impossible que l'Autriche pût se contenter de la dernière réponse de la Prusse. » On voit qu'à cette époque l'Italie était tellement liée à la France qu'elle n'osait prendre une résolution sans le consentement de Napoléon.

La reconnaissance pèse aux peuples comme aux individus. L'Italie, affranchie matériellement de l'Autriche en Lombardie, était retombée entièrement sous l'influence politique de la France. On s'apercevait que la puissante main de Cavour ne dirigeait plus le gouvernement italien, au milieu des négociations si difficiles et si compliquées qu'on poursuivait à Berlin. Cavour s'était servi de Napoléon pour affranchir son pays de la domination autrichienne, mais après Villafranca, il sut montrer à la France et à l'Europe qu'il voulait avant tout l'indépendance de l'Italie, et que si l'empereur des Français ne voulait pas l'aider à la réaliser, il ne tiendrait compte que des intérêts de son pays et de la grandeur de ses destinées. On se souvenait de ces prévisions et des efforts qu'il avait faits pour unir l'Italie à la Prusse, en écrivant à M. de Launay, en 1860, ces mots prophétiques : « Les Italiens ont l'habitude de regarder la Prusse comme un allié dont ils ambitionnent surtout l'approbation. »

Les armements et les menaces de l'Autriche fournirent à M. de Bismarck le prétexte qu'il attendait pour donner au traité italo-prussien toute son efficacité. M. Nigra, dans son télégramme du 30 avril, rendait compte des impressions du

prince de Metternich, qu'on peut résumer en ces termes : Drouyn de Lhuys m'a dit que l'Autriche, engagée comme elle l'était, devait user de circonspection avec le cabinet de Berlin. — « La Prusse, télégraphiait, d'autre part, le ministre italien à Berlin, considère, dans l'état actuel, l'Italie comme nécessaire pour l'équilibre européen et elle ne pourrait rester indifférente à une attaque contre l'Italie. »

Fidèle à ses promesses, le comte de Bismarck s'engageait moralement à donner son concours à l'Italie. Un télégramme de Berlin, du 29 avril, l'annonçait en ces termes : « En présence de la dépêche autrichienne du 24, remise ici hier, et qui prétexte des armements de l'Italie pour refuser de désarmer, la Prusse refuse de son côté de désarmer.

« M. de Bismarck a proposé au Roi la mise sur le pied de guerre de toute l'artillerie, ainsi qu'on a pratiqué pour les corps de frontière. Il doit y avoir demain conseil de généraux présidé par le Roi. »

Ce télégramme du ministre italien ne satisfit pas le général La Marmora. Il croyait la Prusse peu disposée à commencer la lutte, parce qu'une note du cabinet de Berlin disait :

« S'il était vrai que, dans l'intervalle et principalement dans ces derniers jours, on eût commencé à faire des préparatifs militaires en Italie, il ne faudrait probablement y voir que la conséquence des armements dont l'Autriche a pris l'initiative, de même que les mesures que nous avons décrétées le 28 mars n'ont été provoquées que par eux.

« Nous sommes persuadés que l'on mettrait en Italie autant d'empressement à suspendre ces armements, qu'on en a mis naguère, en Prusse, dès que les causes qui les ont occasionnés auraient disparu. » Le premier ministre devait se conformer aux ordres du Roi. Il voulait la guerre, mais il ne pouvait s'engager sans l'autorisation du Roi.

La cour se méfiait de M. de Bismarck et l'Allemagne ne comptait pas sur lui, parce qu'il agissait sans le concours des Chambres. Le grand ministre prussien avait deux épreuves à redouter : il ne pouvait engager sa responsabilité vis à vis

de l'Italie et il n'osait se compromettre en Allemagne, où l'opinion publique était divisée entre la Prusse et l'Autriche. En Italie, on était d'accord pour demander l'affranchissement de la Vénétie, l'unité avec la maison de Savoie et Rome pour capitale de la Péninsule. Mais il n'en était pas de même en Allemagne, où le Midi s'appuyait sur l'Autriche et le Nord sur la Prusse.

La question religieuse y était partout mêlée à la question dynastique. Les ultramontains comptaient sur la maison de Hapsbourg, tandis que les protestants indépendants et les catholiques libéraux n'espéraient que dans la maison de Hohenzollern.

La politique intérieure était plus facile à résoudre en Italie, parce que la même pensée dominait tous les esprits. Une seule question compliquait la situation : c'était Rome où les intérêts de l'Italie étaient en opposition avec les sentiments d'une grande partie de l'Europe catholique.

Les armements de l'Italie contrariaient vivement la France. « Hier soir, à la réception des Tuileries, écrit M. Nigra, l'Empereur, en me voyant, m'accosta et me dit : *C'était bien la peine de me demander conseil pour faire tout le contraire de ce que je conseillais !... L'Empereur ajouta qu'il serait désirable, si la rupture avait lieu, qu'elle vînt du Nord, c'est à dire de l'Allemagne. Il recommanda d'être prudent et de ne rien précipiter.* » Napoléon craignait que l'Italie fût jouée par la Prusse. En France, l'opinion publique était contraire à la guerre. On n'était pas encore remis de l'épreuve subie au Mexique. Napoléon III, qui avait conseillé cette aventure y avait laissé une grande partie de sa popularité, et tout en étant sympathique à l'Italie, il ne voulait pas s'engager à la soutenir, si elle provoquait elle-même la guerre. La Prusse craignait également de se compromettre, parce que le comte de Bismarck ne pouvait s'appuyer ni sur le Roi, ni sur l'opinion publique. « Il m'a dit, écrit Govone, que le Roi *ne donne pas au traité cette portée et qu'il ne croyait pas que cette obligation fût réciproque, d'après le texte littéral.* J'ai demandé alors si l'on ne pourrait pas compléter les stipulations et y introduire

réciprocité, dans une convention militaire. Il m'a dit que le Roi refuserait de s'engager à déclarer la guerre à l'Autriche dès qu'elle éclaterait en Italie, ne voulant pas nous encourager à pousser les choses à bout. » Les hésitations du roi de Prusse augmentaient avec les péripéties de la crise. Cependant, le comte de Bismarck parvint tout à la fois à tranquilliser le général Govone et à rassurer le Roi : « J'ai soumis au roi, m'a-t-il dit, les deux questions que vous m'avez posées hier soir :

« 1° Que ferait la Prusse si l'Italie attaque Autriche?

« 2° Que ferait Prusse si Autriche attaque Italie?

« Et je lui ai dit qu'à la seconde question j'avais répondu que la Prusse entrerait en lutte contre Autriche.

« Le Roi a complétement approuvé cette réponse. J'ai encore demandé à Bismarck son avis à retenir pour impossible un arrangement entre Prusse et Autriche qui nous laissât isolés.

« Il m'a répondu qu'aucune concession de l'Autriche ne pourrait désormais compenser la Prusse des inconvénients d'un arrangement. »

Ce télégramme montre que le roi marchait de plus en plus d'accord avec son premier ministre, et cependant, M. La Marmora ne parut pas encore complétement rassuré sur les intentions de la Prusse. Le général La Marmora soupçonnait la Prusse de vouloir négocier avec l'Autriche, tandis que lui-même n'aurait pas demandé mieux que de négocier la cession de Venise avec le cabinet autrichien. Le cabinet de Florence ne faisait pas un pas sans avertir la France. Tous ses engagements subissaient pour ainsi dire le contrôle du cabinet des Tuileries et de la légation de France à Berlin, où le comte Benedetti affirmait que les armements de l'Italie avaient été trop précipités[1].

La Prusse voulait bien obliger l'Italie à déclarer la guerre à l'Autriche, mais elle ne voulait pas prendre le même enga-

[1] La Marmora, chap. XII, *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

gement. M. de Bismarck, il est vrai, aurait été désireux de le faire, mais il devait compter avec les scrupules du roi et avec l'opinion publique de l'Allemagne, qui n'était pas alors avec lui comme elle l'a été en 1870, dans la guerre de France. A cette époque, M. de Bismarck était d'accord avec le roi et le peuple, et la Prusse marchait avec l'Allemagne, dont elle représentait toutes les aspirations nationales et patriotiques. Il n'en était pas de même en 1866. En effet, le comte de Bismarck déclarait au général Govone : « Que le Roi n'aurait jamais signé une convention qui fût une arme dans les mains de l'Italie, capable de nous encourager à pousser les choses au point d'obliger la Prusse, malgré elle, à prendre part à la guerre. Et il aurait ajouté : qu'il nous préviendrait loyalement et en temps opportun, si la Prusse ne pouvait nous suivre, mais que son cabinet aurait fait dépendre son existence de la condition d'entreprendre la lutte contre l'Autriche, simultanément à l'ouverture des hostilités. Le général Govone lui ayant alors demandé : Ainsi, votre Excellence m'autorise à déclarer au général La Marmora que s'il n'est pas possible d'avoir signature du roi, qui nous assure de cette condition, son gouvernement se croit cependant engagé d'honneur avec nous? Le comte de Bismarck aurait répondu que nous ferons une question d'existence du cabinet de cette condition : Du reste, fiez-vous à la marche irrésistible des événements. » M. de Barral ne se rendait pas compte des obstacles que le comte de Bismarck avait à surmonter; car, s'il avait mieux apprécié l'indomptable énergie du ministre prussien et son vif désir d'en finir avec l'Autriche, il aurait mieux renseigné son gouvernement et n'aurait pas dit dans le télégramme du 2 mai : « *A mon avis, c'est sur nous-mêmes et sur la France qu'il faut compter bien plus que sur la Prusse.* » M. de Barral se trompait évidemment dans ces appréciations sur la France, qui songeait plus à s'agrandir sur le Rhin qu'à affranchir l'Italie sur le Mincio. Quant à la Prusse, elle armait et elle se préparait partout à la fois, avec beaucoup de circonspection. Le général Govone en informait son gouvernement le 4 mai, par un télégramme, où il disait :

« Mesures militaires arrêtées hier sont tenues secrètes ». Les préparatifs de la Prusse furent connus néanmoins en Allemagne. L'Autriche s'en préoccupait. Pour rompre l'alliance italo-prussienne qu'elle redoutait, elle offrait la Vénétie à l'Italie, dans l'espoir de conserver sa suprématie en Allemagne et de se dédommager aux dépens de la Prusse. On voit par là combien la position de la Prusse était difficile et périlleuse, car l'alliance italienne aurait pu lui faire défaut, et ainsi elle aurait été seule à soutenir le choc de l'Autriche marchant à la tête de toute l'Allemagne coalisée contre elle; mais l'Italie, en restant fidèle à ses engagements, malgré les suggestions de Napoléon III, sauva la Prusse et assura la liberté et l'indépendance de l'Allemagne. Voici le télégramme par lequel M. Nigra annonce cette volte-face de l'Autriche : « L'Empereur m'a fait appeler aujourd'hui. Il m'a dit que l'Autriche lui fait proposition formelle de céder la Vénétie, à la condition qu'on laisserait Autriche libre de se dédommager sur la Prusse. La cession serait faite à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie sans conditions. Empereur m'a demandé si nous pouvions rompre engagement avec la Prusse. Je vous envoie courrier pour vous expliquer les détails. En attendant, veuillez garder secret absolu et réfléchir bien mûrement, car la chose en vaut la peine. Je vous prie de me télégraphier votre première impression. J'ai mis l'Empereur confidentiellement au courant de nos derniers rapports avec la Prusse. »

A cette époque, la France avait une influence prépondérante en Europe. Alliée de l'Angleterre, elle était redoutée de la Russie et, en Allemagne, la Prusse et l'Autriche se disputaient l'appui ou au moins la neutralité de Napoléon, pour la réalisation de leurs projets. Il est probable que la proposition faite par l'Empereur de rompre avec la Prusse arriva trop tard. L'Italie était engagée par un traité et, quoi qu'en pense le général La Marmora, la Prusse mobilisait son armée et se disposait à tenir ses engagements. M. de Bismarck était parvenu à rassurer le Roi sur les chances de la lutte avec l'Autriche et à calmer les inquiétudes de la nation sur l'avenir de l'Allemagne.

Quant au général La Marmora, il ne se laissa pas circonvenir[1] mais il subit l'influence de la France, sans renier toutefois les engagements contractés à Berlin. Peut-être aurait-il voulu se dégager s'il avait pu le faire honorablement? Il l'avoue en disant : « Ma première impression est que c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager avec la Prusse, surtout qu'elle vient d'armer et de déclarer à toutes les puissances qu'elle attaquera l'Autriche, si l'Autriche nous attaque. Mais comme le traité expire le 8 juillet, on pourrait arranger la chose avec le Congrès. L'Empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse[1]. » Cet important télégramme prouve que l'empereur Napoléon avait conseillé le traité avec la Prusse. Il avait été pour ainsi dire le trait d'union de l'alliance de l'Italie avec la Prusse. M. de Bismarck l'avait encouragé, il est vrai, mais l'Empereur parut effrayé au dernier moment, et c'est pour cela qu'il voulait engager le cabinet italien à se soustraire à ses engagements pour accepter les propositions de l'Autriche.

L'Italie ne voulut pas suivre cette politique déloyale : elle resta fidèle à la Prusse. Le général La Marmora, toujours loyal, ne voulait pas entendre parler de renier les obligations qu'il avait contractées avec M. de Bismarck, mais il ne voulait pas trop mécontenter l'empereur Napoléon, dont l'Italie n'avait eu qu'à se louer. Pour satisfaire le cabinet de Berlin et pour donner une nouvelle preuve à l'Empereur de l'esprit de conciliation dont il était animé, le général La Marmora prit l'initiative de l'idée d'un congrès qu'on avait déjà proposé à Londres et à Berlin. Cette proposition avait le double but de maintenir les engagements contractés à Berlin envers la Prusse et de ménager les susceptibilités de l'empereur Napoléon, mais elle ne fut pas accueillie favorablement à Paris. L'Autriche avait pris le devant en faisant l'offre de céder la Vénétie à l'Italie pour reprendre la Silésie à la Prusse, et refouler la maison de Hohenzollern

[1] Télégramme du 5 mai 1866.

hors de la Confédération germanique, en indemnisant la France sur le Rhin aux dépens de l'Allemagne.

La diplomatie italienne ne se laissa pas prendre au piége qu'on lui tendait à Vienne et à Paris. Elle savait que M. de Bismarck n'était pas plus que M. de Cavour, un homme dont on pouvait se jouer impunément. Après avoir rendu compte d'une entrevue confidentielle avec Napoléon. M. Nigra exposait la situation en laissant au gouvernement le choix de la décision à prendre. Le point délicat, « *c'était l'amitié de l'Empereur à conserver et l'inconvénient du nouveau bienfait à recevoir de la France* ».

Dans tout ce qui concerne l'Italie, on découvre l'influence personnelle de l'Empereur. Il prend toujours la part la plus active aux négociations qui se rattachent à l'indépendance de la Péninsule. En Prusse, au contraire, l'influence d'un grand homme d'État dominait le Roi et la cour: M. de Barral paraissait enfin le comprendre : « Malgré la gravité des dernières mesures, le Roi a encore des vues pacifiques, mais Bismarck se croit à peu près certain de l'entraîner. » Tous les jours, le Roi paraît convaincu de plus en plus de la nécessité de soutenir l'Italie contre l'Autriche. « Bismarck me disait le 7 mai, que c'était pour la Prusse un engagement moral; et que le Roi, auquel il en a parlé, lui avait répondu que sa loyauté lui en faisait un devoir[1]. » Ainsi, au moment où M. de Bismarck allait voir produire au traité du 8 avril tous ses effets, l'Europe faisait une dernière tentative pour déjouer ses projets.

A cette époque, on avait repris à Paris l'idée d'un congrès patronée par l'Angleterre et encouragée par la Russie. En Prusse, le Roi, de plus en plus effrayé de la responsabilité qu'il assumait, n'était pas opposé au congrès que l'Autriche favorisait de tous ses vœux. Le comte de Bismarck y était hostile, parce qu'il savait que la situation était trop tendue et que la Prusse n'avait été que trop souvent la dupe de la diplomatie. Quant à l'empereur des Français, il restait indécis,

[1] *Un peu de lumière sur les événements de* 1866.

quoiqu'en ce moment il penchât évidemment vers l'Autriche.

Il croyait cependant qu'une lutte entre les deux grandes puissances allemandes devait avoir pour résultat d'affranchir l'Italie sur l'Adriatique et d'augmenter l'influence de la France sur le Rhin. Napoléon pensait qu'une guerre, au centre de l'Europe, entre la Prusse et l'Autriche, aurait affaibli l'Allemagne et lui aurait permis de compléter au Nord les frontières naturelles de la France aux dépens de la Belgique et des provinces rhénanes. Le gouvernement italien sut conserver son indépendance, car il comprenait toute la gravité de la situation qui allait être décisive pour l'Italie et qu'un télégramme de M. Nigra résumait en ces termes :

« Govone croit aussi très difficile et peu loyal de nous dégager avec la Prusse. Il est convaincu que la Prusse est décidée tout à fait à tirer l'épée, au plus tard, vers le commencement du mois prochain, et que la Prusse, en tout cas, déclarerait la guerre si nous étions attaqués. En attendant, la France fera la proposition du Congrès. L'une des bases sera la cession de la Vénétie. » Le général Govone, étant très indécis, rendit compte de ces impressions dans un mémoire daté du 7 mai. Il y examine à la fois la situation militaire et politique de l'Autriche, de l'Italie et de la Prusse, les chances respectives des armées, en cas de lutte. Il s'agit donc, dit-il, en concluant cet exposé, avant de prendre une décision, de savoir si la France intervient sur la proposition autrichienne.

« M. de Bismarck a toujours parlé de l'attitude de la France, comme *favorable à sa politique, quitte à se faire payer* après sa bienveillance... M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur ; il en a parlé à M. de Barral; il a même donné lieu de croire qu'il serait disposé à *lui abandonner les rives du Rhin,* ayant été informé par ses agents que l'Empereur négociait avec l'Autriche, lui cédant, croit-il, *la Vénétie,* et l'engageant même à *s'emparer de la rive gauche du Rhin.* M. de Barral, à qui il en parlait, s'écria : « Mais l'Autriche ne se compromettrait pas ainsi, en sacrifiant des pays qui appartiennent à la confédéra-

tion. » M. de Bismarck fit un geste qui paraissait vouloir dire : « Moi aussi je le céderais. »

La Prusse avait tout à craindre, à cette époque, de la réunion d'un congrès. Compromise envers l'Autriche par son entente avec l'Italie, elle avait de plus mécontenté les alliés de l'Autriche au sein de la Confédération germanique, sans rallier au gouvernement ni la démocratie prussienne, ni le parti national allemand. Quant à M. de Bismarck il redoutait une réconciliation italo-autrichienne, amenée par la France et dont la Prusse aurait fait les frais par l'abandon de la Silésie à l'Autriche, indemnisée ainsi de la cession de la Vénétie. La cession de la rive gauche du Rhin à Napoléon, aurait donné ou rendu à la France ces limites géographiques et ces frontières naturelles si vivement désirées par M. Thiers et par tous les partis, à l'exception de la fraction la plus modérée et la plus notable du parti républicain. Il n'est pas étonnant que M. de Bismarck ait semblé faire des ouvertures à Napoléon à cette époque. N'avait-il pas tout à craindre d'une coalition franco-autrichienne? Compromis en Allemagne, joué par l'Autriche, il était perdu à Berlin, et il pouvait entraîner la Prusse dans sa chute par l'échec de ses combinaisons diplomatiques.

Le moment était critique. M. de Bismarck comprit qu'on cherchait à isoler la Prusse en Europe après l'avoir compromise en Allemagne. Il fit à son tour des propositions et peut-être même des promesses à la France, pour lui donner une satisfaction sur le Rhin et s'assurer de sa neutralité. Quant à l'Italie, elle resta fidèle aux stipulations du traité du 8 avril. Le général La Marmora avait dit à Govone qu'il fallait bien réfléchir avant de se lier avec la Prusse, parce qu'il n'entendait pas que l'Italie pût manquer à ses engagements.

L'empereur Napoléon était aussi désireux que M. de Bismarck de modifier le vieil équilibre européen ; car, quelques jours avant la réunion du congrès, il disait, dans son célèbre discours d'Auxerre : « Je déteste les traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre

politique extérieure. » Ce discours, qui eut un si grand retentissement, démontrait que le congrès ne pouvait pas aboutir. Aucune puissance n'y entrait avec franchise, si ce n'est l'Angleterre. Personne ne comptait sur l'efficacité d'un congrès, dans lequel la France aussi bien que l'Italie, ne cherchaient qu'une occasion de s'assurer les avantages qui allaient surgir des événements.

La situation de la Prusse était de plus en plus difficile, tant en Allemagne qu'en Europe. Les États secondaires allemands armaient contre elle, et la majorité de la diète germanique lui était hostile. Il fallait d'abord vaincre l'opposition séparatiste avant d'attaquer l'Autriche ; de plus, il fallait être certain de la neutralité de la France, qui était devenue plus hostile que sympathique à la Prusse. Napoléon s'efforçait de tirer parti de la situation, pour se refaire en France, au détriment de l'Allemagne, la popularité qu'il avait perdue au Mexique. Un télégramme important du 11 mai, de M. Nigra, communiqua en ces termes les projets de l'Empereur :

« Le gouvernement français propose un congrès pour trois questions, savoir : Vénétie, Schleswig et réforme de la Confédération germanique. Les idées de l'Empereur seraient la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche ; la Prusse aurait les duchés et quelques principautés germaniques à sa convenance. Sur le Rhin, on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la *Confédération germanique, mais sous la protection* DE LA FRANCE. Les princes germaniques dépossédés iraient dans les principautés du Danube. Ces idées sont celles de l'Empereur, mais je n'ai pas besoin de dire que leur application rencontrerait l'opposition de la majorité des puissances, dans le cas où elles seraient émises au congrès. »

Ces projets n'avaient aucune chance d'aboutir ni même de donner lieu à une sérieuse discussion. Ils devaient froisser la Russie, contrarier l'Angleterre, mécontenter la Prusse, soulever le parti libéral et blesser au vif le grand parti national allemand, tout en aliénant à l'Autriche les alliés qu'elle avait conservés en Allemagne. M. d'Azeglio télégraphiait, le même

jour, l'impression produite à Londres, en disant : « Tout le monde est convaincu que ces tentatives échoueront. » L'Italie et la Prusse maintenaient leurs arrangements tout en continuant, pour la forme, des négociations qui n'avaient aucune chance d'être agréées sur les bases proposées par la France. Quant aux négociations particulières entre la Prusse et l'Autriche, elles étaient pour ainsi dire rompues par le refus de M. de Bismarck d'accepter une transaction dans les duchés de Schleswig-Holstein. Les États séparatistes en Allemagne continuaient à armer. Leur attitude hostile à la Prusse faisait prévoir un dénouement d'autant plus probable qu'une dernière tentative d'arrangement avec l'Italie, soutenue par lord Russell, avait échoué.

Le général La Marmora, nonobstant son dévouement à la France, craignait la cession de la Vénétie à Napoléon. Cette solution blessait l'Italie et le cabinet italien n'en voulait pas parce qu'il comprenait l'influence déplorable qu'une pareille solution aurait eue. « Franchement, disait La Marmora, moi qui ai toujours cherché à faciliter une solution pacifique de la question vénitienne, je préférerais la guerre à une telle solution. »

Les négociations étaient mal engagées. La France devenait de nouveau l'arbitre de l'Europe, et l'Autriche elle-même ne pouvait se laisser influencer par Napoléon sans compromettre sa position en Allemagne.

Les prétentions de l'empereur Napoléon servirent M. de Bismarck, en ce sens que le parti national allemand comprit que le moment était venu de se rallier aux idées du ministre prussien pour éviter à l'Allemagne les humiliations qu'elle avait subies pendant le premier Empire. M. de Bismarck parut plus rassuré du côté de l'Allemagne. Il ne craignait pas trop la lutte avec les dissidents de la Confédération, car il disait au général Govone : « Si la première bataille avec l'Autriche est heureuse, elle fera tomber les armes de leurs mains; » et il ajoutait : « *Des difficultés plus sérieuses, des inquiétudes réelles nous viennent de la France. Elle garde le silence vis à vis de la Prusse, et cependant ses représen-*

tants auprès des cours secondaires agissent tous dans le sens de l'Autriche... Il y a six mois, quand je parlais à l'Empereur des événements actuels, écrivait M. Nigra, il parut satisfait de certaines combinaisons qui convenaient également à la Prusse; maintenant il se refuse absolument à toute explication. Je repris alors : Mais l'Europe entière dit tout haut quels sont les désirs de la France; peut-être ceux de l'Empereur sont-ils les mêmes.

« M. le comte de Bismarck répliqua : « *Dans toute cette affaire, il s'agit pour la Prusse d'acquérir une prépondérance dans une partie de l'Allemagne, et de s'attacher cette dernière par certains liens. Pour obtenir de tels avantages, la Prusse et le Roi peuvent-ils céder à la France ces vastes provinces de sang allemand? Il conviendrait beaucoup mieux à l'Empereur d'acquérir...* Je répliquai que... avait une vie propre si vigoureuse et un sentiment d'autonomie si prononcé que la chose pouvait être assez difficile pour que l'Empereur n'en fût pas tenté; que, d'un autre côté, il était de toute nécessité d'avoir la France avec nous dans les circonstances actuelles. Ne croyez-vous pas, ajoutai-je, qu'une fois l'impulsion donnée aux affaires allemandes, surtout avec le concours des assemblées populaires, le mouvement ne dépasse de beaucoup le programme actuel et qu'il n'y ait, en fin de compte, certaines annexions probables? La Prusse pourrait ainsi acquérir beaucoup plus qu'elle n'aurait perdu par des cessions de territoire. Je citai l'exemple de l'Italie, ajoutant que, dans le cas où les arrangements qui conviendraient à la France ne seraient pas de nature à faire l'objet *de stipulations publiques, on pourrait du moins les offrir tout bas à l'oreille de l'Empereur.*

« Le comte de Bismarck m'écouta, sans témoigner le moindre étonnement; il répliqua que, dans un moment de crise, après un désastre, il serait facile de faire de telles propositions et de telles concessions à la France, afin d'obtenir son alliance armée; mais qu'il serait beaucoup plus difficile de faire accepter par l'opinion publique du pays la cession de parties du territoire allemand, sans avoir la justification d'une impé-

rieuse nécessité... L'impression qui m'est restée, c'est que les résistances du comte de Bismarck, engagé comme il l'est actuellement, dans des événements d'où dépend le sort de son pays, ne seraient ni invincibles ni peut être même difficiles à surmonter[1]. » On peut se demander quel pays ou quelle province on voulait laisser acquérir à l'Empereur? Le comte de Bismarck ne pouvait faire allusion qu'au grand-duché de Luxembourg ou à la Belgique. Peut être ne s'agissait-il plus alors que du Luxembourg, avec une rectification de frontières du côté de la Sarre et de la Moselle. Le grand-duché séparé de la Hollande par la Belgique et les provinces rhénanes, n'avait d'importance que par la richesse de son sol et par la place forte de Luxembourg, restée forteresse fédérale sous le commandement de la Prusse. Il est donc possible que M. de Bismarck, l'eût volontiers sacrifié alors pour obtenir la neutralité bienveillante de la France. Il a dû être question aussi de la Belgique, car c'est à elle et non au Luxembourg que peut s'appliquer la phrase : «... avait une vie propre, si vigoureuse et un sentiment d'autonomie si prononcé... »

Le comte de Bismarck ne s'inquiétait nullement du sort des principautés danubiennes dont il devait être question dans le congrès. « Si le prince venait à être chassé, disait-il, la Prusse n'aurait rien à y voir. » L'Europe orientale ne préoccupait pas la Prusse. Elle voulait avant tout en finir avec l'Autriche. On négociait encore, à cette époque, les préliminaires du congrès. L'Angleterre le désirait plutôt pour gagner du temps et dans le but de faciliter une entente entre les puissances; la Russie y était favorable, *mais déclinant comme l'Angleterre la garantie du pouvoir du saint Père*. Elle songeait plutôt aux principautés danubiennes. Elle voyait à regret l'influence française s'implanter sur le bord du Danube par l'intermédiaire d'un Hohenzollern. Il est curieux que la nomination d'un prince de la famille royale de Prusse en Valachie soit due à Napoléon III et que

[1] *Un peu plus de lumière, etc.*, p, 243, ch. XIV.

l'Empereur suscita plus tard la guerre franco-allemande pour empêcher un Hohenzollern de monter sur le trône d'Espagne.

Napoléon III, fidèle à ses promesses, avait été vivement contrarié de n'avoir pu affranchir la Vénétie en 1859. Sa parole était un engagement moral qu'il tenait à remplir. « Qu'on ait la paix ou la guerre, écrivait de Paris M. Nigra, désormais la cause de la Vénétie est gagnée dans l'esprit public. » La France croyait la question romaine réglée par la convention de septembre et ne se souciait pas plus que l'Italie de la *voir renaître au sein du congrès*. Le ministre prussien ne se préoccupait que médiocrement de cette réunion pacifique : « Le comte de Bismarck m'a dit hier soir, 25 mai, écrivait M. de Barral, que le congrès, à la réunion duquel les invitations sont attendues d'un moment à l'autre, n'est plus qu'un vain simulacre, et qu'il ne voyait aucune puissance humaine capable d'empêcher la guerre. » Une vérité incontestable ressort des faits : c'est que le comte de Bismarck seul appréciait bien la situation, non seulement parce qu'il en comprenait mieux la gravité, mais parce qu'il dominait les événements au lieu d'être dominé par eux.

L'empereur Napoléon doutait de lui-même et de la France. En Italie, la fédération qu'il avait voulu protéger n'avait pu résister aux attaques de Cavour. L'homme d'État italien avait renversé successivement toutes les combinaisons françaises. Le Piémont était devenu l'Italie par le génie de Cavour. La Prusse n'allait-elle pas devenir la grande Allemagne ? L'Italie ne forcerait-elle pas les portes de Rome et pourrait-elle maintenir la convention de septembre? Les questions soulevées rendaient Napoléon III très circonspect et l'empêchaient de prendre une décision. Il redoutait d'assumer la responsabilité des événements qui allaient surgir. « L'Empereur se décide pour le congrès, écrit M. Nigra, dans une lettre du 28 mai. Il le désire maintenant sincèrement et y travaille loyalement et consciencieusement. Il se contenterait d'une solution pacifique, qui ne lui procurerait aucune acquisition de territoire, mais qui aurait pour résultat de délivrer la Vénétie et d'augmenter l'influence morale de la France dans

le monde. » L'Empereur ne tenait plus qu'à remplir ses promesses envers l'Italie. Il ne songeait ni à la Silésie à rendre à l'Autriche, ni à une confédération du Rhin à créer au profit de la France. Vénise restait sa seule préoccupation et son affranchissement le seul résultat à obtenir du congrès. Il n'en était pas de même de M. de Bismarck ; il poursuivait un but arrêté et il avait une politique nationale; tandis que Napoléon, à l'exception de la question vénitienne, n'était préoccupé que d'expédients et ne s'inspirait que des préjugés du premier Empire. Les tendances pacifiques manifestées par l'Empereur contrariaient vivement le ministre prussien. « M. de Bismarck m'a paru extrêmement soucieux, écrivait M. de Barral, et il a fini par me dire avec un accent de profond mécontentement : L'empereur des Français veut maintenant la paix à tout prix. »

Cette confidence, jointe au langage de l'ambassadeur de France, jusqu'ici assez belliqueux, indique que, depuis quelques jours, il s'est fait à Paris un revirement dans le sens pacifique. « Il est facile, remarque le général La Marmora, de s'imaginer combien le comte de Bismarck devait se sentir péniblement découragé, si l'on se rappelle que, quelques semaines auparavant, il avouait *au général Govone, que si la France ne voulait pas cette guerre, il était impossible de l'entreprendre.* » L'Empereur hésitait : on devine qu'il désirait la guerre tout en la redoutant en même temps, mais qu'avant d'y consentir, il voulait obliger le comte de Bismarck à se plier à ses exigences. Napoléon III croyait qu'il pourrait alors étendre les limites territoriales de la France au Nord, comme il les avait reculées du côté des Alpes.

La cession de Nice et de la Savoie avait paru insuffisante pour justifier l'unité de l'Italie. Quant à l'unité de l'Allemagne, il est incontestable qu'elle n'aurait été agréée en France que par la compensation des frontières géographiques que tous les partis avaient voulu successivement obtenir des différents gouvernements, comme les limites tracées par la nature à la race gauloise.

Les historiens qui, avec M. Thiers, avaient imposé leurs

préjugés aux masses, connaissaient l'hostilité de la Belgique à ces projets. Ils savaient que les provinces rhénanes étaient foncièrement allemandes et que la Belgique était séparée de la France par ses institutions, ses traditions et ses libertés séculaires. M. de Bismarck avait apprécié, en véritable homme d'État, tous ces obstacles, et c'est probablement pour ces différents motifs qu'il refusait de souscrire aux prétentions de l'empereur Napoléon. Il est possible qu'il ait fait des avances verbales pour s'assurer de la neutralité de la France, mais quant à des traités ou à des engagements formels, on n'en trouve de traces nulle part. Le comte de Bismarck accepta donc le congrès, sans se faire aucune illusion sur ses résultats.

Le 31 mai, M. Nigra appréciait ainsi la situation :

« Il n'est pas impossible que l'Empereur ouvre le congrès en personne et prononce un de ces discours qu'il a l'habitude de faire. Bismarck PARAÎT en définitive décidé à donner à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en échange de *sa coopération armée*. Je le sais confidentiellement, mais d'une manière certaine... Cette combinaison serait la plus utile pour nous, parce que la victoire serait ainsi assurée, la guerre courte, et l'intervention française se ferait en Allemagne et non en Italie. *L'amour propre de notre armée*, je dirais même celui du pays, serait sauf. » Ce que l'Italie redoutait le plus en ce moment, c'était le protectorat de la France. Elle sentait encore tout le poids de la reconnaissance que lui imposait le concours de l'armée française en 1859. Affranchie de l'Autriche en Lombardie, l'Italie craignait de compléter son indépendance à Venise aux dépens de sa dignité nationale. Elle savait que les nations ne s'appartiennent que quand elles peuvent librement disposer de leur sort. La rivalité de la Prusse et de l'Autriche était donc une bonne fortune pour l'Italie ; car elle lui permettait de se passer de la France. Cavour l'avait bien compris ; dès 1861, il avait voulu conclure l'alliance italo-prussienne que M. de Bismarck avait eu tant de peine à faire agréer par l'Allemagne, et dont le général La Marmora n'avait pas apprécié toute l'importance.

L'Autriche, après avoir offert la Vénétie à Napoléon pour prix de son alliance en Allemagne, changea tout à coup d'avis et se décida à demander au congrès le maintien du *statu quo*. Une dépêche du 1er juin, adressée par le comte de Mensdorff, ministre des affaires étrangères du cabinet autrichien, au prince de Metternich, mit tout en question, parce qu'elle mécontentait tout le monde. « Il nous semble indispensable, écrivait le comte de Mensdorff, qu'il soit convenu d'avance qu'on exclura des délibérations toute combinaison qui tendrait à donner à un des États invités aujourd'hui à la réunion, un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. Sans cette garantie préalable qui écarte les prétentions ambitieuses et ne laisse plus de place qu'à des arrangements équitables pour tous au même degré, il nous paraîtrait impossible de compter sur une heureuse issue des délibérations proposées. » Plus loin, le ministre ajoutait : « Nous devons exprimer quelque surprise que le gouvernement pontifical ne soit pas également convié à prendre part à des délibérations concernant le différend italien. La situation de l'Italie ne saurait être examinée, sans qu'il soit tenu compte des intérêts de la papauté. En dehors des questions de droit, que nous tenons pourtant à réserver intactes, la souveraineté temporelle du saint Père est un fait reconnu, à ce qu'il me semble, par tous les gouvernements. Sa Sainteté a donc le droit incontestable de faire entendre sa voix dans une réunion qui doit s'occuper des affaires d'Italie[1]. » En lisant cette circulaire, on comprit que la réunion du congrès n'avait plus de but pratique. En effet, la Russie avait annoncé d'avance qu'elle ne voulait donner aucune garantie pour le maintien du pouvoir temporel, tandis que l'Autriche la mettait en demeure d'y souscrire. L'Angleterre s'était également refusée à prendre aucun engagement dans la question de Rome. Les deux puissances neutres, animées de sentiments pacifiques, voyaient donc dès le début

[1] La Marmora, chap. IV. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

leur influence compromise par les prétentions de l'Autriche. Quant à la France, elle croyait avoir écarté la question romaine par la convention de Septembre et elle tenait à résoudre pacifiquement et de commun accord la question vénitienne, après avoir fait accepter une transaction sur la question romaine.

L'Italie pouvait-elle se rendre à une conférence dans laquelle on voulait régler, sans son concours, la question du pouvoir temporel? Une pareille solution n'écartait-elle pas d'avance tout pourparler sur le sort de la Vénétie? La Prusse, seule, pouvait montrer du bon vouloir, puisque la circulaire autrichienne ne réalisait que trop bien ses prévisions, en rendant toute solution pacifique impossible. En faisant allusion à cette circulaire, M. de Bismarck disait : « Elle exclut toute négociation de nature à modifier la force des puissances qui prendront part au congrès; si l'on ne peut traiter de la cession des duchés de l'Elbe, si l'on ne peut traiter de la cession de la Vénétie, la conférence est donc inutile. » Pour satisfaire la France, qu'on voulait se rendre favorable, le général Govone demandait à M. de Bismarck si on ne pouvait pas offrir une compensation à Napoléon de l'autre côté du Rhin[1]. Le comte de Bismarck répondit : « Il n'y en a pas; les agents français qui ont parcouru le pays pour en sonder les dispositions, *ont tous rapporté que nulle part un vote des populations, à moins d'être fictif, ne pourrait réussir.* Nulle part, les gouvernements ou les dynasties régnantes ne sont aimés, mais partout on est allemand, et on veut rester allemand; *il n'y aurait donc qu'à indemniser la France avec la partie française de la Belgique et de la Suisse.* Je répliquai que si l'on ne pouvait faire valoir la volonté populaire, il serait peut-être possible de mettre en avant un autre principe, par exemple, celui des frontières naturelles; je me hâtai d'ajouter que je n'entendais pas parler de toute la rive gauche du Rhin, mais que peut-être quelque autre ligne géographique pourrait la remplacer pour la France[2].

[1] *Télégramme* du 5 mai 1866.

[2] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866.

Le comte de Bismarck dit alors :

« Il y aurait la Moselle. Je suis, ajouta-t-il, moins Allemand que Prussien, et je ne verrais aucune difficulté à consentir la cession à la France, de tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle : le Palatinat, l'Oldenbourg, une partie du territoire prussien, etc., etc. Mais le Roi éprouverait de grands scrupules, et ne pourrait s'y décider que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. De toutes façons, pour amener l'esprit du Roi à un arrangement quelconque avec la France, il serait nécessaire de connaître le minimum des prétentions de cette puissance. Mais s'il était question de céder toute la rive gauche du Rhin : Mayence, Coblentz, Cologne, mieux vaudrait s'entendre avec l'Autriche, renoncer aux duchés et à bien d'autres choses. » L'empereur Napoléon tenait donc à avoir des gages du côté de l'Allemagne, avant de prendre des engagements qui pouvaient le compromettre en Europe. Il voulait bien aider la Prusse à jeter l'Autriche hors de la confédération, mais à condition de prendre part aux dépouilles et de constituer à son profit un nouveau royaume de Westphalie et une nouvelle confédération du Rhin, ou d'obtenir une partie de la Belgique et la Suisse. L'empereur Napoléon, en annexant la Savoie, avait déjà compromis la Suisse. A différentes reprises, il avait menacé l'existence de la Belgique. Le parti libéral qui, en 1848, avait réussi à sauvegarder en Belgique la monarchie et le trône, déplaisait au cabinet des Tuileries. Le gouvernement de Napoléon III n'aurait pas demandé mieux que de prendre au mot le ministre prussien; mais l'habile diplomate s'est bien gardé de consigner dans un traité une suggestion qui pouvait lui aliéner les sympathies des gouvernements et des peuples, et provoquer une coalition dont la Prusse aurait été victime. Mais en tous cas il voulait en finir à tout prix. « Mon avis est, écrivit le général Govone, qu'il cherchera, par tous les moyens, à précipiter les choses et à en venir de suite aux hostilités. »

On jouait partout le jeu du cabinet de Berlin. A Vienne,

les prétentions du gouvernement croissaient avec les difficultés de la situation. La scission en Allemagne augmentait les sympathies du parti national pour la Prusse, qui était de nouveau sacrifiée par la violation du traité de Gastein. Toutes les puissances se croyaient mystifiées par l'Autriche. « La France, écrivait M. Nigra, se dégage et rend justice à l'esprit de conciliation et d'empressement des autres puissances. L'empereur est furieux contre l'Autriche. »

L'impression fut la même dans toute l'Europe. « Le vent tourne contre l'Autriche. » Les espérances pacifiques favorisées par l'empereur Napoléon, vivement entretenues par l'Angleterre et par la Russie, s'évanouirent partout en même temps, parce que l'Autriche était arrivée à mécontenter tout le monde. « Je comprends que l'Empereur soit furieux, écrivait La Marmora, surtout après la décision de la diète de Francfort. » Les événements se précipitaient. Le Roi de Prusse, indécis jusqu'alors, fut profondément indigné en voyant l'Autriche déférer à la diète germanique le conflit du Holstein. On croyait déjà à Berlin au retour des humiliations d'Olmutz. Il n'en fallait pas davantage pour rapprocher le parti national prussien de la politique de M. de Bismarck, qui tendait à relever la Prusse en Allemagne et à la rendre indépendante de l'Autriche.

« S. M. m'a dit, le 2 mai, écrit M. de Barral, que le moment d'entrer en campagne n'était plus qu'une question de jours; qu'il avait pleine confiance dans la justice de sa cause et la bravoure de son armée, mais que la victoire était dans les mains de Dieu. Heureusement, a-t-il ajouté d'un air ému, et en portant la main sur son cœur, j'ai la conscience nette. Longtemps l'on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses; mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au Congrès, son indigne violation du traité de Gastein, et les violences de sa presse, le monde entier sait quel est l'agresseur. La question est maintenant de savoir si on maintiendra la convocation des États pour lundi. *La Prusse ne peut accepter un pareil affront*, et, en s'y opposant par la force, déterminera probablement une collision qui devien-

drait le signal de la grande lutte sur la frontière de Saxe et de Silésie. »

L'alliance conclue avec le cabinet de Florence était plus populaire en Italie qu'en Allemagne. A tort ou à raison, l'idée d'expulser l'Autriche de l'Allemagne n'était pas entrée dans l'esprit des masses. L'affranchissement de Venise n'était une idée populaire qu'en France et en Angleterre. L'empereur Napoléon favorisait l'indépendance de la Vénétie et l'Angleterre y avait toujours été sympathique.

Toutes les questions qui se rattachaient à l'Allemagne étaient moins bien comprises. L'Europe y voyait une affaire de prépondérance disputée par deux maisons royales plutôt qu'une question nationale. Les interminables querelles pour les duchés de l'Elbe n'intéressaient que les diplomates et les puissances maritimes, mais elles préoccupaient médiocrement l'opinion publique. Quant à la diète germanique, dont le prestige était compromis en Allemagne, elle conservait encore à l'extérieur une influence morale basée plutôt sur les souvenirs du passé que sur les impressions du présent.

En Allemagne, la Prusse attachait seule une grande importance à l'alliance italienne. Il n'en était pas de même des États secondaires. Tous les princes redoutaient la Prusse qui exerçait une trop grande attraction. Ils pensaient que la maison de Hohenzollern voulait conquérir l'Allemagne à son profit et se servir des aspirations nationales pour en faire le marche-pied de son ambition. Il n'en était pas de même en Italie. « Il faut le confesser, avoue le général La Marmora, à cette époque, l'alliance prussienne était populaire en Italie, non seulement parcequ'elle pouvait nous conduire à l'acquisition de la Vénétie, mais encore parce qu'elle nous offrait une occasion vivement désirée d'affirmer militairement notre existence nationale. Si l'acquisition de la Vénétie eût été la conséquence d'un accord amiable, l'Italie s'y fût résignée, mais n'eût pas été satisfaite. » Un seul sentiment dominait les Italiens et tous les partis qui avaient concouru à l'affranchissement de la Péninsule : le poids du protectorat français. L'alliance prussienne était vivement recherchée

comme contre-poids à l'influence française, qui avait imposé à l'Italie la convention de septembre et liait le nouveau royaume au pouvoir temporel du pape et à l'intervention française à Rome.

Le comte de Bismarck ne voulait négliger aucun moyen d'assurer la victoire au moment où les hostilités étaient sur le point de s'engager, et que le prestige de l'Autriche était encore si grand. Il est probable qu'il a fait des offres de cession de territoire à l'empereur Napoléon, comme il a voulu se mettre d'accord avec les Hongrois pour susciter des ennemis à l'Autriche. Nous n'essayerons pas d'apprécier cette politique ; mais le général La Marmora, ministre et général en chef de l'armée italienne, chef du gouvernement avait-il le droit de disposer des documents qu'il possédait non pas officieusement, mais officiellement, pour les livrer en pâture à la curiosité européenne? Voilà la question que tout homme impartial résoudra contre le général. Il n'y a aucune analogie avec le célèbre traité Benedetti, dont on connaît maintenant l'origine et les allusions qui se rapportent à l'agrandissement territorial de la France. Les entretiens consignés dans les rapports du général Govone ne sont que des pourparlers confidentiels, des propositions qui n'ont été ratifiées par aucun traité. Pour les apprécier impartialement, il faut tenir compte du caractère des deux adversaires et de la tradition des deux peuples. Le général La Marmora aurait dû rendre exactement les documents, tandis qu'il avait retranché, dans les rapports du général Govone, les mots suivants : « La partie française de la Belgique et de la Suisse » et un petit paragraphe sur la Hongrie. Ces omissions ont donné lieu à une polémique des plus vives et ont suscité un débat au Parlement prussien entre les intransigents de la droite et M. de Bismarck.

La correspondance du général La Marmora ne démontre-t-elle pas qu'il aurait mieux fait de ne pas publier son livre? Il est incontestable que la Prusse et l'Italie voulaient avoir le concours de la Hongrie. Loin de leur en faire un crime, c'était le devoir des deux pays de chercher à rallier la Hon-

grie à leur cause. Le général Klapka disait avec raison dans une lettre qu'il avait adressée, le 10 mai, de Bruxelles au général La Marmora : « Nous approchons du moment suprême qui décidera de l'avenir de l'Italie aussi bien que de l'existence de la Hongrie. » Les deux causes étaient communes. Les faits l'ont prouvé depuis : Sadowa affranchit, à la fois, l'Italie et la Hongrie et régénéra en même temps l'Autriche en la vivifiant par des réformes productives, au lieu de la détruire par des révolutions stériles.

Le concours de la Hongrie semblait indispensable pour faire la guerre à l'Autriche. Kossuth, le dictateur de 1848, rapporte que la France elle-même fit appel à la Hongrie dans la guerre qu'elle eut à soutenir contre l'Autriche. « Napoléon III n'a pas manqué de se le rappeler en 1859. Avant de s'engager dans la guerre d'Italie, *il m'a appelé à Paris, du fond de mon exil pour s'entendre avec moi, et pour s'assurer, par mon entremise, du concours éventuel de la Hongrie. Même après avoir vaincu à Magenta et à Solferino, il me dit à Valeggio les mots suivants :* « Si l'Autriche n'accepte pas la paix, et pourquoi l'a-t-elle acceptée ? Parce qu'elle craignait la dissolution que la levée du drapeau de l'indépendance de la Hongrie aurait jetée dans son armée ; parce qu'elle savait que, si elle ne se résigne pas à céder la Lombardie, les flots de la guerre soulèveront la Hongrie, et alors elle se savait perdue... Cette Autriche n'a pas su résister à la Hongrie seule en 1849... Elle ne peut être vaincue qu'en Hongrie, et par la Hongrie. »

A cette époque, ces considérations avaient été appréciées par Cavour, comme elles l'étaient maintenant par le comte de Bismarck, qui était d'avis que, si on se décidait à faire la guerre à l'Autriche, et pour délivrer Venise, et pour affranchir l'Allemagne de la prépondérance autrichienne, il était non seulement utile, mais même indispensable de s'assurer du concours de la Hongrie. Cavour était toujours occupé de cette idée, et il n'attendait que la pacification de l'Italie méridionale pour attaquer l'Autriche. Il disait, affirme le général La Marmora : « Les forces qui me manquent en

Italie, je les trouverai en Hongrie. » Dès 1860, le général La Marmora avoue qu'il avait été appelé pour réaliser ce programme. La mission dont il avait été chargé en 1861, à Berlin, n'avait d'autre but que de préparer une alliance prussienne avec le concours de la Hongrie, pour attaquer l'Autriche en même temps sur le Danube et sur le Mincio. A en croire le général La Marmora, cette politique a été léguée par Cavour à ses successeurs avec la présidence du conseil. Les rapports de Kossuth avec Cavour, en 1859, montrent qu'il avait voulu, comme le comte Bismarck en 1866, s'entendre avec le parti national hongrois et même avec Garibaldi, pour provoquer l'insurrection en Hongrie et combattre l'Autriche chez elle. Ces moyens ne sont pas toujours loyaux, nous dira-t-on ; mais la domination de l'Autriche en Italie était-elle juste, les Italiens avaient-ils été consultés, leur avait-on demandé s'ils voulaient être gouvernés par Francois-Joseph ou par Victor-Emmanuel? La politique, telle que Cavour la pratiquait, en appuyant Garibaldi à Naples, et telle que la conseillait M. de Bismarck, en 1866, en voulant opérer une diversion en Hongrie, n'était pas comprise par le général La Marmora. « La pensée de Cavour, comme le remarque judicieusement un publiciste allemand, vivait encore dans un jeune diplomate, Albert Blanc, autrefois secrétaire de Cavour et qui, pendant l'année 1866, rédigeait comme directeur, au cabinet de La Marmora, les correspondances diplomatiques[1]. » Le ministre ne se préoccupait nullement de la part que l'Italie pouvait prendre à la fondation de l'Empire allemand. Ces idées, dont la réalisation était trop lointaine, furent considérées comme des rêves. L'enthousiasme de ce jeune diplomate ne fut pas pris au sérieux par le ministre. Cependant le général La Marmora fut entraîné malgré lui par les événements et par l'opinion publique que les prétentions, manifestées par l'Autriche, avaient rendue plus impatiente de délivrer la Vénétie.

L'opinion publique en Europe devenait de plus en plus favo-

[1] *Homberger, aus dem XXVIII band der Preussichen jahrbücher.*

rable à l'Italie. L'esprit de conciliation dont le cabinet de Florence avait fait preuve dans les négociations, avait rallié l'Angleterre et la Russie à sa cause. En France, le parti de la paix restait le plus nombreux; mais l'attitude de l'Empereur était sympathique à la délivrance de Venise. A Berlin, on était convaincu, à en croire M. de Barral, « *que la Prusse victorieuse ou vaincue ne pourra conserver ses agrandissements, ou arrêter l'Autriche, qu'en accordant à la France de larges compensations sur le Rhin.* » Les préparatifs de guerre furent poussés, de part et d'autre, avec une grande activité. Le vote de la Confédération germanique, favorable à une intervention militaire contre la Prusse, décida la marche en avant de l'armée prussienne. Le 15 juin, M. de Barral envoya le télégramme suivant au général La Marmora : « M. de Thiele m'a confié, sous le plus grand secret, que l'envahissement de la Saxe et du Hanovre par l'armée prussienne aura lieu demain. Manifeste paraîtra en même temps, et le Roi partira après-demain pour l'armée. » Les événements favorisaient les prévisions de M. de Bismarck. Aussi habile dans les négociations que décidé dans la politique qu'il voulait faire prévaloir, il allait triompher tout à la fois de l'indécision de Napoléon et des tendances pacifiques de l'Angleterre et de la Russie.

L'Autriche s'était aliénée l'opinion publique par le refus d'introduire au Congrès la question de la Vénétie et par le désir d'y faire représenter le pape, malgré l'Italie, d'accord sur cette question avec les cabinets de Londres et de Pétersbourg. En forçant la main à ses alliés, au sein de la Confédération germanique, elle ranima le sentiment national en faveur de la Prusse. La Confédération germanique représentait plutôt les intérêts dynastiques que les intérêts nationaux. Le vote de la diète de Francfort fut un suicide. On peut résumer ainsi les impressions de M. de Bismarck : « La diète a cessé d'exister pour la Prusse. Le vote qu'elle vient d'émettre est une véritable déclaration de guerre des Autrichiens. Il s'agit de les devancer immédiatement.

« Je regrette, disait M. de Bismarck au général Govone,

je dois vous le dire, d'apprendre que chez vous l'on paraisse vouloir commencer par attaquer le quadrilatère, au lieu de se porter *au fond de l'Adriatique, et obliger l'Autriche d'accepter un combat en rase campagne. Il y a là une pensée qui m'inquiète.* D'un autre côté, je ne vous cacherai pas que j'aurais voulu voir accepter, par le général La Marmora, la combinaison qui, au moyen de quelques millions fournis en commun, nous aurait procuré une *puissante insurrection en Hongrie.* Les chefs hongrois que j'ai vus sont tous de mon avis. — J'ai répondu en quelques mots, qu'il me semblait que nous étions assez forts, sans *faire appel à l'élément hongrois...* Tout en paraissant satisfait de l'imminence de la lutte, Bismarck ne semblait pas aussi sûr que de coutume de son résultat. »

Les résistances qu'opposait le général La Marmora sont expliquées par l'impression que lui fit cette dépêche. « Je ne pouvais admettre, dit La Marmora, les combinaisons politico-stratégiques de la légation de Prusse. Je vois qu'on ne connaît pas là-bas notre position et qu'on ignore à Berlin que la Hongrie est presque dégarnie de troupes et que, par conséquent, elle pourrait bien se soulever, si elle y était disposée. » La Hongrie, écrasée en 1848 par la révolution et la guerre, était impuissante. Vaincue par la coalition austro-russe, elle était épuisée et elle ne pouvait rien sans l'appui de l'Italie et de l'Allemagne. Le gouvernement italien aurait dû se souvenir que, sans le concours donné par Garibaldi à la révolution de Naples, l'unité nationale ne serait pas faite et le pays serait resté livré à la révolution ou au despotisme des Bourbons.

Le général La Marmora se refusait à mêler la question hongroise à la question vénitienne, tandis que, pour M. de Bismarck, elles étaient connexes comme elles l'étaient autrefois pour Cavour. On ne pouvait exclure l'Autriche de la Confédération germanique sans la refouler sur le Danube où elle ne pouvait se maintenir qu'en se réconciliant avec la Hongrie. L'avenir l'a démontré, car le dualisme austro-hongrois a été la conséquence de la défaite de l'Autriche.

M. de Bismarck doutait encore des forces de la Prusse. Il savait qu'elle avait à combattre l'Allemagne avant d'envahir l'Autriche et il voulait occuper l'armée autrichienne de l'autre côté de la Leitha, pour avoir plus facilement raison du Hanovre, de la Saxe et de ses autres adversaires. M. Nigra paraissait être du même avis que le comte de Bismarck. Il est probable que le rôle de l'Italie eût été plus brillant dans la guerre, si elle ne s'était pas engagée dans le quadrilatère où l'Autriche, en 1859, avait trouvé après Solferino un abri qui lui permit de résister à la France victorieuse.

Les hostilités, commencées en Saxe par la Prusse, provoquèrent la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche. Elle était datée du 20 juin et résumait dans les termes suivants les griefs des Italiens : « L'initiative des armements qu'a prise récemment l'Autriche, le refus qu'elle a opposé aux propositions pacifiques de trois grandes puissances, a clairement montré au monde l'hostilité de ses intentions et d'une extrémité à l'autre, l'Italie en a été émue. Aussi S. M. le Roi, gardien jaloux des droits de son peuple, et défenseur de l'intégrité nationale, a le devoir de déclarer la guerre à l'Empire autrichien. » Le général La Marmora après avoir signé la déclaration de guerre, reçut à Crémone la copie de la célèbre note d'Usedom du 19 juin, qui a provoqué tant de contestations de sa part. C'est sans doute cette note qui a donné lieu à la publication du livre du général La Marmora et aux contestations entre le général et le prince de Bismarck, comme aux longues discussions qui ne sont pas près de finir entre la presse allemande et la presse italienne. La première impression que fit la note d'Usedom suggéra au général la communication suivante à son collègue Jacini : « Dites-lui que je n'ai pas le temps de lui répondre; mais la vérité est que, si je lui répondais, je devrais lui dire des choses assez désagréables, et ce n'est pas le moment. J'espère, d'ailleurs, que les faits ne tarderont pas à me donner raison. » Le général La Marmora ne voulait pas mêler la question hongroise à la question italienne. Il se souvenait que la Prusse

avait reproché à M. de Cavour, en 1860, d'avoir constitué l'unité nationale en Italie par des moyens irréguliers, tandis que en 1866, elle voulait susciter des révolutions en Hongrie[1]. Le général La Marmora en faisant ce reproche à la Prusse, oublie une chose : c'est que la Prusse ayant pour premier ministre le comte de Bismarck, n'était plus la nation faible et timide de Frédéric-Guillaume IV, avec le baron de Schleinitz pour premier ministre. Les hommes ne créent pas les situations, mais quand des complications existent, il faut des ministres comme Cavour et M. de Bismarck, pour relever leur pays et s'emparer de l'idéal national que l'instinct populaire devine, et que le génie des hommes d'État de premier ordre est seul à même de réaliser. La Prusse, successivement humiliée en 1848, à Francfort, abaissée à Olmutz, trahie à Gastein et abandonnée de nouveau par la diète germanique qui lui déclarait la guerre pour soutenir l'Autriche, était en cas de légitime défense en soulevant la Hongrie. L'erreur du général La Marmora, c'est d'en faire un grief à M. de Bismarck. L'Italie étant, comme la Prusse, en guerre avec l'Autriche, ne devait-elle pas mettre tout en œuvre pour en triompher? Le cabinet de Vienne soulevait l'Allemagne et le Zollverein, pour diviser le parti national, et la Prusse n'aurait pas eu le droit de provoquer une insurrection en Hongrie, quand l'Autriche appelait les États secondaires aux armes?

La note de M. d'Usedom blessa l'amour-propre du général La Marmora : elle avait l'air de lui imposer un plan de campagne et de porter ainsi atteinte à son libre arbitre comme général en chef de l'armée italienne, et elle avait le tort, à ses yeux, de choisir la Hongrie comme point de ralliement des deux armées.

« Le gouvernement prussien, à en croire M. d'Usedom, a fait étudier dernièrement avec soin la question hongroise : il a acquis la conviction que ce pays, soutenu également par

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de* 1866.

l'Italie et par la Prusse, leur servira à son tour comme chaînon de ralliement et comme appui stratégique. Qu'on dirige, par exemple, sur la côte orientale de l'Adriatique une forte expédition qui n'affaiblirait en rien l'armée principale, parce qu'on la prendrait, pour la plupart, dans les rangs des volontaires, en la mettant sous les ordres du général Garibaldi, d'après tous les renseignements parvenus au gouvernement prussien, elle trouverait parmi les Slaves et les Hongrois une réception des plus cordiales : elle couvrirait le flanc de l'armée s'avançant sur Vienne et lui ouvrirait la coopération et toutes les ressources de ces vastes contrées. Par contre, les régiments hongrois et croates, dans l'armée autrichienne, refuseront bientôt de se battre contre les armées qui ont été reçues en amies par leurs propres pays.

« Du Nord et des confins de la Silésie prussienne, un corps volant composé, autant que possible, d'éléments nationaux, pourrait pénétrer en Hongrie et y joindrait les troupes italiennes et les forces nationales qui n'auraient pas tardé à se former. L'Autriche perdrait à mesure que nous gagnerions, et les coups qui alors lui seraient portés ne frapperaient plus ses extrémités mais son cœur. C'est par toutes ces raisons que le gouvernement prussien attache une si *grande importance à l'affaire hongroise et à l'action combinée sur ce terrain avec l'Italie son alliée. Je propose au cabinet florentin de pourvoir en commun aux frais nécessaires pour préparer l'accueil des expéditions* indiquées et leur assurer la coopération de ces pays. Voilà l'idée générale du plan de campagne que le soussigné, selon les instructions de son gouvernement, a l'honneur de soumettre au cabinet italien. Plus il s'applique aux intérêts généraux, plus il assure le rapprochement des deux armées vers une action commune, et plus le gouvernement du soussigné se flatte qu'il trouvera auprès du gouvernement italien un accueil sympathique, et qu'il contribuera puissamment au succès de cette grande entreprise. »

Ce plan de campagne proposé à Berlin, où des hommes spéciaux et compétents l'avaient probablement discuté au

double point de vue stratégique et politique, n'eut pas la chance de plaire au général La Marmora. Au point de vue politique, on y reconnaît la main de M. de Bismarck, qui se rappelait que Cavour avait dit que pour attaquer l'Autriche avec succès, il fallait trouver un point d'appui en Hongrie. Ce profond politique se souvenait probablement de l'expédition de Garibaldi à Marsala, de la conquête du royaume des Deux-Siciles, de l'intervention des troupes italiennes à Castelfidardo, du concours prêté par l'armée régulière sur le Volturno, etc. Tous ces faits que la puissante main de Cavour avait su mettre en œuvre en 1860, avaient été remarqués par le comte de Bismarck. Il savait que l'Allemagne était encore plus divisée que l'Italie, et que les États secondaires y étaient comme en Italie un obstacle permanent à l'unité nationale. M. de Bismarck connaissait le prestige exercé par le nom de Garibaldi sur toutes les populations dalmates et sur les habitants des côtes de l'Istrie et de Trieste qui, par la langue comme par leur rapports fréquents avec les Italiens, étaient naturellement sympathiques à l'Italie[1]. Il pensait que le général Garibaldi, à la tête des chefs de l'émigration hongroise, comme Klapka et Thur, serait acclamé partout en Hongrie, où ces anciens généraux avaient laissé les meilleurs souvenirs; mais il se faisait illusion sur le général La Marmora, qui ne jugeait bien ni la question nationale allemande, ni la question des relations de la Prusse et de l'Autriche avec la Confédération germanique. Il est incontestable que le cabinet italien, par

[1] Dans un voyage à Trieste et à Capo d'Istria, nous eûmes, en 1867, une année après Sadowa, l'occasion de constater les sentiments italiens qui animaient les habitants de Trieste. L'Italie et la Prusse, unies dans la paix comme dans la guerre, firent tous leurs efforts pour ne pas entretenir ces sentiments hostiles à l'Autriche tant à Trieste que dans le Tyrol italien.

Trieste est une ville cosmopolite et l'Italie n'a jamais songé à la revendiquer, car elle doit tout son développement à l'Autriche, et ses traditions sont plus autrichiennes qu'italiennes. Il est vrai que les Italiens ont fondé de nombreuses maisons à Trieste; mais ils représentent à Trieste des intérêts privés qui n'ont rien de commun avec la nationalité et la patrie italienne.

son refus de provoquer un soulèvement populaire en Hongrie pour susciter un nouvel ennemi à l'Autriche, que l'on croyait encore si forte à Berlin, compromettait d'avance une influence qui pouvait lui être aussi utile au point de vue politique, qu'au point de vue stratégique.

Les appréciations, données par l'état-major prussien dans la relation de la campagne de 1866, ont mécontenté le général La Marmora. Le concours de l'Italie a été utile à la Prusse, on ne le conteste pas à Berlin, mais on y a critiqué le plan suivi et inspiré par le général La Marmora. Il est évident que ce projet, mûrement délibéré par l'état-major prussien, avait incontestablement plus de chances de réussite. Il donnait un rôle plus actif à l'Italie qui, par son intervention politique en Hongrie, avec Garibaldi à la tête des réfugiés hongrois, avait presque une part égale au succès de la campagne de 1866. La Prusse le croyait probablement; sans cela elle n'aurait pas proposé le plan conseillé par M. de Bismarck et ratifié par l'état-major prussien. On voit que toutes les difficultés sont provenues du plan qui a été suivi et du refus du gouvernement italien de faire une diversion en Hongrie et en Dalmatie. Le général La Marmora l'avoue : « Chaque fois qu'il m'est arrivé de lire toutes les diatribes lancées contre moi, j'y découvre toujours le reproche que nous avons été battus pour n'avoir pas adhéré au plan prussien. » En Italie, on n'a pas encore publié de relation officielle de la campagne de 1866. Quand le général La Marmora se plaignit de ce retard à la Chambre, le général Menabrea résuma sa réponse en disant : « J'espère que la publication de ce travail détruira les erreurs que déplore l'honorable préopinant. Ce travail aurait, du reste, une bien plus grande valeur, si l'honorable député La Marmora, qui a pris une part active à tous les grands événements qui ont contribué à l'unification de l'Italie, voulait bien y donner son concours. » Depuis lors, le général La Marmora a achevé son travail et il est probable qu'il ne tardera pas à être publié [1].

[1] Voir la Note à la fin du volume.

Nous n'avons pas à juger la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, qui a été la conséquence de la victoire de Sadowa; mais le général La Marmora apprécie tout aussi mal la situation de l'Italie à cette époque que lorsqu'il était chef du cabinet. Il aurait voulu que l'Italie s'interposât pour empêcher la guerre entre la Prusse et la France : « Combien il eût été glorieux, disait-il, pour l'Italie, si, en 1870, elle avait pu s'interposer entre ces grandes puissances qui allaient en venir aux mains; si elle avait pu contribuer à empêcher une guerre qui s'annonçait, dès cette époque, comme une sorte de nouvelle guerre punique, une guerre qui se faisait, non pas dans l'intérêt des peuples, mais, il faut l'avouer, qui était désirée de part et d'autre, plutôt par un désir de domination et de suprématie militaire que par un sentiment d'intérêt national. [1] » Ce jugement de la guerre de 1870 prouve que le général La Marmora n'avait pas plus compris la question franco-allemande que la question italo-prussienne. Il est incontestable que la Prusse, à Sadowa, a rendu Venise aux Italiens, quoique l'Italie ne la reçût que par l'intermédiaire de Napoléon qui l'avait reçu de l'Autriche avec la faculté d'en disposer comme il le jugerait convenable.

L'Empereur avait cru que la Prusse en Allemagne n'aurait triomphé qu'après une longue lutte qui aurait affaibli les deux puissances allemandes. Si ces prévisions s'étaient réalisées, l'Italie reprenait Venise par l'intervention de Napoléon, mais la France conservait Rome, où elle dominait, et elle s'agrandissait au nord par l'annexion du grand-duché de Luxembourg, de la Bavière rhénane et peut-être même de de la Belgique, que Napoléon avait déjà convoitée après le 2 Décembre.

La victoire éclatante de Sadowa déjoua tous ses projets et elle termina la guerre en quelques jours. Elle ne laissa pas à l'empereur des Français de longues illusions. La Prusse devint l'arbitre de la situation. Son armée donna à la maison

[1] La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de* 1866.

de Hohenzollern la prépondérance en Allemagne que le Piémont avait en Italie. Le rêve de M. de Bismarck était réalisé. Il avait surpris l'Europe par son audace, conquis la popularité en Allemagne, étonné l'Autriche qui se trouvait menacée à Vienne, et effrayé la France, qui n'avait pas plus soupçonné la stratégie de M. de Moltke qu'elle n'avait deviné les projets de M. de Bismarck.

La victoire de Sadowa n'affranchit pas seulement matériellement l'Italie, elle émancipa moralement la nation de l'influence prépondérante de la France. Il est incontestable que l'Allemagne n'a jamais menacé l'Italie. Ce fut l'erreur de la Prusse, en 1848, de croire avec M. de Radowitz qu'on défendait le Rhin sur le Mincio, comme ce fut l'erreur de Napoléon III de penser qu'on pouvait en même temps affranchir l'Italie à Venise, en 1866, et continuer à lui défendre l'entrée de Rome. La question romaine n'avait-elle pas servi de trait d'union entre tous les partis au delà des Alpes? La suppression du pouvoir temporel n'avait-elle pas uni un moment Garibaldi et Mazzini à M. de Cavour? Si ce grand homme d'État avait pu réaliser en 1861 l'alliance avec la Prusse, il est probable que l'Italie n'aurait pas dû attendre jusqu'en 1866 l'appui de M. de Bismarck, pour s'affranchir à Venise et pour entrer à Rome. Il est évident que M. de Cavour aurait été plus à même que le général La Marmora de comprendre les projets de M. de Bismarck et qu'il n'aurait pas hésité à attaquer l'Autriche en Hongrie pour la vaincre plus facilement en Italie.

La mort de Cavour avait retardé la solution de la question romaine. Peu de semaines avant sa mort, le 25 mars 1861, au moment même où il chargea le général La Marmora d'une mission confidentielle à Berlin, il disait à la chambre des députés : « Il faut que nous allions à Rome sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur les choses spirituelles. Bien des personnes craignent que, le siége du gouvernement italien une fois établi à Rome, le Roi une fois au Quirinal, le souverain pontife ne perde en dignité et en indépendance. Si ces craintes étaient fondées, je n'hésiterais

pas à dire que la réunion de Rome au reste du royaume serait fatale non seulement au catholicisme, mais à l'Italie. Je ne puis concevoir un plus grand malheur pour un peuple civilisé, que de voir réunir dans une seule union, dans la main du gouvernement, le pouvoir religieux et le pouvoir civil; partout où s'est produit cette réunion, la civilisation s'est arrêtée presque aussitôt, le plus odieux despotisme s'est établi; et cela est arrivé soit qu'une caste sacerdotale usurpât le pouvoir temporel, soit qu'un calife ou un sultan s'emparât du pouvoir spirituel. »

On a accusé l'Italie d'avoir mis à profit les malheurs de la France pour forcer Victor-Emmanuel à prendre possession du Quirinal. L'Italie serait allée à Rome dès 1866, si M. de Cavour, au lieu du général La Marmora, avait pu négocier avec M. de Bismarck; car il n'aurait pas signé la convention de septembre, par laquelle le gouvernement abandonnait Turin, pour s'arrêter à Florence, au lieu d'aller à Rome, comme tous les partis s'y étaient engagés en prenant pour devise : Rome et Victor-Emmanuel. La convention faite n'était pas même une transaction, car le pape ne voulut pas la reconnaître et devint plus hostile envers le gouvernement italien.

« L'Italie, disait le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, dans une dépêche du 7 septembre 1870, obligée comme les pays voisins des deux nations belligérantes, de ne rien négliger pour sauvegarder sa sécurité, en est empêchée par l'état de choses que maintient dans une enclave de la Péninsule un gouvernement théocratique en hostilité déclarée contre le royaume, ne pouvant de son propre aveu subsister que par des interventions étrangères. » La question romaine était de nature à compromettre, à cette époque, l'avenir de la monarchie constitutionnelle au delà des Alpes. On ne pouvait maintenir le pouvoir temporel sans le concours de l'armée italienne. Les zouaves pontificaux, malgré leur dévouement, n'étaient ni assez nombreux, ni assez bien organisés pour protéger Rome contre la révolution. Un gouvernement régulier seul le pouvait, parce qu'il

était soutenu par la popularité de la question nationale qui inspirait tous les partis au delà des Alpes.

Dans le manifeste du 18 octobre 1870 adressé à l'Europe, M. Visconti-Venosta disait avec raison : « La question romaine n'intéresse pas seulement l'Italie. C'est une question européenne et universelle. » Avant le concile, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel étaient indépendants et se mouvaient librement dans leur sphère respective. Des concordats débattus entre les deux pouvoirs réglaient les pouvoirs entre l'Église et l'État. Aux États-Unis seulement, l'État et l'Église étaient entièrement libres. En Suisse, le gouvernement fédéral s'était mis d'accord avec Rome; et, si l'entente a été rompue, la cause première incombe au gouvernement papal, qui a rompu, de propos délibéré, tous les engagements qu'il avait acceptés. On peut affirmer que le pape a provoqué la rupture tant à Genève qu'à Berne de l'union entre l'Église et l'État. Un esprit éminent, M. de Pressensé, qui a toujours défendu d'une façon absolue la séparation complète de l'Église et de l'État, apprécie d'une façon fort juste la part de responsabilité de chacun dans la situation de la Suisse. « Il faut reconnaître, dit-il, que *l'ultramontanisme contre lequel plusieurs gouvernements ont usé de violence, n'a qu'un regret, c'est de ne pouvoir en user lui-même parce qu'il aurait au moins l'avantage d'appliquer son propre principe.* N'est-ce pas lui, en définitive, qui a été le grand provocateur de la lutte actuelle par son triomphe de 1870, obtenu par de si petits moyens et célébré avec tant de fracas? Qu'on n'oublie pas que, partout où l'ultramontanisme a été le maître, partout du moins où il a conservé une influence prépondérante, il n'a pas eu d'autre souci que de faire la puissance publique à son profit et de bâillonner son adversaire[1] ». La proclamation du dogme de l'infaillibilité a transformé le catholicisme. Elle a substitué l'autorité absolue du pape à celle de l'Église. Les transactions faites par les catholiques libéraux, en Italie comme en Allemagne, ont été reniées par

[1] Pressensé. *La liberté religieuse en Europe depuis 1870.*

les ultramontains. A la division des pouvoirs, on a opposé la suprématie de l'Église sur l'État. L'indépendance du pouvoir civil a été reniée au profit de la domination cléricale. « Il ne s'agit pas, a dit M. de Bismarck, comme on l'a fait croire à nos compatriotes catholiques, de la lutte d'une dynastie évangélique contre l'Église catholique; il ne s'agit pas de la lutte pour la foi ou l'incrédulité, il s'agit de l'antique conflit du pouvoir entre la royauté et la prêtrise, le but que la papauté avait incessamment devant les yeux, le programme qu'elle fut près de réaliser au temps des empereurs du moyen âge, c'est l'assujettissement du pouvoir séculier au pouvoir religieux[1]. » La lutte actuelle commencée en Allemagne s'étend à toute l'Europe. L'Autriche catholique elle-même n'a pas échappé aux prétentions dominatrices de Rome. Un prélat, M. de Prato, représentant de Trente au Reichstadt, a été obligé de renoncer à son mandat de député pour avoir émis un vote favorable au gouvernement. Il n'y a pas de bornes aux prétentions du pouvoir spirituel. Le pape ne transige plus avec la société moderne. N'est-ce pas là une preuve qu'il n'a jamais exercé plus librement son pouvoir spirituel? On n'a enlevé au pape que le pouvoir temporel. « Désormais, disait M. Visconti-Venosta dans le manifeste qui justifiait l'entrée des Italiens à Rome, tout appel au glaive séculier doit être supprimé à Rome même et l'Église profitera à son tour de la liberté. » Le pouvoir spirituel n'a pas tardé à exercer partout, à user de cette liberté pour revendiquer, tant en Allemagne qu'en Autriche, non pas seulement l'indépendance de l'Église, mais la suprématie du pape infaillible sur l'État. En France, on a supprimé l'Église gallicane dans l'intérêt de la liturgie romaine. On a condamné en Italie et ailleurs les catholiques libéraux et on les a confondus avec les ennemis de l'Église. Désormais, la société humaine est séparée en deux camps : les ultramontains et les chrétiens. Les premiers ont abdiqué entre les mains du jésuitisme

[1] Discours de M. de Bismarck à la Chambre des seigneurs, séance du 10 mars 1874.

romain. Le pape n'est qu'un instrument dont il se sert pour imposer ses doctrines. Pie IX, lorsqu'il était l'espoir de l'Italie et du christianisme, a été combattu par les ultramontains, qui l'ont attaqué aussi longtemps qu'il était favorable à l'Italie et au catholicisme libéral. En 1847, l'ancien général des jésuites disait : « *Questo papa e il flagello della chiesa; non c' e rimedio che nel campanone del campidoglio.* Le pape est le fléau de l'Église, il n'y a de remède que dans les cloches du Capitole[1]. » La cloche du Capitole annonce la mort du pape, on peut supposer que les jésuites ne voyaient que ce remède pour reprendre l'influence qu'ils avaient perdue pendant les premières années du règne de Pie IX.

Les épreuves diverses subies par le pape n'ont pas tardé à rendre à la compagnie de Jésus toute l'influence qu'elle avait sous le pontificat de Grégoire XVI. On faisait seul remonter à Pie IX la responsabilité de la révolution européenne. Il n'est pas étonnant qu'un homme d'une nature aussi bienveillante et aussi douce ait été ébranlé dans ses convictions. Pie IX n'était pas doué d'un caractère assez ferme et assez énergique pour résister à la domination que les jésuites exerçaient au Vatican. Sans le génie de Cavour, l'honnêteté de Victor-Emmanuel, la raison de Mazzini et le patriotisme de Garibaldi, il est probable que l'Italie serait retombée sous l'influence ultramontaine, car Napoléon avait bien voulu aider l'Italie à s'affranchir de l'Autriche, mais il s'était engagé à maintenir le pouvoir temporel.

L'alliance italo-prussienne, réalisée par le comte de Bismarck, a non seulement complété l'Italie par l'annexion de Venise et du quadrilatère, mais elle a permis à Victor-Emmanuel d'entrer à Rome en 1870 et de mettre fin au pouvoir temporel, au moment où l'Église venait de proclamer l'infaillibilité papale. Le nouveau dogme perdait son prestige par la victoire de la Prusse en 1870. Il est incontestable que la France, poussée par l'impératrice, attaquait tout autant

[1] Correspondance de Massimo d'Azeglio dont le frère était un des hommes les plus illustres de l'ordre des jésuites.

l'Allemagne protestante que la Prusse. L'empereur Napoléon, comme il l'a avoué lui-même, voulait opposer, au Mexique les races latines à l'expansion de la race anglo-saxonne, et à la prépondérance des États-Unis, dans le nouveau monde. Il espérait que la rivalité des deux grandes puissances allemandes lui aurait permis d'intervenir pour mettre à profit leur mutuel affaiblissement; mais la victoire de la Prusse, en 1866, déplaça en faveur de l'Allemagne l'équilibre européen. Quand M. Rouher parlait à la tribune française des angoisses patriotiques, il était l'écho de la France entière, qui voulait reprendre, en 1870, la prépondérance que le succès de la Prusse lui avait fait perdre en 1866.

Les catholiques humiliés encourageaient Napoléon à attaquer la Prusse protestante. Le concile, et le dogme qu'il avait proclamé, ne pouvait produire son effet, pensaient les ultramontains, que par l'appui d'une grande puissance catholique. L'impératrice était probablement animée de ces idées, quand elle encourageait la rupture avec l'Allemagne. Elle savait qu'on devait vaincre la politique du comte de Bismarck avant d'imposer à l'Europe les idées ultramontaines.

Depuis la proclamation du nouveau dogme de l'infaillibilité, les catholiques n'acceptent plus aucune transaction. Ils condamnent le mariage civil comme une monstruosité et ils attaquent tout enseignement qui n'est pas inspiré par l'Église. Si la force était entre leurs mains, comme dans la république de l'Équateur ou dans l'Espagne du siècle dernier, ils n'hésiteraient pas à la mettre au service de la foi; mais la prépondérance de la Prusse en Allemagne et l'intérêt de l'Italie de se maintenir à Rome, préserveront l'Europe de la domination de l'Église sur l'État. Les prétentions surannées que les ultramontains manifestent partout à la fois et sous les législations les plus diverses, ne sont-elles pas la raison d'être du maintien des bons rapports entre l'Italie et l'Allemagne. L'œuvre de M. de Bismarck, c'est à dire la prépondérance de la Prusse au delà du Rhin et l'unité de l'Italie au delà des Alpes, sera peut-être la plus grande du siècle; elle a affranchi non seulement les Italiens,

mais elle a opposé au nouveau dogme de l'infaillibilité papale l'influence nationale en Italie et en Allemagne. Il reste à réaliser en Europe, comme aux États-Unis, la séparation réelle de l'Église et de l'État. C'est le seul moyen de rétablir dans l'Église le principe de la liberté, avec le principe de la responsabilité. Les transactions en ces matières ne sont que des demi-mesures. M. de Bismarck n'est pas homme à s'en contenter. Dans la lutte qu'il a entreprise avec les ultramontains, il ne transigera pas; mais les luttes dans lesquelles la force est aux prises avec la foi, sont longues : on se demande si une solution qui séparerait les deux pouvoirs, comme aux États-Unis, ne serait pas le moyen le plus simple de résoudre la question de l'indépendance de l'Église et de l'État. C'est un essai à faire et aucun pays n'est plus à même de tenter l'épreuve que l'Allemagne et l'Italie. Si l'union italo-allemande pouvait réaliser le principe de la séparation des pouvoirs, elle aurait transformé moralement le catholicisme, comme l'union de l'Allemagne avec l'Italie a transformé l'équilibre politique de l'Europe. La solution de ce grand problème ne serait-elle pas digne de tenter le génie de M. de Bismarck?

LETTRE DU GÉNÉRAL LA MARMORA

Le général La Marmora est intervenu lui-même par une lettre adressée à l'*Opinione*, le 24 janvier 1874 :

« Florence, le 26 janvier.

« Monsieur le directeur,

« Informé des graves accusations lancées contre moi à la Chambre des députés de Berlin, le 16 du courant mois de janvier, et des autres accusations qui ont été débitées ensuite dans un grand nombre de journaux allemands, je vous prie de bien vouloir publier cette déclaration dans votre très estimable journal.

« Le prince de Bismarck, en se défendant du reproche d'avoir un moment songé à la cession d'une parcelle quelconque du territoire allemand, reproche qui lui fut adressé dans la séance du 16 janvier, a affirmé que cette accusation n'était que l'écho d'une infâme calomnie machinée à l'étranger dans le seul but de dénigrer sa réputation. S'il s'était borné

à dire cela, ma réponse eût été bien facile. Comme je n'avais affirmé absolument rien, l'accusation de calomnie ne pouvait être dirigée contre moi.

« Quant au général Govone, auteur du document qui avait servi de texte aux attaques de M. Mallinkrodt, toute personne qui a connu ce général, prématurément ravi à l'Italie et également réputé pour sa valeur, pour sa capacité et pour son intégrité, sait qu'il a pu se tromper en attribuant à quelques expressions du ministre prussien un sens qu'elles n'avaient pas, mais qu'il était certainement incapable d'altérer sciemment la vérité et d'inventer des calomnies à charge de qui que ce soit.

« Mais le *Moniteur prussien* porte maintenant la question sur un tout autre terrain. Il s'agit de la note du comte Usedom, sous la date du 12 juin 1866. Si les accusations que formule ce journal étaient fondées, ce document serait, comme d'autres, contenus dans mon livre : *Un po' più di luce sugli eventi politici e militari del* 1866, falsifié d'un bout à l'autre. Et la preuve du faux serait tirée de ce que j'aurais mutilé cette note de façon à en changer entièrement le sens.

« Résolu à opposer à la provocation inouïe du grand chancelier et de la presse officieuse allemande le calme que je trouve dans la tranquillité de ma conscience, je me bornerai à reproduire intégralement ici la lettre particulière que m'écrivait M. d'Usedom, en soulignant la partie que j'avais omise dans mon livre, par égard pour la personne qui y est nommée.

« Voici cette lettre dans son entier :

« Florence, 12 juin 1866.

« Par un télégramme arrivé cette nuit, le comte de Bismarck me fait savoir qu'il s'attend au commencement des hostilités dans peu de jours.

« *Par rapport à l'affaire hongroise,* « *le comte Czaky, que* « *vous m'avez adressé, dans le temps, et que j'avais à mon*

« *tour recommandé au comte de Bismarck, s'est rendu der-*
« *nièrement à Berlin, où il a trouvé un très bon accueil.* »

« Le comte de Bismarck m'ordonne, en ce moment même, de communiquer à Votre Excellence que le gouvernement est prêt à fournir une moitié des fonds nécessaires à l'affaire hongroise et slave, si le gouvernement italien veut se charger de l'autre.

« On aurait besoin :

« 1° D'un million de francs pour le prime abord et les préparatifs ;

« 2° De deux millions pour le moment d'une entrée en campagne effective de la part des populations en question.

« Ce serait donc pour chaque gouvernement respectif un million et demi.

« Le comte de Bismarck, dans le cas que la proposition fût acceptée de la part du gouvernement italien, pour venir en aide à une entreprise d'un intérêt commun aux deux pays, ne sait pourtant comment faire parvenir avec la célérité nécessaire ces sommes à leur destination. Il serait fort obligé à V. Exc. si elle voulait faire l'avance de la moitié prussienne par le trésor italien, et je suis autorisé dans ce cas de donner promesse officielle du remboursement par mon gouvernement.

« Comme il y a dans le quadrilatère tant de régiments croates, je crois qu'il importerait beaucoup si on pouvait faire éclater le plus tôt possible un mouvement de l'autré côté de l'Adriatique.

« USEDOM. »

« Si j'avais été le promoteur de l'insurrection hongroise, le comte de Bismarck ne se serait pas plaint de moi au comte de Barral, comme cela résulte du fragment suivant du télégramme du 15 juin (page 331 de mon livre) :

« D'un autre côté, je ne vous cacherai pas que j'aurais voulu *voir accepter* par le général La Marmora la combinaison qui, au moyen de quelques millions fournis en

commun, nous aurait procuré une puissante insurrection en Hongrie. »

« A quoi je répondais le jour même :

« Quant aux Hongrois, il paraît qu'on ignore à Berlin que la Hongrie est presque dégarnie de troupes et que, par conséquent, elle pourrait bien se soulever si elle y était »

Kf 213m.

TABLE DES MATIÈRES

I

Les prolégomènes de l'alliance italo-prussienne 5

II

Les péripéties de l'alliance franco-italienne. 45

III

L'œuvre de M. de Bismarck 97

BK 2004